

Journée d'études de l'Association de la Cause freudienne
Val de Loire-Bretagne / Bureau de Rennes

S'inscrire dans la modernité ?

L'insu des nouvelles gouvernances

et les issues du désir



Wang Qing's 'Big Competition', 2004, courtesy Paris-Beijing Photogallery

Actes de la journée du
18 janvier 2014

ACF ♦ VLB

ASSOCIATION DE LA CAUSE FREUDIENNE
VAL DE LOIRE BRETAGNE

Responsables de publication

Cartel « S'inscrire dans la modernité »

Alice Delarue
Alain Le Bouëtté
Sophie Marret-Maleval (plus-un)
Myriam Perrin
Loïc Quiguer

Comité de lecture

Fanny Bihan
Sébastien Dauguet
Sébastien Disdet
Noémie Jan
Amaury Noël
Anne Plouzennec
Claire Le Poitevin
Cécile Rivoalan
Caroline Simon
Bénédicte Turcato

Sommaire

<i>Cécile Wojnarowski</i> Avant-propos	5
<i>Alain Le Bouëtté, Alice Delarue</i> Des issues pour le désir	6
<i>Pierre-Gilles Guéguen</i> L'insu des nouvelles gouvernances	8
 <i>La médecine prise en étau</i>	
<i>Jérôme Thomas</i> Apparentes impasses et astucieuses issues de l'urgence	13
<i>Patrick Pelloux</i> La rencontre dans l'urgence	19
Discussion : <i>Myriam Perrin, David Briard et Caroline Doucet</i>	20
 <i>Effacement de la singularité au sein du travail et de l'éducation</i>	
<i>Anne Ganivet-Poumellec</i> Se faire appel	25
<i>Noëlle De Smet</i> Des espaces pour du désir	29
Discussion : <i>Marie-Christine Ségalen et Claire Zebrowski</i> Résistance et subversion	36
 <i>La justice mise au pas d'une logique sécuritaire</i>	
<i>Véronique Saadi</i> La vérité dans l'ordre judiciaire contemporain	39
<i>Serge Portelli</i> De l'alliance du sécuritaire et du gestionnaire	45
Discussion : <i>Élisabeth Brunet</i>	51
 <i>Insu et issues se conjuguent au futur</i>	
<i>Éric Laurent</i> Quelques lignes d'avenir des impasses de notre civilisation	53

Avant-propos

Cécile Wojnarowski

Le présent volume recueille les textes de la journée d'étude « S'inscrire dans la modernité ? », organisée par le bureau de Rennes de l'Association de la Cause Freudienne. Le sous-titre, « l'insu des nouvelles gouvernances et les issues du désir » met en tension la question politique, institutionnelle et un concept lacanien qui nous est précieux, la question du désir. Ce fut le pari de cette journée de faire résonner ces deux champs sémantiques et conceptuels. Qu'ont-ils à s'enseigner l'un à l'autre ?

Le titre de cette journée, s'inscrire dans la modernité, peut se lire au sens affirmatif, au sens où nous prenons cette question à notre compte : l'Association de la Cause Freudienne tente de s'inscrire dans la modernité. Comment y parvenons-nous ? Il s'agit de maintenir le socle de la découverte freudienne (de l'inconscient), tel que Lacan l'a déchiffré et que Jacques-Alain Miller la rend lisible pour nous. Cette orientation nous détourne des idéaux massifiants et des principes moraux. Si l'Association de la Cause Freudienne se donne pour mission l'étude des textes et la transmission de la psychanalyse d'orientation lacanienne, celle-ci prend place dans la cité et face aux questions contemporaines par son action politique et son souci de la clinique.

Nous pouvons aussi mettre l'accent sur le point d'interrogation qui suit le « s'inscrire dans la modernité ? » dans le sens où cette question nous viserait chacun : est-ce que la modernité actuelle permet l'inscription du malaise ? Est-ce que le scientisme contemporain, l'évaluation... ne promeuvent pas une forme de forclusion du sujet, soit l'éradication de toute possibilité d'inscription de celui-ci ? Quelles sont aujourd'hui les modalités du « s'inscrire » ? C'est ce que notre ACF a mis au travail cette année avec le thème de la nomination. C'est une hypothèse : l'inscription passe par l'accueil du nom, dans ce qu'il a de singulier, de particulier.

Nos collègues qui ont préparé cette journée nous invitent à une interprétation de ces questions et à un éclairage sur « ce qui peut en répondre », pour reprendre la formulation de l'argument de cette journée et qui est un pari.

Je remercie Alice Delarue et Alain Le Bouëtté à qui le bureau a confié la responsabilité de cette journée. Ils se sont entourés d'un cartel pour travailler ces questions. Ils ont invité Myriam Perrin, Loïc Quiguer et Sophie Marret-Maleval (plus-un). Ce dispositif qui relance, oriente le travail et la question propre à chacun a permis qu'un savoir nouveau se dessine.

Le travail vers cette journée s'est construit avec un premier temps de lecture du texte de Lacan « La science et la vérité », avec l'invitation de Jean-Louis Gault et le travail sur des questions contemporaines. Les inscrits à cette journée ont pu prendre connaissance du petit journal hebdomadaire qui a témoigné du *work in progress*, de la qualité des échanges et de la vivacité des propos entre nos collègues et les intervenants. Celui-ci s'est fait l'écho du style de l'ACF entre étude de textes, connexion avec les autres disciplines et interprétation du monde contemporain.

Je vous souhaite donc une bonne lecture.

Des issues pour le désir

Alain Le Bouëtté, Alice Delarue

Ce sont quatre cent personnes qui ont participé, le samedi 18 janvier 2014, à la journée d'étude du bureau de Rennes de l'ACF-VLB qui avait pour titre : « S'inscrire dans la modernité ? L'insu des nouvelles gouvernances et les issues du désir ». Ce recueil des interventions de nos invités, adressé aux participants et à ceux qui le souhaitent, permettra de prolonger la lecture du malaise dans la civilisation et les moyens d'y répondre.

Depuis deux ans, un cartel (Alice Delarue, Alain Le Bouëtté, Myriam Perrin, Loïc Quiguer et Sophie Marret-Maleval, plus-un) s'était attelé à extraire un fil d'étude qui ne viserait ni à dénoncer la modernité, ni à l'idolâtrer, mais transmettrait la manière dont le discours analytique pouvait la subvertir. Partant du constat que dans notre époque hypermoderne, chacun, dans les champs du travail, du soin, de l'éducation et de la justice, est isolé face aux nouvelles gouvernances tandis que les praticiens orientés par la psychanalyse en recueillent les effets de façon croissante, nous avons invité des personnalités de ces champs et *pris langue* avec eux par de brèves interview diffusées en amont de notre rencontre dans un « petit journal » très vivant, adressé à chaque inscrit¹.

Un après-midi préparatoire, où nous avons relu avec Jean-Louis Gault le texte de Jacques Lacan « La science et la vérité », a permis de constituer l'armature théorique de notre journée interdisciplinaire grâce aux concepts de discours, de savoir, de vérité, de sujet. J.-L. Gault y a fait valoir que « le sujet n'est pas une essence intemporelle qui dominerait de sa constance les vicissitudes de l'histoire. Il est tout à l'opposé : un effet, répondant strictement à des coordonnées de discours, historiquement définies, qui déterminent notamment son rapport au savoir »². Le thème de la journée s'est alors resserré sur la question suivante : comment les discours de la science et du capitalisme, qui s'incarnent dans les nouvelles gouvernances, pèsent sur la subjectivité de ceux qui y sont soumis ? Comment le sujet peut y répondre ?

La journée, organisée en séquences autour de la médecine, de l'éducation, du travail et de la justice, a tenu ses promesses en permettant d'extraire comment, au-delà des questions spécifiques à chacun de ces champs, un « ordre de fer » en traversait l'ensemble. Mais elle a aussi ouvert une réflexion sur les issues, toujours singulières, de ces impasses de la civilisation. Saisir à la fois la logique et l'insu d'un discours, ainsi que les issues du désir, tel fut le souffle si singulier de ce moment de travail.

La séquence médecine nous a permis d'entendre Patrick Pelloux, président des médecins urgentistes de France et Jérôme Thomas, chercheur en sciences de l'information et de la communication. Ils ont démontré la manière avec laquelle les lieux de l'urgence tendent à devenir des lieux d'adresse pour les souffrances du sujet hypermoderne qui ne trouve plus à loger l'irréductible de son être dans les cases d'une médecine standardisée ; tandis que les équipes soignantes recherchent des astuces pour faire place à la contingence dans une rencontre toujours plus pressée.

La séquence éducation et travail, à partir des exposés de Noëlle de Smet, enseignante, et d'Anne Ganivet-Poumellec, psychanalyste, membre de l'École de la Cause Freudienne, a fait valoir la logique de la machine évaluatrice qui, dès l'enfance, donne consistance à cette force insidieuse, car inconsciente, invitant le sujet à se surveiller, se comparer, se contrôler – et déclenchant en retour une pente à l'auto-accusation, à sa propre éjection ou à celle de l'autre. C'est la rencontre avec un

¹ Les « petits journaux » sont toujours disponibles sur le site de l'ACF-VLB : <http://www.associationcausefreudienne-vlb.com/#!psychanalyse-et-politique/c312>.

² Gault J.-L., « Lacan, la science et la psychanalyse », *Suites et variations*, Publication du Bureau de Rennes de l'ACF-VLB, octobre 2013.

interprète orienté qui permet au sujet de se séparer de la bonne façon de l'idéal qu'il a consenti à servir, afin de prendre appui sur la force du transfert.

La séquence justice nous a fait entendre comment la doctrine sécuritaire et la machine évaluatrice vont de pair, s'appuyant éperdument sur une société de surveillance. Les exposés de Serge Portelli, magistrat, président de chambre à la cour d'appel de Versailles et de Véronique Saadi, psychologue dans le champ judiciaire, ont traité de la fonction du juge qui, lorsqu'il ne se fait pas maillon de la chaîne pénale, rend à la loi son humanité, ainsi que de l'éthique des professionnels qui accueillent la parole d'un sujet encombré d'un corps vivant. Cela suppose d'en passer par la parole singulière, l'implication au un par un dans son acte et dans sa part de responsabilité, alors qu'*a contrario* le sujet de la science est fondamentalement irresponsable du savoir qu'il produit.

Les conférences de Pierre-Gilles Guéguen et d'Éric Laurent, psychanalystes, membres de l'École de la Cause Freudienne – qui ont par ailleurs présidé les séquences précédemment citées – ont transmis des points théoriques cruciaux. P.-G. Guéguen a démontré en quoi le long-métrage de Martin Scorsese, *Le Loup de Wall Street*, est le premier grand film sur « l'ordre de fer », qui fait surgir les conséquences subjectives de la déconnexion de la jouissance phallique et de l'objet de jouissance – notamment l'exclusion de l'amour et du corps. Le signifiant « gouvernance » a son histoire et produit une uniformisation des jouissances, une assignation à des places, une obéissance comptable dans une société de « frères ». É. Laurent a, quant à lui, fait valoir comment il revient au discours analytique de poursuivre le déchiffrement des lignes d'avenir du malaise dans la civilisation qu'a pu nous transmettre J. Lacan, afin de subvertir notre amour de la science, la passion mortifère du chiffre, et de se dégager tant de l'idolâtrie du corps que des impasses de la fraternité³ – qui rejettent la jouissance de l'autre.

Nous tenons à remercier chaque intervenant qui a bien voulu répondre à notre invitation et qui a accepté la publication de son exposé. Nos remerciements s'adressent également aux présidents et discutants de chaque séquence qui ont permis de nourrir la réflexion tout au long de la journée, ainsi qu'à l'ensemble des équipes d'accueil et d'organisation sans qui ce moment d'étude n'aurait pu avoir lieu.

³ Cf. également Laurent É, « Le racisme 2.0 », *Lacan Quotidien*, n° 371, 25 janvier 2014.

L'insu des nouvelles gouvernances

Pierre-Gilles Guéguen

Dans *Le Loup de Wall Street*⁴, Martin Scorsese donne à voir un aspect des années 1980 à travers la description de la montée au zénith financier et social d'un personnage cynique qui n'a pour loi que sa jouissance et qui finit par se détruire dans la drogue. Le personnage est admirablement incarné par Leonardo DiCaprio. Si l'on en croit le réalisateur, il est l'emblème d'un moment tournant où le libre cours à la jouissance individuelle est devenu le leitmotiv d'une morale sociale dominante. Grandeur et décadence d'un homme du petit peuple dont la jouissance est d'un côté, totalement compta-ble – tant de dollars à gagner et à dépenser pour « réussir » – et de l'autre côté, totalement illimitée par la consommation effrénée de la drogue et de l'alcool. C'est comme si, dans ce cas, l'objet phallique et l'objet de jouissance n'étaient pas dialectisés.

Or c'est aussi à cette époque, qui coïncide avec la diffusion de l'informatique de masse, que le terme de « gouvernance » s'est imposé dans la langue courante. L'économiste Thomas Piketty, dans son ouvrage, *Le capital au XXI^e siècle*⁵, appelle ce tournant historique, le moment des « révolutions conservatrices ». En effet, après la période où l'État intervenait massivement dans l'économie des pays développés (par exemple, après la deuxième guerre mondiale en France où on a pu parler d'économie mixte), « un mouvement de dérégulation commence en 79-80 [...] aux États-Unis et au Royaume-Uni [...] Dans le même temps l'échec de plus en plus évident des modèles étatiques soviétique et chinois dans les années 1970 conduit les deux géants communistes à mettre en place au début des années 1980 une libéralisation graduelle de leur système économique, avec l'introduction de nouvelles formes de propriété privée des entreprises », écrit-il. Le mouvement de dérégulation atteindra la France en 1986 (gouvernement Chirac) et ne cessera pas jusqu'à aujourd'hui. C'est dire que le modèle de gestion des entreprises privées gagne de plus en plus de terrain dans le système administratif et politique. On ne parle plus dès lors de gouvernement mais de gouvernance. La doxa devient que l'État doit être administré comme une entreprise et réduit à un rôle minimal en décentralisant les activités non stratégiques grâce à des « agences » dirigées par des « experts » « indépendants ».

Dans le même temps, des décisions politiques majeures qui relevaient du gouvernement et du parlement et touchaient à la morale publique, à la justice, à la médecine, etc. se trouvent déléguées à des « Comités d'éthique » ou des « Agences » qui se multiplient à partir des années quatre-vingt-dix. Ainsi se constituent des bureaucraties parallèles où les responsabilités de chacun et les sources des décisions se diluent.

De façon concomitante, l'autorité de l'État et du gouvernement diminuent. On se demande aujourd'hui si les idéaux si forts au XIX^e siècle – mais aussi si meurtriers comme la patrie, le sol natal ou la communauté des égaux (idéal communiste) – ont disparu définitivement. Et en effet, ils semblent se réfugier dans des discours d'arrière-garde, pour l'essentiel minoritaires dans les démocraties occidentales, qui renforcent les religions, le plus souvent sous leur facette dogmatique. Cette chute générale des idéaux anciens, ceux du XIX^e et du XX^e siècle débutant, au profit d'un discours inspiré de l'entreprise sous son aspect néoconservateur, met à la place du signifiant-maître qu'incarnait en France le président de la République, un nouveau maître : le comité d'éthique parfaitement irréprochable, car irresponsable politiquement. Politique du consensus, république des frères, de la com' et du lobbying décomplexé, effacement du pouvoir et du débat idéologique, évident en France aujourd'hui, évident aussi dans la tension radicale qui oppose républicains et

⁴ Scorsese M., *The Wolf of Wall Street*, 2013.

⁵ Piketty T., *Le capital au XXI^e siècle*, Paris, Seuil, 2013.

démocrates au parlement américain. L'Europe, si lointaine pour le citoyen et si proche par la prolifération des règlements qu'elle impose, porte cette marque de notre temps gestionnaire.

Ainsi nous nous trouvons à la fois, dans une ère de « transparence » et l'on ne dira jamais assez comment la mondialisation qu'Internet a permise contribue à la diffusion de ces systèmes de gouvernance, et dans une ère de flou où le sens du bien public disparaît au profit de ce que Michel Foucault nommait les biopolitiques. Il avait sur ce point émis des analyses saisissantes dès 1979, en montrant que le sujet moderne de la société civile est passé de l'état de sujet de droit à celui de sujet économique. Le mouvement qu'il discerne dans son étude du libéralisme est celui où le gouvernement n'a plus pour tâche d'incarner la nation mais d'organiser le droit de la société civile en fonction des exigences de l'économie et du marché, de confondre société civile et société économique : « *Homo oeconomicus et société civile font partie du même ensemble, c'est l'ensemble de la technologie de la gouvernementalité libérale* »⁶. On peut se réjouir que le téléphone portable ait permis les printemps arabes, on ne peut pas dire pour autant qu'ils aient favorisé la démocratie au sens le plus noble du terme. Et je crains qu'il ne suffise pas de laisser faire le temps pour que cela s'arrange...

Pour nous, élèves de Lacan, le réveil a sonné avec le cours de Jacques-Alain Miller et d'Éric Laurent de l'année 96-97, qui portait pour titre : l'Autre qui n'existe pas et ses comités d'éthique. Ils tiraient les conséquences du changement d'époque que j'ai évoqué plus haut et signalaient avec éclat la chute des idéaux paternels dans notre civilisation. Dans la leçon inaugurale, J.-A. Miller pouvait déclarer : « *Aujourd'hui il est évident que l'identification majeure qui est proposée, c'est l'identification au consommateur et qu'il y a une mission universelle parodique qui est de satisfaire le consommateur. Et même un impératif : "Tu dois satisfaire le consommateur". [...] Et c'est là qu'on voit que la jouissance contemporaine, disait-il, n'est pas située à partir du signifiant maître, elle n'est pas négativisation mais elle est située sur le versant du plus-de-jour comme bouchon à la castration. Et donc les vrais droits de l'homme aujourd'hui, pour ceux qui les professent sont les droits au plus-de-jour.* »⁷

Nous voici donc au temps d'après le père, que J.-A. Miller situe dans sa récente introduction au Congrès de la NLS qui prolonge son allocution de clôture au congrès de l'AMP à venir en avril, comme temps de l'Autre sans Autre.

Il s'agit maintenant de situer ce qui dans cet état de la civilisation met en impasse les désirs. Les organisateurs de cette journée en ont très bien saisi les effets dans le texte de présentation : « *Au nom de l'égalitarisme, de la transparence et de l'idéal scientifique, chacun se trouve comparé à un autre. La libre circulation des biens, des personnes (toute relative encore), de l'information [...] suppose l'adaptabilité accélérée à des postes de travail, la transformation des métiers en compétences, la réduction des savoirs à des apprentissages, la disparition de la vérité des symptômes en troubles identificatoires, et la ségrégation de ceux qui ne peuvent pas s'inscrire dans ce nouvel ordre. [...] C'est au quotidien que l'insu des nouvelles gouvernances fait retour : là où l'ennui, les désenchantement, les états dépressifs s'accroissent, l'irréductible du désir cherche à se faire entendre.* »⁸

C'est une forme inédite du malaise dans la civilisation qui correspond à la chute des idéaux paternels et que seul le discours de la psychanalyse qui n'est pas non-dupe de l'inconscient, peut

⁶ Foucault M., *Naissance de la biopolitique*. Cours au Collège de France. 1978-1979, Paris, Seuil, 2004, p. 300.

⁷ Miller J.-A., Laurent É., « L'Autre qui n'existe pas et ses comités d'éthique », enseignement prononcé dans le cadre du département de psychanalyse de l'université Paris VIII, leçon du 4 décembre 1996, inédit.

⁸ Texte de travail préparatoire à la journée rédigé par les membres du cartel organisateur.

prendre en charge. Je voudrais cependant, puisque nous sommes encore au début de cette journée qui sera consacrée à l'étouffement du désir par l'incidence des nouvelles formes du capitalisme et de ladite « gouvernance » et par l'analyse de ses effets dépressifs et mortifères, signaler qu'il n'y a de notre part aucun conservatisme, aucune nostalgie. Piketty, dont je citais l'ouvrage, montre que par le passé, bien d'autres moments ont bouleversé la répartition des richesses et ruiné des couches sociales (par exemple, en France l'inflation au long cours qui a suivi la seconde guerre mondiale a ruiné bien des détenteurs de biens immobiliers et de propriétés foncières, la crise financière de 1929 a eu des répercussions mondiales etc.). Par ailleurs, les idéaux paternels ont produit les dictatures diverses que le monde a connues, y compris dans les pays communistes avec l'extension de la bureaucratie d'état et le renouvellement des castes au pouvoir. La guerre de 14-18, faite au nom de la patrie, a été une effroyable boucherie comme le montre métaphoriquement le film de Steven Spielberg *Le Cheval de guerre*, et celle de 39-45 reste dans la mémoire de l'humanité avec la honte de la Shoah etc.

Cependant, notre époque a ceci de particulier qu'elle réduit les distances, accélère le temps et uniformise les modes de jouir du fait d'une expansion sans pareille de la technologie qui angoisse aujourd'hui les scientifiques.

Le père, qui pour la psychanalyse a pu paraître un certain temps la garantie de l'effectivité du désir, quand Lacan faisait de son Nom l'opérateur d'une démassification, n'avait pourtant pas toujours été considéré sous ces auspices, par un Lacan qui pouvait signaler à quel point l'idéal paternel avait son envers. La fin de son texte « Les complexes familiaux », dénonce les effets ravageurs du père grand homme aussi bien que du père qui se prend pour le père. Il évoque à ce propos comment l'idéal viril paternaliste a occulté le féminin. Il prévoit une société future qui virera dans les utopies qui prennent pour fondement ce qu'il appelle l'inversion psychique et qui correspond aux cultures unisexes du « genre », il relie ces effets uniformisants à la protestation virile de la mère quand elle a ignoré la femme en elle. Et ceci, dès 1938 dans des pages prophétiques⁹.

On comprend mieux dès lors, l'orientation qu'Éric Laurent a donné à cette journée dans le petit journal n°6 et qu'il développera sans doute davantage dans sa conférence. Il cite Lacan qui, en 1960, opposait la solution de la femme à la solution des utopies fondées sur le lien phallique des hommes entre eux. Lacan opposait la singularité de la position féminine de l'être – toujours une par une – « aux figures de la mère universelle »¹⁰.

Je soutiendrai ici que l'affinité de la position féminine de l'être à l'inconscient, via l'amour, est ce que menacent les gouvernances fondées sur le tout économique qui méconnaissent les corps et leur humanité. C'est cela-même que Lacan n'a cessé de traiter tout au long de son enseignement. Que ce soit dans la médecine, dans la politique ou dans la psychothérapie, la dictature du chiffre ne permet plus qu'aucun traitement se fasse au un par un et assure sa place au désir. L'exercice de la psychanalyse est pour cela même, menacé par un système aveugle. D'où les deux batailles que notre École a livrées depuis 2003, celle de l'évaluation qui semble pour l'instant gagnée et celle de l'autisme qui n'est pas gagnée mais dont d'heureux signes, comme le succès du film de Mariana Otero, nous permettent d'avoir quelque espoir.

Les organisateurs de cette journée nous donnaient pour mission dans leur présentation d'éclairer le « nouvel ordre de fer » qui pèse sur chacun. C'est là encore une référence à la mère toute, celle que Lacan évoquait déjà dans « Les complexes familiaux » mais qui provient du Séminaire « Les non-

⁹ Lacan J., « Les complexes familiaux dans la formation de l'individu », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 84.

¹⁰ Laurent É., « Le Petit Journal n°6 », publication électronique de préparation à la journée ACF de Rennes du 18 Janvier 2014, « S'inscrire dans la modernité ? ».

dupes errent », cette mère toute qui « nommerait à des places », au lieu que le Nom-du-Père avait pour fonction de séparer l'enfant de la mère¹¹.

Je comprends ce « nommer à » comme un programme qui serait offert aux enfants de satisfaire le narcissisme phallique de la mère toute, sans qu'ils puissent tirer d'autres plaisirs de leur travail que de « réussir » à créer, vendre et acquérir de nouveaux faux objets de jouissance. Un programme dont les corps et l'amour sont exclus.

Il me semble que c'est cela que Martin Scorsese veut montrer dans son film. Le personnage joué par DiCaprio réalise le programme phallique d'amasser l'argent, c'est-à-dire de compter, d'obéir à la machine à faire du fric qui alimente le narcissisme des hommes frères (particulièrement bien saisi dans le film de Chandor qui porte pour titre Margin Call). Ce n'est lié ni à l'amour ni à un objet du corps qui permettrait de limiter la jouissance par un partenaire-symptôme ou un sinthome partenaire, d'où l'envers du programme maternel : se détruire dans la drogue et dans l'alcool. C'est pourquoi Le loup de Wall Street est, selon moi, le premier grand film sur « l'ordre de fer ».

¹¹ Lacan J., Le Séminaire, livre XXI, « Les non-dupes errent », 1973-1974, inédit.

La médecine prise en étau



Wang Qingsong, *Temporary ward*, 2008.

Apparentes impasses et astucieuses issues de l'urgence

Jérôme Thomas¹²

Paradoxes du tri

Il est courant que les services d'urgence soient considérés par les praticiens qui y exercent ou par les chercheurs qui s'y intéressent comme un lieu de passage, caractérisé par des flux d'entrée et de sortie, dans lequel domine une activité essentielle de tri des patients¹³.

Même si cette perception est loin d'englober la complexité de la réalité des urgences, elle est néanmoins incontestable. Aux urgences, il s'agit pour les soignants d'agir vite pour, d'une part, répondre aux détresses vitales de certains patients et, d'autre part, lutter contre l'engorgement chronique des services d'urgence. Les praticiens doivent « s'armer » – l'expression est à peine trop forte¹⁴ – de techniques de tri des patients, d'abord pour prioriser leur prise en charge – tel sujet avant tel autre, en associant des délais d'attente pour chacun – puis pour déterminer l'orientation la plus efficace – sortie de l'hôpital, hospitalisation aux urgences, mutation vers un autre service de l'hôpital, etc. Suivant les critères choisis, on estime que seulement 2 à 10% des demandes faites aux services d'urgence relèvent de véritables détresses vitales nécessitant une intervention imminente (Danet, 2007)¹⁵. Le « reste » des demandes est porté par un ensemble de sujets aux motifs variés, lesquels témoignent, sinon du malaise dans la civilisation, du moins des difficultés de l'existence où s'entremêlent problèmes somatiques, psychiques et sociaux souvent inextricables.

Les services d'urgence se présentent ainsi comme un espace de confrontation entre, d'un côté, des règles de tri, d'homogénéisation et de rationalisation de l'action, propres à l'institution médicale et, de l'autre côté, des demandes de patients inclassables car fondées sur un sentiment d'urgence subjective et exprimées dans une langue étrangère à la langue médicale.

Comment l'institution hospitalière est-elle en mesure de traiter cette contradiction ? Comment l'hôpital peut-il prendre en compte le fait que certains patients persistent à s'adresser à lui à travers ses services d'urgence, alors même que les orientations contemporaines qu'il emprunte – hyperspécialisation de l'activité médicale, orientation vers une médecine plus scientifique (Evidence-Based Medicine) et moins relationnelle, rationalisation et optimisation des coûts – l'amène à rejeter ces patients « non homogènes¹⁶ » qui « grippent » cette machine de plus en plus « performante et efficiente¹⁷ » ?

L'opiniâtreté des patients à recourir aux urgences hors de tout contexte d'urgence vitale témoigne de

¹² Jérôme Thomas est Maître de conférences à l'université de Reims.

¹³ Valette P., *Éthique de l'urgence, urgence de l'éthique*, Paris, P.U.F., 2013.

¹⁴ Le vocabulaire des urgences est en effet imprégné du champ sémantique militaire. On dit par exemple que les patients sont vus « en première ligne » par les médecins urgentistes généralistes, avant que ne soit éventuellement sollicitée, en « deuxième ligne », l'intervention d'un spécialiste (psychiatre, par exemple). Ce vocabulaire du champ de bataille n'est sans doute pas sans lien avec les origines militaires de la médecine d'urgence.

¹⁵ Danet F., « Fumer n'est pas jouer. Chronique d'une zone fumeur dans un service d'urgence ». Dans *Travailler*. Février 2007, n°18. Martin Media. Pages 137-158

¹⁶ L'administration hospitalière, pour calculer ses coûts, a créé des catégories appelées « groupes homogènes de malade » (G.H.M.) pour identifier le nombre de patients relevant de telle ou telle catégorie diagnostique, correspondant à son tour à des types d'actes médicaux ou de prise en charge et donc à des types de coûts. Pour l'administration, le patient n'est jamais un sujet singulier, mais toujours déjà pris dans un G.H.M....

¹⁷ La performance et l'efficacité se mesurent au rapport entre les dépenses engagées qui doivent être stables ou en baisse à un niveau de qualité constant ou meilleur. C'est la rentabilité appliquée au service public. Le problème réside dans la définition du service médical rendu qui s'appuie sur des critères certes multiples mais qui incluent peu la parole du patient.

la fonction éminemment politique des urgences au sens où ces services sont des espaces d'accueil de demandes qui ne peuvent plus être reçues ailleurs dans les autres structures médico-sociales de l'espace public. Ouvertes jour et nuit, les urgences accueillent tout sujet qui fait part d'une souffrance, pourvu qu'elle puisse être présentée au moyen d'une plainte somatique ou psychique¹⁸. Au fond, ces patients « désarment » l'institution et les soignants qui, parfois, font preuve d'une réelle inventivité clinique – permettant une issue aux demandes des patients – mais qui, souvent, se retrouvent sans ressource, dans l'impasse, avec des effets multiples : stigmatisation des patients, montée de l'agressivité, etc. Notons à ce propos combien ce « reste » de la médecine – et même parfois du contrat social – qui se retrouve aux urgences fait l'objet, de la part des soignants qui ne parviennent plus à identifier le sens de leur activité professionnelle, d'un discours connoté dans le champ sémantique, du déchet. Dans les moments d'engorgement, le service est appelé « la cour des miracles »¹⁹, ou encore « la gare d'attente ». Il s'agit alors de se débarrasser des patients qui encombrant le service. Il faut les « orienter », les « muter ». Il convient de « ventiler » le service, de « tirer la chasse ». Lors de ce moment clé de la journée appelé « la criée », les urgentistes « vendent » leurs patients aux responsables des autres services de l'hôpital...

Ces termes, qui peuvent paraître choquants, font partie d'une sorte d'argot médical de l'urgence mais témoignent aussi sans doute de l'angoisse des praticiens face à des demandes de patients qui, dans leur bizarrerie et leur extrême diversité, viennent interroger sans cesse les catégories diagnostiques instituées par la médecine scientifique et donc l'identité médicale contemporaine.

On ne peut pas reprocher à l'institution hospitalière ni à la médecine de proposer des catégories qui fondent des diagnostics et des pratiques de tri des patients. La médecine, et en particulier la médecine d'urgence, se sont édifiées sur ces procédés de raisonnement *par exclusion et élimination*. Si on sait que *l'acte de classer* est universel, en revanche, chaque *système de classement* est arbitraire, culturel, spécifique à une société donnée – et donc à ce titre questionnable²⁰. Notre société a fait le choix de fonder son système de classement des êtres et des objets sur la statistique, la vérité scientifique et la technologie informatique. Petit à petit, nous naturalisons le fait que les comportements humains peuvent s'écrire statistiquement et ainsi se prévoir. Fort heureusement les urgences, marquées de manière fondamentale par l'imprévisibilité, résistent à être encapsulées dans cette dynamique.

Apparentes impasses

Fragment clinique. Madame J. fait partie de ces patientes qui mettent la médecine contemporaine en impasse. Lourdemment handicapée du fait d'une maladie congénitale orpheline et présentant des troubles du comportement, voilà sept mois qu'elle séjourne aux urgences ! À travers un discours à tonalité persécutive, elle indique être seule, fâchée avec son entourage comme avec son assistante

¹⁸ En cela, le symptôme présenté aux urgences est toujours, en partie, un message adressé à l'institution, garante du lien social, mais aussi à un sujet supposé savoir, le médecin qui doit répondre à l'attente de signification contenue dans tout recours aux urgences. Le médecin des urgences accueille donc toujours un symptôme en tant qu'il peut se référer à un corpus étiologique, mais aussi en tant qu'il est une expérience subjective du patient qui indique les voies par lesquelles il est possible de l'accueillir. La psychanalyse connaît bien cela (Chatenay G., *Symptôme nous tient. Psychanalyse, science, politique*. Editions Cécile Defaut, 2011. Coll. Psyché), la médecine l'ignore parfois, bien qu'elle y soit, en particulier aux urgences, en permanence confrontée.

¹⁹ Cette expression suggère la présence de « faux patients », de simulateurs. Notons que la psychiatrie est parfois sollicitée par la police dans les services d'urgence pour savoir si tel patient simule l'angoisse ou la folie afin de poursuivre ou non une garde à vue. La plupart du temps, les psychiatres contestent ce rôle qu'on leur attribue puisqu'ils estiment travailler sur la vérité du sujet et pas sur la vérité des faits. Les urgences sont souvent l'occasion de ces sortes de brouillages de l'identité professionnelle où chaque soignant ne sait plus vraiment quel métier il exerce et s'il est toujours référent à la médecine.

²⁰ Hermès. 2013, n°66, *Classer, penser, contrôler*. CNRS Editions.

sociale. Depuis qu'elle est arrivée, il est impossible de lui trouver un lieu d'accueil adapté. Les services de psychiatrie refusent de l'accueillir au motif qu'elle ne présente ni état de crise, ni pathologie psychique assez caractérisée. D'après les médecins, ni une famille d'accueil, ni une assistante à domicile ne seraient recommandables pour Madame J., laquelle a besoin de soins somatiques importants. Les services de médecine de l'hôpital se refusent à l'accueillir car aucun ne pourrait l'héberger au long cours, ni traiter spécifiquement son cas, puisqu'il est poly-pathologique et que les services sont aujourd'hui organisés en spécialités. Aux urgences, la patiente commence à être détestée, elle est communément appelée « le boulet ». Cette *présence inassimilable, pure singularité non référable à un patient-type*, met en impasse le service d'urgence dans sa fonction de tri et d'orientation, tout en lui renvoyant qu'il est le seul lieu de l'espace public où cette patiente puisse être accueillie.

Grâce à Madame J., il est intéressant de constater que les logiques spécifiques aux services hospitaliers classiques – où les entrées de patients sont dites « programmées » –, se retrouvent questionnées en permanence aux urgences. Les patients des urgences résistent aux mécanismes d'anticipation et de rationalisation des demandes instituées par l'hôpital contemporain. Mais quelles sont ces logiques ?

Elles sont au nombre de trois.

La première est scientifique, voire scientifique. Elle tient au fait que la médecine, en se perfectionnant et en s'appuyant de plus en plus sur la recherche biomédicale et statisticienne, oublie sa dimension clinique, relationnelle. Aujourd'hui, la médecine est organisée de telle sorte qu'elle se refuse de plus en plus à se laisser imprégner par le récit du malade en préférant identifier directement, à partir de ses propres catégories, le dysfonctionnement d'un segment de corps pour qui il existera sûrement un spécialiste. Peu de services de l'hôpital, à part les urgences, la psychiatrie ou la médecine interne, envisagent aujourd'hui un sujet global.

*La deuxième logique ressort de la sociologie professionnelle du monde médical*²¹. Disons que l'orientation scientifique de la médecine trouve un terrain favorable dans une sociologie médicale où les postes privilégiés dès la fac de médecine sont ceux des spécialistes au détriment des médecins s'intéressant à la globalité du sujet.

La troisième logique est d'ordre gestionnaire. Elle renvoie à un mouvement se généralisant dans les services publics et consiste à tarifier au plus juste l'activité et à évaluer les pratiques. À l'hôpital, la base de la tarification est « l'acte » pratiqué. Ainsi aux urgences le D.M.U. (Dossier Médical d'Urgence) sert à rendre compte, en temps réel, du suivi du patient. Dans les situations d'engorgement, et puisqu'il doit nécessairement être renseigné, il se substitue parfois à la trame clinique personnelle des praticiens. Au lieu d'être le recueil des informations issues d'une rencontre clinique, le D.M.U. s'institue comme grille clinique dont s'arment les soignants, pour rencontrer les patients ! La logique est inversée puisqu'il ne s'agit plus de transcrire dans une structure symbolique le réel d'une rencontre, mais bien de réduire par anticipation ce réel grâce à un regard et une écoute préorientée par des besoins gestionnaires et au moyen d'un dispositif technique !

Ce basculement est toujours susceptible de se produire aux urgences où le manque de temps pousse les soignants à se rassurer par une médiation technique plutôt que de se risquer véritablement à l'incertitude de la rencontre clinique, idéalement laissée à la main du patient. Fort heureusement, les patients des urgences formulent parfois des demandes tellement complexes et sidérantes qu'elles rendent inopérantes ces grilles gestionnaires pour assister la rencontre et la démarche clinique.

²¹ Danet F., *La quête de professionnalisation dans la médecine d'urgence*. Thèse de doctorat : Paris 7, 2006.

Les impasses des urgences et plus généralement de la médecine contemporaine se situent bien ici, dans la fétichisation de protocoles qui menacent la rencontre clinique. Quand on est urgentiste, somaticien ou psychiatre, il est certes nécessaire d'accepter que le symptôme que présente le patient appartient potentiellement à un corpus diagnostique établi scientifiquement ou à un type d'acte praticable et utile à la gestion des coûts de santé. Mais ce symptôme appartient avant tout au patient, en étant inscrit dans son corps et en étant partie prenante de sa subjectivité.

Face à tous ces constats, faut-il rejeter en bloc l'institution ? Certainement pas. Au moins pour deux raisons.

La première est qu'il faut bien inventer des solutions qui permettent la maîtrise des coûts de santé : c'est en quelque sorte un réel – budgétaire, économique – avec lequel il faut composer. Le choix actuel de la statistique et du scientisme semble, on l'a vu, excessif. Mais tout dispositif de « maîtrise » implique une sorte de limitation de la clinique. L'essentiel est que la nécessaire anticipation des coûts et des demandes, propre à toute institution, ne se mue pas en une prévisibilité fétichisée dans la statistique.

La seconde raison est qu'une institution ne s'apparente pas à un cabinet de médecin généraliste et encore moins à un cabinet de psychanalyste. La clinique qui y est menée est donc toujours une clinique déjà contrainte. Et c'est d'ailleurs dans la conjugaison entre ces contraintes propres à l'institution et la demande irréductible des patients que se jouent les issues cliniques favorables et astucieuses qui peuvent se développer aux urgences. Car, assurant la fonction du manque, ce sont finalement ces contraintes – pourvu qu'elles ne soient ni idéologiques, ni autoritaires, – qui peuvent servir de points de repère et de garantie du lien social pour les patients.

Astucieuses issues

Fragment clinique. Le cas de Monsieur A. est assez emblématique des types de traitement non normés et astucieux qui peuvent être proposés aux urgences. Ce patient a été amené depuis la gare aux urgences en état d'ébriété. Très agité, il a été contenu toute la nuit, le temps de dégriser. Il est détaché le matin sur ordre de la psychiatre qui le rencontre. Il indique être très angoissé et avoir des idées de mort de temps à autre. Il décrit un parcours de vie très chaotique. Gitan espagnol, il vit dans la ville de P., hébergé de temps en temps par des connaissances qui le mettent à la porte régulièrement – les gitans espagnols et catalans ne s'entendent guère. C'est un homme errant, ce que laissait présager le sac poubelle plein d'affaires qu'il transporte en forme de baluchon. Il était dans la ville de L. pour se rendre sur la tombe de sa mère, ce qui l'a projeté dans un profond désespoir et a amené son alcoolisation massive, comportement qu'il affirme être rare. Il dit être « un simple d'esprit » et un « adulte handicapé », reprenant visiblement sans les questionner les termes de l'Autre qui l'assignent. Il fait une demande à la psychiatre urgentiste : il souhaite qu'on lui « trouve une maison ». La psychiatre lui indique ne pas être assistante sociale et ne pas pouvoir répondre à cette demande. Mais elle pourrait lui proposer une hospitalisation libre en psychiatrie, pour à la fois apaiser les idées de mort et avoir un toit temporaire, sorte de compromis astucieux. Il ne veut pas car, dit-il, « [il] n'[est] pas fou ! ». S'apercevant visiblement qu'il tient à son errance, la psychiatre l'invite alors à partir du service d'urgence. Ce qu'il accepte. La psychiatre le rejoindra sur le seuil des urgences et lui remettra un morceau de papier : « c'est l'adresse de l'hôpital psychiatrique qui pourrait vous accueillir, sinon, vous pouvez venir repasser du temps ici ». Monsieur A. range soigneusement le papier et s'en va.

Loin des représentations imaginaires de l'urgence, on est pourtant ici au cœur d'une clinique qui s'y

rencontre quotidiennement. La demande de Monsieur A. est forte, mettant hors-jeu les réponses médicales classiques que peut produire l'hôpital. L'urgence comme lieu frontière – ni dans l'hôpital, ni dans la ville –, se présente pour ce sujet comme une institution idéalement flottante avec laquelle la psychiatre accepte de manœuvrer. Le cas de Monsieur A. indique que la prise en charge se fait à l'aune de l'usage que le patient fait de l'institution, acceptant d'y séjourner un peu, demandant un impossible, mais suggérant un désir indicible : celui d'errer en gardant un point de repère. Ce que la psychiatre matérialise à travers le morceau de papier où s'inscrivent des lieux possibles mais non obligés pour Monsieur A.

Comment retracer la complexité de la demande de Monsieur A. dans les cases du D.M.U. ? C'est mission impossible, à moins de passer à côté du cas, d'abraser le sujet. Sauf qu'il existe une case de texte libre dans le D.M.U, échappant aux calculs statistiques, et que remplissent certains médecins cherchant tactiquement à subvertir la rigidité du système informatique. Beaucoup de patients sont des chroniques de l'urgence, y reviennent de façon répétée. Leurs parcours peuvent s'inscrire dans la mémoire du service via cette case de texte libre du D.M.U.

C'est ainsi qu'on a repéré que Madame G., S.D.F. toxicomane, savait revenir au service d'urgence de temps à autre pour demander de l'aide en présentant toujours une blessure somatique. C'est sa manière de demander quelque chose – qu'elle ne connaît pas elle-même – au service d'urgence et à ses soignants. Elle a fait du service d'urgence un lieu de soin pour elle juste convenable, abri temporaire mais pas enfermant, assez anonyme et où on peut la reconnaître.

Jeune psychotique au bord de la crise, Hector vient de lui-même au service d'urgence après avoir bu un peu de produit ménager, ce qui lui provoque des brûlures d'estomac. On lui demande d'attendre cinq heures, ce qui ne lui convient pas car il a un match de foot à suivre chez lui, devant sa télé. Il s'inscrit, rentre voir le match et revient aux urgences après le délai de cinq heures. Il sera alors pris en charge par un urgentiste somaticien puis une psychiatre. Malgré des signes de décompensation, il ne sera pas hospitalisé, la psychiatre urgentiste interprétant ces allers-retours aux urgences comme des signes de transfert auprès des soignants et de l'institution. Pari tenu puisqu'on apprendra qu'Hector verra dès le lendemain sa psychiatre de secteur en C.M.P., grâce à un rendez-vous « en urgence », facilitée par la psychiatre urgentiste.

Monsieur A., Madame G., ou Hector questionnent fermement par leurs demandes les catégories de la médecine scientifique et incitent résolument l'institution et ses praticiens à inventer des formes de clinique qui prennent en compte des types d'usage de l'urgence et la malléabilité fondamentale de tels services traversés à la fois par le chaos et par des repères stables – au premier chef desquels la continuité de l'accueil. C'est dans cet entre-deux propre aux urgences que peut s'inventer une clinique qui tente de conjuguer l'irréductibilité de certains désirs, lisibles dans des demandes de soin, et des possibilités d'existence dans le lien social via des réponses psycho-socio-médicales bricolées. C'est ce que je nomme la *flottance* de l'urgence²² que je tire de la notion de *signifiant flottant* de Claude Lévi-Strauss²³, lecteur de Marcel Mauss.

L'enjeu pour les praticiens serait alors de faire de l'urgence un signifiant ou une institution flottante. Plutôt que de répondre immédiatement à la pression institutionnelle qui exige que le patient formule son symptôme dans des catégories toutes faites, le praticien n'a-t-il pas plutôt intérêt à user de l'intense polysémie de l'urgence pour que le sujet le charge d'une signification propre ? La simple

²² Thomas J., *Dire(s) d'urgence. La psychiatrie d'urgence comme structure de médiation. Statut de la parole et de la communication à l'hôpital*. Thèse de doctorat : Université Lyon 2, 2010.

²³ Lévi-Strauss C., « Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss ». Dans MAUSS, Marcel. *Sociologie et anthropologie* [1950]. PUF, 1999. Coll. Quadrige. IX-LII.

question : « Qu'est-ce qui vous amène aux urgences ? », ouverte à la surprise de la réponse qui fait sans doute le cœur de l'éthique de la clinique, est le premier pas dans la mise en œuvre de la flottance. Dans ce cas, une vérité subjective du symptôme, articulée à une référence collective, a la possibilité d'émerger du côté du patient qui trouve une véritable adresse. Le mot urgence a une valeur sociale forte car il est mis au fronton de l'hôpital, en gros et en rouge : il est institutionnalisé. Mais pour chaque patient il s'agit de faire émerger une vérité subjective : c'est presque socialiser son symptôme, donner une place sociale au symptôme.

Résistances

Il est remarquable que les urgences fassent l'objet de jugements toujours contradictoires, oscillants entre « figure de proue » et « lieu-poubelle » de l'hôpital... De fait, elles sont un lieu formidable de questionnement des nouvelles gouvernances dans le champ de la santé publique : elles cristallisent les plus grands désirs et les pires déceptions sur ce que devrait être la santé publique.

Face à ceux qui pensent qu'il existe des recettes applicables dans le champ de la prise en charge médicale et de la clinique, l'urgence y répond par ses patients aux demandes radicalement imprévisibles. Contrairement à d'autres services de l'hôpital où les entrées sont « programmées », ce sont les patients qui imposent aux services d'urgence leur visage, le rythme de leur marche, le sens de leur existence et de leur vocation au seuil de l'hôpital et au sein de l'espace public. Les urgences font partie de ces lieux essentiels de l'espace public, comme le tribunal ou le commissariat, où s'interroge, se rompt, se négocie et se renoue en permanence le contrat social – c'est-à-dire les modalités de conjugaison des dimensions psychique et collective de l'existence. Un lieu où, en même temps, se manifeste et se traite le malaise dans la civilisation.

La rencontre dans l'urgence

Patrick Pelloux

Les urgences, c'est un lieu de rencontre. Un point primordial est à ajouter à cela : le *temps*. Les urgences sont indissociables de la notion du temps et celle-ci est très complexe, surtout à notre époque, avec la rapidité de communication des réseaux sociaux – il m'est arrivé de surprendre des patients sur leur page Facebook... Il y aurait beaucoup de choses à en dire, je n'aurais pas le temps...

Très rapidement, revenons d'abord sur l'engorgement. Les urgences sont en fait engorgées depuis la nuit des temps, puisque l'invention des urgences, c'est l'invention de la médecine du XXI^{ème} siècle. Quand on regarde les outils, les instruments de médecine retrouvés par les archéologues, ils appartiennent déjà à la médecine des urgences : c'était l'acte de guerre, c'était la traumatologie des urgences au XVII^{ème}, c'était le cas aussi dans l'Egypte ancienne. C'est intéressant parce que lorsqu'on a fait naître l'association des médecins *urgentistes* de France – la naissance du mot est importante –, l'idée venait de médecins généralistes, qui avaient été embauchés aux urgences avec des sous-statuts, ce il y a une vingtaine d'années. Et quand on a commencé à demander un statut social au niveau de l'hôpital, notamment dans le centre hospitalo-universitaire, on m'a tout de suite rétorqué : vous n'êtes pas *spécialiste*. Lorsqu'il y a eu la canicule de 2003, ce n'était pas possible qu'il y ait eu une catastrophe de cet ordre-là, d'autant plus que c'était un urgentiste qui le disait, et qui plus est, passait à la télé... il n'était pas crédible.

Il a fallu insister pour faire reconnaître cette *polyvalence* du médecin urgentiste dans un hôpital, quand celui-ci est vu comme une somme d'algorithmes ou de protocoles. On est dans un discours politique qui a été largement porté par une partie du personnel universitaire. Ils ne sont pas du tout universitaires dans le sens universel, car ils sont très repliés sur leur corporation, et prônent qu'il n'y a pas de salut s'il n'y a pas de spécialité.

A l'heure actuelle, certains voudraient que les urgences deviennent une super spécialité. Je ne suis pas pour, et en discutant avec les jeunes générations, on constate que l'on confond le débat social et l'érudition. L'érudition doit déboucher vers plus de polyvalence, ce dans tous les sens du terme. Elle est là la modernité. Or, il y a un contexte politique qui abreuve la pensée de l'hôpital, faisant du patient un objet qui doit être rentable. Donc, on le codifie.

« J'adore » ce que nous indiquait J. Thomas sur la manière dont les systèmes statistiques et informatiques viennent se substituer au soignant. L'informatique est un outil qui est en train d'emporter la pensée médicale. C'est atroce : le regard du médecin s'est déporté du regard sur la souffrance vers le regard sur le logiciel. J'ai eu affaire à ce type de logiciel et ça me rend fou, je n'ai jamais tapé autant sur le bureau. Ça lobotomise et conduit le médecin à faire du malade un objet de rentabilité qui doit entrer dans le médical.

Quant au personnel, il est notable qu'un certain langage médical, des appellations, quelques gimmicks sont faites à partir d'un nombre d'évènements, extrêmement en miroir avec la détresse du personnel. Il est intéressant de constater, avec la recomposition économique qui a été voulue, la volonté de diminuer le nombre d'intervenants présents. En 1988, lorsque les premiers décrets sont sortis, tous les métiers corporatistes ont dit que les urgences, ça n'en n'était pas un. Mais en vingt ans, tout a été bouleversé et la critique s'est faite moins forte sur la présence des spécialistes dans les services d'urgences. Reste encore une question : est-il normal qu'il y ait une montée en puissance des compétences des médecins urgentistes ?

Par ailleurs, il y a cette notion du temps. Il faut parler avec les patients, même si c'est l'angoisse qui les fait venir aux urgences. Il n'y a pas de petit ou de grand malade aux urgences, il y a un malaise : c'est la société, c'est la vie. Or la médecine s'est retirée dans cette espèce de science à tout prix, de statistiques à tout prix qui dénaturent la notion d'une science au service de l'humain. Et donc les urgences sont devenues un miroir de ce retrait. Cela interpelle parce que s'il y a des structures qui resteront toujours ce sont les structures d'urgence.

Ça ne veut pas dire qu'il y a une prépondérance des urgences, ça veut dire que justement on doit rester polyvalent et l'indication médicale ou psychologique ou sociologique est importante. Par exemple, je me bats à l'heure actuelle pour améliorer la prise en charge des femmes victimes de viol. C'est très intéressant de voir que les associations ont un discours qui ne s'adresse qu'à la justice ou qu'à la police et pas à la médecine. Il y a à peu près en France, selon les associations, un viol toutes les 37 minutes, ce qui représente entre 80 et 120 000 viols par an, ce qui, je le rappelle, est le premier crime au monde. Mais il n'y a que 10 000 plaintes et quand vous regardez le parcours et l'attente de ces femmes, c'est la double peine. Certes, c'est à la mode de le dire... mais pourtant, quand elles se présentent, qu'est ce qui manque ? Des structures de santé avant la porte du commissariat. Il faudrait créer un lien entre les différents lieux.

C'est un combat qui a été accepté par le ministère du droit des femmes, par le gouvernement, et maintenant il reste à convaincre les acteurs les uns après les autres. Je pensais que j'aurais plus de freins du côté des urgentistes, mais ils ont tout de suite compris, et sont quand même assez optimistes. Ils pensent que la modernité, justement, va s'inscrire dans un renouveau de la polyvalence, qui n'est pas un mot péjoratif, qui ne veut pas dire incompétence, mais qui est l'un des signes les plus importants de la compétence. Il y a jonction entre la médecine, le psychique et le social. Et si on comprend ça, c'est là la modernité.

Discussion :

Myriam Perrin : Au nom du Cartel organisateur, nous voulions vous remercier, Patrick Pelloux pour tout ce que vous nous avez enseigné à travers vos livres.

Ce que J. Thomas soulignait, au-delà d'une clinique de l'urgence qui prendrait en compte la subjectivité des malades, c'est la nécessité d'une présence. Etre là. La présence des corps au-delà de l'écoute, au-delà de la parole. Une médecine fondée sur la rencontre médecin-patient. En somme, quelqu'un sur qui compter. C'est la fonction asilaire des urgences, et on voit là combien la question des urgences est éminemment politique, c'est un point essentiel ; c'est également un constat que nous retrouvons dans les livres de Patrick Pelloux. Alors avant de reprendre un peu cette discussion avec vous et J. Thomas, je vais vous lire et on va revenir un petit peu sur cet événement, où, je dirais, l'insu des nouvelles gouvernances, pire, ce jour-là en tout cas, le silence des gouvernants, trouvera issue par votre désir. Je vous lis :

« Ce jour-là, je sens qu'il se passe quelque chose de grave. Les gens meurent et l'institution se tait. Alors, je décide de me battre, puisqu'en haut lieu on ne semble tenir aucun compte des alarmes formulées lors de la conférence de presse de l'Amuhf du 28 juillet. Se battre, cet impératif ne me quittera plus. Joëlle, une infirmière du service, grande professionnelle, boit de l'eau à l'office du service. Elle me lance : « Patrick, c'est à toi de faire quelque chose ». Sans avoir mesuré les conséquences de ma décision, je suis déjà convaincu de mon devoir face aux malades. Il faut servir, malgré l'opprobre des employés de cabinet. »

- Urgentiste p.38.

Voilà, nous sommes, ce jour-là, le mercredi 6 août 2003, bien avant donc « le week-end meurtrier » comme vous l'appellez, de cet été caniculaire.

Alors, votre décision, c'est un véritable acte, au sens freudien du terme, à savoir, vous le dites très bien, que les conséquences vous ne les connaissez pas alors, car les effets se mesurent toujours dans l'après-coup. Pourriez-vous nous en dire un mot, presque onze ans plus tard. Qu'avez-vous obtenu ? Qu'est-ce que cela vous a enseigné finalement ?

Puis, dans cet ouvrage, *Urgentiste*, vous dénoncez l'inertie du ministère, qui se perd dans la rédaction d'un communiqué alors que les urgences ne peuvent déjà plus faire face, alors que « la base sait » dites-vous ; vous dénoncez un comportement ségrégatif vis à vis des vieux, si massif que les haut-fonctionnaires diront sans ambage que tous ces vieux meurent « de mort naturelle ». Je vous lis :

« La bureaucratie génère inmanquablement le mensonge, le déni de raison. Quand les autorités administratives devenues satrapies se moquent de l'inconcevable survenu, elles invoquent le hasard, l'imprévisibilité des accidents, ultime moyen de protection... »

Urgentistes p.133.

Je ne vais pas revenir plus que cela sur la chronologie de l'événement, car bien au-delà de cette crise de l'été 2003, dans vos livres, vous faites un état des lieux de l'hôpital et de ses urgences, mais plus que cela, on va le voir, vous avez des choses à nous apprendre. Je vous lis :

« Si vous passez quelques heures en régulation du SAMU de Paris, vous sentez la ville, vous voyez si elle est calme ou pas, vous palpez l'état de santé de la population, vous entendez toutes les plaintes, toutes les souffrances ».

Urgences pour l'hôpital, p.16.

Vous êtes donc un témoin, témoin de ce quelque chose. Si Freud nous invitait à nous enseigner du poète, qui a toujours un pas d'avance sur nous, aujourd'hui, à vous lire, à lire vos conceptions de l'urgence, je pose l'hypothèse que le psychanalyste a aussi à s'enseigner de l'urgentiste, témoin de ce quelque chose, qui justement serait l'insu des nouvelles gouvernances.

Je m'explique :

D'abord, en partant de votre état des lieux, je vous lis :

« La fracture hospitalière se révéla au milieu des années soixante-dix ; sa vraie dégradation, à l'orée des années quatre-vingt. L'idée même du devoir d'assistance publique s'éroda au profit d'une assignation à la rentabilité. Les gestionnaires n'ont alors que faire d'une médecine fondée sur la clinique, la relation médecin-malade, car ils sont maintenant attachés à l'administration d'une santé technologisée, informatisée, froide, soumise donc aux normes du coût des actes. Ceux-là ont décidé que le médecin hospitalier devait se muer en acteur de la rentabilité économique du système ».

Urgentiste, p.166.

Plus encore, dans un autre de vos ouvrages, vous constatez, à l'époque du projet de la loi Bachelot, qui veut supprimer la sectorisation du service hospitalier psychiatrique,

« la facilité, écrivez-vous, pour un gouvernement de casser radicalement quelque chose qui fonctionne bien, et de ne pas se préoccuper tellement de ce qu'il doit mettre en place pour le remplacer »,

pourvu qu'il fasse des économies avons-nous envie d'ajouter, voire trouver un moyen d'être lucratif.

Certes, c'est un constat que beaucoup font, non loin de ce qui se passe en entreprise, bien entendu. Mais une phrase a attiré mon attention : vous nous apprenez, ce que sont des rêves, ce sont, je vous cite « les rêves technologiques et scientifiques des économistes de la santé », Urgentistes p.170. Pourquoi des rêves puisque nous le constatons au quotidien ? Je crois qu'on trouve enseignement dans votre définition des urgences.

Vous soulignez, comme Jérôme Thomas d'ailleurs, que les urgences sont le reflet du malaise dans la civilisation, « les urgences sont le bélier qui brise le mur des hôpitaux et les ouvre, enfin, sur les problèmes de la ville ». Plus encore vous dites que la façon dont les gouvernances traitent leurs

urgences est le reflet du discours même de la civilisation (Urgences pour l'hôpital, p.16.). Seriez-vous d'accord pour dire qu'ils rêvent mais ils ne le savent pas... On est bien du côté des insus. Seriez-vous d'accord pour dire que les urgences, parce qu'elles sont du côté du hors-norme, de l'imprévu, de la demande toujours singulière, sont *le grain de sable* du système, qui empêchent et, faut-il le souhaiter, empêcheront la scienticité et la technologisation des savoirs et le « prêt-à-penser anglo-saxon » comme vous l'appellez (Urgentistes, p.113), de la médecine des urgences ?

D. Briard : Moi je me suis intéressé à votre humanisme quand j'ai pu consulter vos ouvrages. Est-ce que la médecine a disparu comme branche de l'humanisme ? La quasi-totalité des étudiants sont-ils humanistes ?

Caroline Doucet : Les urgences sont un lieu où se mesure l'importance de la relation à l'autre. En ce lieu il convient d'accueillir toutes les demandes, or l'accueil suppose une attention à l'autre. C'est ce qu'on repère dans votre ouvrage « Urgences... si vous saviez », j'ai été frappée par la façon dont vous décrivez par exemple les lieux de vie de ceux chez qui vous intervenez, l'atmosphère, ce qui fait le quotidien, la façon dont chacun dont vous parlez se débrouille dans l'existence, et l'on mesure que travailler aux urgences implique une certaine conception de l'humain et du lien social. Les fragments cliniques rapportés par Jérôme Thomas le démontrent également. Donc, seriez-vous d'accord pour dire, que la pratique en service d'urgence est une pratique orientée au sens où elle implique une conception de l'humain, de ce que l'on vise dans sa pratique, de son désir donc cela met au centre de la pratique une dimension éthique ? Peut-être d'ailleurs cette « sensibilité à l'humain » présente en ce lieu fait-elle son succès paradoxal ?

P. Pelloux : Au quotidien, c'est ce que font déjà les équipes mobiles de psychiatrie et de psychologues et davantage le SAMU. Ils se rendent compte de ce qui se passe sur le terrain, et ça replace la perspective dans son contexte. De toutes façons les urgences, ça reste une rencontre. C'est assez intéressant de voir que dans certains domaines, avec le temps qui passe et le vieillissement de certains urgentistes qui, lorsqu'ils sont jeunes, veulent cet esprit d'immédiateté, dans la rencontre avec les malades qui s'en vont et qu'ils ne reverront jamais, et puis avec le temps qui passe, ils ont envie de les revoir. Et par rapport à ce que vous dites sur l'humanisme, c'est quoi l'humanisme en 2014 ? On pourrait se demander : c'est quoi un ami Facebook ? C'est le sujet de la technostructure, c'est ce qui vient de l'informatique. L'informatique aimerait bien que tout rentre dans des cases et que le bug n'existe pas. C'est intéressant que la grande angoisse des informaticiens, ce soit le grand bug. Moi je l'attends, j'en rêve. Ça arrivera forcément, c'est ça qui est bien. Mais c'est quoi l'humanisme ? Ce qui est important à notre époque, et avec la crise sociale qui pousse ici, il y a une anomalie c'est que normalement, si on se réfère à l'histoire, il devrait y avoir une guerre. Et on n'en a pas. Et on entend quand même certains économistes qui, à bas bruit laissent entendre : ah, quand même une bonne guerre... A Charlie Hebdo cette semaine on a récupéré un bouquin qui a été fait par une bande de généraux et de colonels chinois complètement paranoïaques et qui rêvent de la nouvelle guerre mondiale. A lire c'est affligeant. Donc ce qui est anormal dans l'histoire de l'humanité c'est que normalement, lorsqu'il y avait une crise sociale, il avait une guerre. Là il n'y en a pas, c'est une chance mais alors, comment on réussit à conquérir les nouveaux champs du lien social ? Transformons-nous en agriculteurs et voyons comment récolter l'humanisme en 2014. Qu'est-ce qu'il va être ? Qu'est-ce qu'il doit être ? Et bien justement, il a évolué. Je vais prendre un exemple : le vieillissement. Jamais dans l'histoire on avait eu une telle espérance de vie. Qu'est-ce qu'on va en faire ? Cela rejoint la question de la ségrégation. Il y a une ségrégation par l'âge et je crois que, bien avant des débats sur le racisme ou l'antisémitisme, je crois que le combat du 21^{ème} siècle est un combat contre la ségrégation par l'âge. Et vous pouvez le voir vous-même, aux urgences, la première grande question quand on arrive aux urgences, c'est « quel

âge ? ». Vous vous apercevez que déjà, ça oriente. C'est vraiment la ségrégation sur laquelle on va se battre et aux urgences cette ségrégation est vraiment frappante et on rabat ça sur la précarité. Il ne faut pas dire la précarité mais les précarités, et les précarités sont extrêmement complexes. L'humanisme aujourd'hui s'inscrit dans une espèce de magma polyvalent, pour prendre soin de l'autre, et je pense que l'engagement politique, c'est que ce qui se passe dans la cité, ça risque de retomber sur moi, c'est quelque chose d'important car ça va retomber sur ma psyché. Ça rejoint les critères de normalité.

Myriam Perrin: Est-ce qu'on pourrait dire qu'il s'agit de faire une place à la contingence ? Que ce qui se présentait avant sous le registre de la causalité se présente aujourd'hui sous la forme de l'accident, de la contingence, de la rupture ?

Patrick Pelloux : Oui, ça s'impose à nous. Mais ce n'est pas pour alimenter la paranoïa qu'on a, ou un côté sécuritaire, mais ça s'impose à nous. Ce qui est intéressant avec ce mot de contingence c'est peut-être le leurre total des pensées extrêmes, extrêmes religieux, extrême droite, qui renaissent. Il faut que, justement, nous menions des combats comme je combats moi dans les urgences parce que, tout ce qu'on entend sur le moratoire pour la fermeture des lits en France, il y a des discours qui soutiennent qu'on ne peut rien y faire.

Effacement de la singularité au sein du travail et de l'éducation



Wang Qingsong, *Follow you*, 2013.

Se faire appel

Anne Ganivet-Poumellec

L'association Souffrances au Travail, qui existe depuis l'année 2000 à Paris et en région parisienne, propose à ceux qui éprouvent cette forme particulière de malaise contemporain dénommée « souffrances au travail », une rencontre avec la psychanalyse.

Cette association regroupe une poignée de collègues exerçant la psychanalyse d'orientation lacanienne dont l'expérience personnelle est aussi ancrée dans le monde du travail. Elle met en place une permanence téléphonique donnant accès direct à un praticien qui donnera rapidement un rendez-vous.

L'offre de SAT est connue par le biais d'internet, via son site²⁴, par les inspections du travail, certains médecins du travail et par le bouche à oreille.

Les membres de SAT sont tous bénévoles. Les praticiens font l'offre de recevoir dans leur cabinet, ils se réunissent en réunion clinique mensuelle avec un autre collègue, extime au groupe. Les entretiens sont libres et gratuits.

Depuis 2000, l'association a organisé plusieurs colloques et publié un livre de recueil d'articles.

Je vais vous parler de Nicole, que je n'ai pas reçue dans le cadre de SAT mais à mon cabinet, parce que le conflit qu'elle a avec son employeur est central et va devenir le tissu vivant à partir de quoi vont se redistribuer les clés de son existence.

Nicole ne s'était jamais tournée vers la psychanalyse. Elle souffre néanmoins depuis longtemps. Son médecin traitant a été son rempart pendant de nombreuses années puis il l'a guidée vers un kinésithérapeute, qui maintenant l'adresse à une psychanalyste. Les partenaires s'enchaînent. Son arrivée, un peu égarée, est aussi chancelante, ses pas mal assurés et son humeur plutôt triste. Elle souffre d'un Autre, unique et consistant, dont le nom résonne fortement : l'assistance publique des hôpitaux de Paris, l'APHP, qui est son employeur. La guerre est, semble-t-il, déclarée entre eux.

Nicole, aide-puéricultrice à l'APHP, souffre de ses liens avec son employeur et si son corps est au premier plan de ses tourments depuis des années, le temps de parler est maintenant venu. Ce fut d'abord l'occasion de dire combien elle l'avait voulu, ce contrat de travail avec l'APHP, puis comment il avait évolué.

Très jeune, au sortir de ses études de puériculture, Nicole décide de travailler à l'hôpital public, en maternité. Elle y serait restée si une rencontre avec une parturiente ayant décidé d'abandonner son enfant ne l'avait fait obliquer vers un service accueillant les enfants. En effet Nicole a elle-même été abandonnée à la naissance, mais de son histoire elle ne parle pas volontiers.

Deux récits vont donc se croiser pendant un long temps : le récit de la crise aigüe qu'elle vit au travail – je me ferai enseigner par Nicole les façons de faire du service public hospitalier en matière de gestion du personnel ainsi que ses réponses, à elle, combatives et défensives – et le récit de son enfance que je l'inviterai à déplier, ce qu'elle fera par petits bouts, difficilement.

Tous les détails de sa lutte au travail seront apportés de manière précise et chronologique. Je serai très informée, très intéressée, ne craignant pas de faire répéter ce que je n'avais pas encore compris ou ce qui causait mon étonnement.

C'est ainsi que mes questions, mon intérêt pour son enfance, sa jeunesse seront accueillis également et que, petit à petit, des figures seront affranchies de l'oubli, des ruptures, des manières de faire

²⁴ <http://www.souffrancesautravail.org>

seront actualisées, faisant ainsi céder une défense essentielle pour elle : la privation. Elle avait au fond décidé de se priver de ce récit-là. L'embargo sur cette période de sa vie cessa au bout d'un très long temps. Ce fut essentiel pour que la fin de l'histoire de cette lutte courageuse puisse se boucler sur une satisfaction à la place d'un écrasement prémédité.

Commençons par le récit de la lutte au travail.

Il y a quelques années, l'APHP a été traversée par un grand projet de restructuration, projet dans lequel Nicole, déléguée syndicale, s'est vue confier des responsabilités avec succès. Mais... patatras ! D'un de ses collègues avec qui elle passe des heures en réunion, elle attrape le virus de la tuberculose. En plus de se soigner, il lui fallut beaucoup d'énergie pour faire reconnaître cette affection comme maladie professionnelle. Elle y parvint, mais, hélas, le traitement prescrit lui a engendré des effets secondaires qui la handicapent pour la marche.

Plus question de reprendre son travail avec les jeunes enfants. Elle doit accepter un poste aménagé dans un service administratif, commençant par un mi-temps thérapeutique. Entre-temps elle fait une chute qui lui laisse des séquelles. Elle se bat pour faire reconnaître son statut de travailleur handicapé et relever du protocole handicap de l'APHP. Elle y parvient.

Son médecin traitant la suit dans ces méandres douloureux et le kiné lui permet de se rééduquer à une marche plus facile. Notons que ces intervenants sont du secteur privé, choisis par elle, et que je le suis aussi. Deux autres viendront rejoindre cette chaîne par la suite et ne lui feront jamais défaut, alors même que l'employeur public incarnera de plus en plus une figure de l'obstacle, sauf à la fin.

Je la rencontre au moment où, devant reprendre son travail à mi-temps thérapeutique, une nouvelle situation surgit : elle se retrouve dans une petite pièce sans fenêtre, face au bureau de la chef du service, à faire des photocopies. Bref, elle se retrouve au placard et une dépression profonde s'installe.

Son médecin généraliste veut prolonger le mi-temps thérapeutique et fait une prescription dans ce sens, mais l'administration de l'APHP en décide autrement. L'APHP relève d'un système administratif particulier que je découvrirai avec Nicole. La médecine du travail y est un service interne et, suivant le secteur où l'agent se trouve employé, il aura toujours affaire au même médecin de contrôle. Quoiqu'il arrive.

Nicole a déjà rencontré son médecin du travail, le Dr M., de nombreuses fois, puisqu'elle a eu cette maladie professionnelle, cette chute, ces séquelles. Elle a déjà dû se défendre au-delà des prérogatives du Dr M. pour obtenir les qualifications de maladie professionnelle et de protocole handicap. Il n'était pas d'accord, mais elle a su défendre son dossier. Et la décision revenant au comité médical, c'est passé.

Maintenant c'est lui qu'elle voit et je découvre qu'un système est en place. Elle prend rendez-vous avec lui, lui présente son arrêt de travail ou sa prescription de mi-temps thérapeutique ; il dit non, ne l'examine pas et lui demande de reprendre son travail ; en un mot, il la prend pour une simulatrice voire une manipulatrice et n'accorde aucune importance au certificat du confrère en ville.

Ce système va durer des années. À chaque fois je ne m'y habituerai pas, je demanderai à Nicole de me ré-expliquer, comment c'est possible, qu'elle m'apprenne, qu'elle me décrive ce fonctionnement administrativo-médical sans clinique. Et de nombreuses fois, je ferai le geste de mettre un papier dans la corbeille en disant : « et alors, il considère que le certificat médical de votre médecin ne vaut rien, il le met à la poubelle ! ».

Les visites de Nicole au service médical sont bien connues, ses collègues à l'accueil savent que cela durera deux minutes. Et cela durera à chaque fois deux minutes : il ne l'examinera pas et elle sortira, ravagée un peu plus à chaque fois. Devant lui, elle tient un peu mais je vois qu'elle s'effondre.

Elle trouve alors une solution transitoire : elle obtient de sa chef de service la possibilité de combler

un mi-temps par des congés savamment distribués. Pendant un certain temps, elle montera elle-même, sur sa réserve de congés, son mi-temps thérapeutique. C'est pendant cette transition qu'elle commence à parler de son enfance. Première enfant adoptée d'une famille de culture anglo-saxonne, elle a rencontré un milieu structuré et aimant, mais soumis à cet aléa qu'il fallait déménager souvent du fait du travail du père.

Elle qui semblait ne pas avoir d'histoire d'enfance, consent à évoquer papa Pierre avec beaucoup d'affection, sa mère adoptive et les autres enfants, qui sont ses frères et sœurs. Elle a beaucoup de considération pour l'éducation qui lui a été donnée, l'accent mis sur la vérité, les jeux de société, la découverte d'autres pays et la culture anglo-saxonne dans un milieu protégé – son père avait un poste important dans une institution très encadrante. Considérée comme enfant précoce, elle bénéficia d'aménagements éducatifs dont elle a gardé un bon souvenir.

Mais elle savait que sa mère biologique s'était gardée la possibilité de la reprendre, ne l'abandonnant pas entièrement. Elle dut effectivement tout quitter quand celle-ci a décidé de la rappeler en France, à Paris. Elle se souvient de cette arrivée seule à l'aéroport, à quinze ans. Une tante est là, qui l'accueille et la conduit dans un foyer. Au bout de quelques temps, elle obtient de cette tante qu'elle avoue être sa mère, qu'elle a eu d'autres enfants, s'est mariée et n'a aucun projet précis pour elle.

Nicole se renseigne sur ses droits et obtient de se libérer légalement du lien à cette mère dont la volonté lui est restée opaque. Notons qu'elle ne reprit aucun contact avec sa famille d'enfance, elle coupa les liens. En séance ce fut de véritables retrouvailles d'enfance.

Nicole, adoptable de nouveau, obtint de choisir une famille de tutelle. Cette famille lui fit accueil et lui garantit de faire des études. Ce lien s'arrêta au moment où elle rencontra son futur mari. Sa seconde famille d'adoption n'approuvant pas, elle dut choisir et trancha. Nicole et son mari ont un fils.

Ce sujet courageux, c'est indéniablement un de ses traits, avance sans se retourner, se prive de lien d'affection, perd ses liens en route. Elle avance en perdant.

Revenons au conflit. Parvenant à la fin de l'aménagement qu'elle s'est elle-même créé, la perspective de reprendre à plein-temps alors qu'elle se sent maltraitée lui est tout à fait insupportable. Elle accepte d'aller voir un psychiatre que je lui indique. Ce médecin lui donne un traitement antidépresseur et lui prescrit un arrêt maladie, mais ça ne change en rien les décisions habituelles du Dr M.. Poubelle !

Rencontrer un réel, c'est de cet ordre-là.

Deux logiques vont avoir cours en même temps pour Nicole : celle de l'exercice de la médecine libérale où deux praticiens, généraliste et spécialiste, vont aller dans le même sens et la déclareront en affection longue durée – ALD confirmée par la sécurité sociale –, et la logique administrative de son employeur répétant toujours la même injonction du Dr M. : reprendre à plein temps.

Nicole continue de se battre : tous les mois, elle envoie son arrêt-maladie au service du personnel qui lui répond qu'elle est en absence irrégulière. Elle reçoit des courriers lui intimant de reprendre son travail à plein-temps, elle répond à chacune de ces lettres, sans exception. Au bout de quelques mois d'absences irrégulières, on lui annonce qu'elle est rayée des cadres, licenciée donc.

Rude coup, prévisible logiquement mais tellement inhumain. Tous ses partenaires sont là, médecins, kiné, psy. Il reste maintenant à adjoindre une autre pièce au charroi : un avocat. « Il me semble que le moment est venu », insistais-je. Elle trouva une jeune avocate spécialiste en droit public, une battante. Nicole n'a plus de salaire, elle règle ses médecins et kiné à partir des remboursements, elle tient un compte avec moi pour les séances et, rigoureusement, paye quand elle peut. Son avocate sera payée plus tard.

Elle choisit d'attaquer son employeur, l'APHP, pour contrer la radiation dont elle a fait l'objet. Après plusieurs mois d'attente, le procès a lieu. Le jugement du tribunal administratif tombe : le rapporteur de la fonction publique reprend les arguments en faveur de la radiation, le licenciement est confirmé. Il lui fallut moins d'une semaine pour prendre sa décision : elle ira en appel.

Le procès en appel a lieu : cette fois le rapporteur de la fonction publique reprend la majorité des conclusions de l'avocate de Nicole, ce que confirme la juge, l'APHP n'aurait pas dû licencier cet agent et a deux mois pour la réintégrer.

Victoire ! Plus exactement victoire écrasante. Comment ce sujet rompu à la perte pour avancer allait-il pouvoir faire avec un gain aussi important ?

Nicole retrouve un employeur là où elle avait un adversaire. Le premier rendez-vous fut impressionnant. Reçue par des pontes qui agitent une éventuelle cassation, lui montrant ainsi qui est le patron, elle tremble.

Frappée que lors des prises de rendez-vous nécessaires à sa réintégration, on lui cite le nom des personnes qui l'ont accablée il y a quelques années – alors que celles-ci ne sont plus là –, j'interprète que ces noms sont empruntés à son propre discours, qu'elle les apporte sur un plateau pour qu'on les lui resserve. Elle en convient. Elle y est donc pour quelque chose. Elle rencontre sa propre jouissance à être écrasée, dominée par un autre tout puissant.

Cela se calme. Un peu plus tard, elle reçoit sa première fiche de paye depuis des années, et veut en faire part par un SMS à son avocate. Elle constate que ses mains tremblent, qu'elle ne peut écrire. Tout son corps est ébranlé, elle doit attendre quelques heures avant d'annoncer le succès et pose la question en séance de ce qui lui arrive là. C'est peut-être d'ailleurs la première demande vraiment subjectivée qui part d'un événement de corps.

Je peux délivrer alors cette interprétation : « victoire écrasante ».

Il s'en suit que Nicole constate qu'elle a toujours vécu face à un autre malhonnête qui se joue d'elle, que son employeur a incarné cette instance pendant un long temps. Elle dit aussi l'importance pour elle de la bataille qu'elle a livrée, le prix fort que ça a été pour elle – et maintenant comment va-t-elle payer ?

Je lui dis alors que la séparation la plus dure reste à faire pour elle, se séparer de cet Autre encombrant et malhonnête face à qui elle a si longtemps cheminé. « Nous avons encore du travail à faire », dit-elle en souriant.

La question essentielle, me semble-t-il, est ce qui restera de cette séparation, qu'il y ait du reste pour un sujet dans cette affaire. Passer de l'Autre écrasant à l'autre en reste. Au passage, notre patiente se sera fait un nom, puisque son appel fera jurisprudence.

Le travail est en cours.

DES ESPACES POUR DU DESIR

Noëlle De Smet²⁵

Tu traces en blanc sur le tableau
Tes ironies et tes tendresses
On nettoie

Tu écris sur les murs très haut
Tes injures rouges et tes détresses
On efface

Tu griffonnes sur des bouts de papier
Tes menaces et tes souvenirs
On renvoie

Tu les appelles putain, salope
Tu tatoues un peu tes soupirs
On passe

Tu déposes dans une enveloppe
Tes goûts du sort et tes désirs
On déchire

Tu écrases sur les carreaux
Tes poings durs et tes cris d'amour
On remplace

Tu allumes au fond de la classe
Tes cahiers d'école et ta peau
On tasse

Tu décroches sous les manteaux
Des bijoux d'or et des caresses
On laisse

Tu arraches des essuie-glaces
Tu griffes la tôle et tes pleurs
On a peur

Tu voles dans les devantures
Des pulls en laine et des chaleurs
On ferme

Tu étales sur des figures
Tes entailles et tes coups de cœur
On tire

²⁵ Noëlle De Smet a été enseignante et formatrice à Bruxelles. Elle est actuellement membre active de Changements pour l'Égalité dont elle a été présidente. Praticienne de la pédagogie institutionnelle, elle est l'auteur, notamment, de "Au front des classes - Face à la classe, aux côtés des élèves, dans les luttes sociales", Éditions Couleur Livres, 2009.

J'avais très envie de commencer par vous lire ce texte que j'ai écrit en son temps, dans une espèce de désarroi, quand je participais aux sanctions, exclusions et autres décidées en Conseil de classe par nous enseignants. Des étiquettes se posaient sur les uns et les autres : « délinquants, caractériels, débiles »... en forme de jugements rapides, pour toutes sortes d'actes de jeunes, considérés surtout à partir de leurs manques. Nos réponses à des comportements dérangeants étaient du genre « action-réaction », sans une inscription dans un trajet, sans un long circuit de parole.

J'ai travaillé pendant une vingtaine d'années dans une école secondaire de quartier située dans une commune de Bruxelles aux quartiers très populaires, appelée Molenbeek.

Des élèves pouvaient être très dérangeants lorsque, par exemple, certains vidaient des extincteurs dans les couloirs ou versaient 3 kilos de pâtes crues sur le sol de leur classe ou insultaient tous les blonds de « sales aryens », à l'entrée d'une exposition sur les différences.

Que je leur donne cours ou non, il m'est arrivé de leur poser une question sans doute simpliste et naïve : « mais pourquoi vous faites ça ? »

Et leurs réponses me sont restées dans les oreilles : elles allaient de « Ah c'est bien la première fois que quelqu'un nous demande ça » jusqu'à « C'est pour mettre de l'ambiance parce qu'il ne se passe jamais rien à l'école », en passant par « Mme X n'a qu'à pas nous traiter comme des sauvages » ou « Les profs ont fait n'importe quoi avec nous quand on était petits et maintenant on n'a plus qu'une envie, leur faire peur ».

Interpellée à peu près tous les jours, je me suis peu à peu donnée des consignes d'approche de ces jeunes et de mon travail :

- Être attentive à ce qu'ils disent, font, apportent même si ce sont des apports dérangeants et m'y appuyer. D'une part pour tenter d'entendre quelque chose et d'autre part pour ne pas lâcher ce pour quoi je suis là : conduire vers des savoirs et des apprentissages. Reconnaître donc et exiger, reconnaître et distinguer.
- Tout faire pour que ces jeunes trouvent du plaisir à apprendre, ne s'ennuient pas et puissent être fiers d'eux.
- Créer une culture dans et de la classe via des dispositifs dans lesquels chacun puisse trouver une accroche et allumer ou rallumer ses moteurs.

C'est avec des pratiques de ce qu'on appelle la pédagogie institutionnelle que je tentais de rallumer ces moteurs souvent éteints, de faire des offres, de donner du goût pour des apprentissages. A mes yeux, ces tentatives ne pouvaient passer que par un chemin vital : recréer des fiertés. Pourquoi ? Pour faire comme un contrepied à la honte.

La honte, c'est un mot que j'entendais dire sans cesse, en français et dans leur autre langue. « On se tape la honte », de la honte, des hontes, ils en ont vécu beaucoup. Celles des échecs scolaires mais aussi celles des quartiers dont ils n'osent pas toujours dire qu'ils y habitent, celles des parents dont les métiers sont très peu considérés ou devenus inexistantes, celles des frères qui ont « fait des bêtises » et sont en prison ...et d'autres hontes, au quotidien.

Je pourrais continuer à évoquer des considérations générales à ces sujets mais je préfère apporter une tranche de travail.

Dans une classe

Il s'agit d'une classe de deuxième année du secondaire, à orientation professionnelle²⁶, Vu l'option « Vendeuses », ce sont uniquement des filles qui fréquentent cette classe. Elles ont de

²⁶ L'équivalent d'une cinquième de collège mais ici, jeunes qui ne sont déjà plus dans un tronc commun d'enseignement général.

13 à 15 ans. Les mettre au travail c'est déjà toute une affaire !

Une bonne dizaine de minutes d'écoute de ma part, de mise en ordre, d'invitations au travail, amène un peu de calme et d'attention. Je leur présente la situation problème sur laquelle nous allons travailler par petits groupes : il s'agit de phrases où des formes de ponctuation différentes en changent le sens.

Découvrir la différence entre « Le professeur, dit l'élève, est un malin » et « Le professeur dit : « l'élève est un malin » amuse les élèves mais ils doivent se mettre au travail pour repérer les différences et argumenter les causes de ces différences, en s'appuyant sur les sens et usages de différents signes de ponctuation, qu'en général ils ignorent. Je pensais qu'ils s'intéresseraient mais ...

Très vite, et malgré le soin qu'il me semble avoir apporté à la préparation du travail, je remarque que plusieurs élèves sont ailleurs. L'une est occupée avec sa trousse de maquillage, se regarde dans un joli petit miroir, s'asperge d'eau de toilette, une autre jette un œil sur sa feuille de travail et beaucoup d'yeux sur ce qu'elle a sur les genoux : une revue ! Deux autres discutent de la manière dont on se fait des tresses égyptiennes, une autre se lève pour aller regarder l'état de son rimmel dans la vitre de la fenêtre, trois autres se passent sous les bancs d'autres revues encore... Le tout entre des phases de travail ou alternant selon la participation au groupe.

« Donne- moi cette revue. Ta trousse, je me la garde jusqu'à la Noël. Ton mp3, etc. » Cela se fait en général. J'aurais pu le faire. Je ne l'ai pas fait. La sonnerie d'intercours retentit. Les cinquante minutes sont passées. Je ne sais pas encore trop comment réagir. Je verrai la prochaine fois.

La « prochaine fois », je viens avec les résultats des travaux de groupe. Des exercices sont prévus pour voir si tout est compris. Et c'est rebelote. Même qu'il circule encore plus de revues. De loin il me semble avoir vu qu'il s'agit de revues dites féminines. Et des échantillons de produits Yves Rocher prennent la place des trousseaux sur les bancs.

À les voir aussi émoustillées par ce qu'elles apportent en classe, une phrase lue un jour dans un très sérieux livre de pédagogie m'a traversé l'esprit : « Leurs seins et leurs poils poussent et à l'école, on fait comme si de rien n'était »²⁷. J'ai tout arrêté de la ponctuation que je voulais leur apprendre sur le mode constructiviste.

Je leur ai dit qu'elles me semblaient bien plus intéressées par d'autres documents que par ceux du cours et je leur ai proposé de ne plus s'en cacher, de ne plus regarder leurs revues (elles, elles les appellent « des livres ») sous les bancs mais de les mettre sur les bancs. On allait les regarder ensemble.

D'abord regards méfiants et lente exécution. J'ai l'impression qu'elles ont eu peur que je ne confisque et qu'elles se sont demandées, interloquées, ce que je leur voulais.

Pour rassurer, je vais m'asseoir à côté d'Elif, qui m'avait l'air la plus « prise » par tout ce qu'elle apportait et lui demande de me montrer, de m'expliquer. Chacune, alors, de sortir sa, ses revues et d'autres encore qui viennent des sacs à dos.

« Et moi, j'ai ça, et moi ça, Venez voir, Madame. » Il y avait là des revues aux titres parlants : *Gaël, Flair, Coiffures et beautés, Jeune et Jolie, Elle, Marie-Claire*.

Voilà que les regards brillent, que l'attention est grande et que les langues courent. Je n'ai pas assez d'yeux ni d'oreilles pour aller voir chez chacune ce qu'elle veut me montrer : telle femme si belle, telle coiffure qu'elle aimerait se faire, tel régime qu'elle voudrait suivre pour être mince comme..., tel produit de beauté que « vous pouvez essayer si vous voulez ».

Au bout d'une demi-heure de quasi-inventaire dans la plus belle excitation salivante, la parole se fait parfois plus grave, plus pleine et de petits dialogues naissent :

– *Moi, j'adore cette coiffure toute courte mais mes parents ne veulent pas que je me coiffe comme ça*

²⁷ Cf Philippe Meirieu

– Ici, sur cette page, c'est toutes des blondes, mais moi est-ce que je serais bien en blond ? Mon père me tue si je me fais blonde. Et vous, madame, vous préférez les cheveux blonds ou foncés ? Il n'y a que des foncés dans la classe, hein !

– Les produits de beauté, c'est cher, mais quand on écrit chez Yves Rocher, on peut recevoir des échantillons gratuits.

– Moi je voudrais être mince mais pour les régimes, nous, on est bêtes on sait pas c'est quoi les calories... enfin c'est pas qu'on est bête, c'est qu'on sait rien, on sait pas comment il faut faire. Alors il y a des jours, moi, je mange rien.

– Ouais, des minijupes comme ça et des tops, c'est pour les Belges ou les putes, qu'elle dit ma mère ! Mais moi, j'aime bien...

– Eh, ça va, dis, tu m'as regardée, j'ai une minijupe de pute, moi ? – Mais t'es pas belge, toi, t'es italienne.

– Ben, c'est la même chose. – Et vous croyez que c'est vrai tout ce qu'ils disent dans les revues ?

– Vous me verriez avec une coiffure comme ça ? Ça m'irait ? – Mais qu'est-ce qu'ils diront, les garçons du quartier ?

En les écoutant, je réalise, plus vivement que d'habitude, une de leurs préoccupations : être belles. Je réalise qu'elles se cherchent comme femmes, qu'elles ne savent pas trop quoi, qui regarder, comment faire, qui croire et... rapidement, je décide qu'il vaut la peine d'y travailler. Je ne sais pas encore comment.

Je leur demande si elles veulent bien me prêter leurs revues (quel bonheur elles ont à me les donner !) et je leur dis que, chez moi, je vais chercher, pour la prochaine fois, ce qu'on pourrait faire avec tout cela au cours de français. J'aurai à chercher à la fois comment reconnaître et soutenir leur préoccupation première, et les en dégager ou même les en rendre maîtres, et cela, via la discipline que je suis responsable de leur transmettre : maîtrise de la langue française. Je veux travailler à ce qui, par la langue française, peut les faire avancer dans leurs apprentissages, dans ce cas-ci, des apprentissages qui concernent leur recherche d'identité féminine et qui leur permettent de l'inscrire quelque part, de se confronter à divers modèles et d'avoir plus de prise sur tout ce qui court autour, dans la société. Après tout, c'est aussi cela qui m'intéresse comme enseignante et pas seulement la ponctuation pour la ponctuation dans une phrase.

Que ponctuer avec ces élèves pour leur futur ?

Se donner un projet commun

La semaine suivante, je leur ramène les revues et un projet. Je propose un thème :

« Comment être des filles belles » et... « C'est quoi être une vraie femme », ajoute Zorica qui me confirme là ce que j'avais pressenti comme souci chez ces jeunes filles.

Le projet contient une série d'activités pour lesquelles j'ai pensé à des compétences en français.

- Regarder les revues de plus près et un peu les lire.
- Regarder aussi d'autres sortes de revues (mes élèves ne soupçonnent pas qu'il en existe d'autres avec d'autres objectifs) et un peu les lire.
- Pouvoir écrire ce qui a été découvert.
- Se renseigner à propos de la façon de nommer divers objets à lire.
- Inviter une esthéticienne après avoir écrit des questions à lui poser.
- Se renseigner à propos des régimes, en allant à la maison médicale du quartier et en faire un petit reportage écrit.
- Se renseigner à propos de la peau et des soins à lui apporter chez une dermatologue.
- Regarder des photos et lire des textes à propos de toutes sortes de femmes.

- Faire une enquête chez d'autres jeunes à propos de produits de beauté.

J'ai dit que ce projet pouvait être pris ou non. Et le projet fut choisi à l'unanimité, un mot neuf que souvent ces élèves ont repris comme leitmotiv.

Se mettre au travail

Nous commençons d'abord par regarder les revues de plus près et très vite la lecture devient critique par exemple, à propos des prix des vêtements, des phrases écrites à leur sujet ... « Mais ce ne sont pas des vraies femmes ici ... »

De vraies femmes ! Zorica en avait parlé ainsi. Je lui avais demandé ce qu'elle voulait dire. Elle avait parlé de « vraie vie de tous les jours comme ma mère ». Du coup, j'ai cherché des revues et des livres très illustrés de photos à propos de femmes et de jeunes filles un peu partout dans le monde. Les élèves travaillent par deux pour une revue ou un livre et en tirent ce qui les frappe comme images de femmes et de jeunes filles. Devant ce qu'elles découvrent, certaines trouvent qu'« il faut prévenir les jeunes en leur disant ce qu'on a vu ». De là naît l'idée de faire une revue nous-mêmes puisque finalement l'avis sur ces revues convoitées est dit ainsi : « Là, ce n'est pas la vraie vie des femmes »!

Parce que s'élèvent beaucoup de discussions, des envies et des craintes de ne pas y arriver à « notre revue », Sevim, qui fréquente la maison de quartier et a participé là à des projets, lance que « si on fait des réunions, ça pourrait peut-être aller ».

J'institue donc en grande pompe un « conseil de la revue » qui se réunit, pendant nos heures de français, toutes les semaines, le vendredi matin. Comme le projet devient grand, une demande est faite au conseil par les élèves : travailler pour la revue avec d'autres professeurs aussi. Elles voient ce qu'elles pourraient faire avec le professeur de sciences-maths et avec le professeur de dessin. Ils sont invités au conseil et des décisions sont prises avec eux. C'est ainsi que, par exemple, nous allons à la maison médicale pendant le cours de français pour une animation autour de l'alimentation et des régimes qui sera reprise au cours de sciences afin de fixer les composantes de l'alimentation. Soucieuses de garder les informations en mémoire (et c'était l'objet de la partie « français »), les responsables de la prise de notes décident de se relayer de quart d'heure en quart d'heure et, conscientes de leurs difficultés à noter vite, elles demandent des trucs. Nous y travaillons (abréviations, transformations de longues phrases en phrases télégraphiques). Au cours de sciences, s'élabore un travail à propos de la peau. Au cours de français, les notes rassemblées à ce propos sont rédigées sous forme d'article pour notre revue. Au cours de français encore, nous rédigeons des questions qui seront utilisées dans notre enquête à propos de produits de beauté utilisés par des jeunes et nous rédigeons aussi la lettre qui l'accompagne. Nous l'envoyons dans dix écoles secondaires proches et les élèves sont heureuses de recevoir beaucoup de réponses, entre autres de garçons !

Au cours de maths se font les dépouillements puis du travail sur les pourcentages et sur les représentations graphiques des résultats en « tuyaux » et en « fromages » !

De Conseil en Conseil, de travaux en travaux, la revue, leur revue s'est construite et toutes sortes d'apprentissages ont pu se faire.

Lorsque vint le moment de rassembler tous les écrits et de concevoir la présentation finale de la revue, me demandant un peu comment faire à vingt, j'ai proposé un comité de rédaction réduit pour gagner du temps. Elles n'ont pas voulu. Elles ont proposé que tout le monde vienne toute une journée pendant les vacances de Pâques pour avancer la revue ensemble et pouvoir la vendre en mai !

Voilà comment avancent ces élèves dont un directeur m'avait dit un jour : « Ne te fais pas

d'illusions, ici, avec des culs de jatte, tu pourras juste faire des unijambistes alors, ne te fatigue pas trop. Et ne les laisse surtout pas donner leur avis, sinon tu as la révolution ! » Elles étaient pourtant debout sur deux jambes... et oui, en quelque sorte, nous étions dans une révolution, tant ces élèves que moi.

Après le récit ou l'après-coup...

Que s'est-il passé au juste et de quelle révolution pourrait-il s'agir ? L'après-coup aide à lire. Non pas un après-coup qui arrangerait les affaires comme elles nous arrangent mais un après-coup qui s'appuie sur des hypothèses de départ (la mienne a simplement été celle-ci : via toute cette préoccupation qui s'active sous les bancs, ces jeunes ont l'air de demander quelque chose). J'ai fait un pas de côté, j'ai laissé là mes savoirs habituels et je suis allée y voir.

Que s'est-il passé ? Est-ce le fait de prendre au sérieux les manquements, désobéissances et transgressions de ces élèves ? De les reconnaître en m'en faisant notaire et partenaire ? Est-ce le fait d'élever leurs agissements débridés au rang d'une recherche d'identité, de dignité ? Est-ce le fait d'y percevoir une demande bien cachée ? Est-ce mon envie de plonger avec elles dans leurs questionnements et leur travail ? Est-ce le fait qu'elles aient vu mon plaisir à travailler avec elles, à travers le temps que j'y ai passé, les notes que j'ai prises sous leurs yeux pour ne rien oublier, y compris sur mes mains !? Et les « Écrivez-moi sur votre main, madame » devenus phrase de complicité ? Est-ce le plaisir que j'ai moi-même à lire, écrire, produire collectivement quelque chose et le plaisir que j'ai à le transmettre ? Est-ce le fait que je n'ai cédé ni sur ma fonction ni sur mon désir de tout faire pour qu'elles apprennent ? Est-ce la place que je leur ai laissé prendre ? Peut-être est-ce quelque chose de tout cela qui a mis ces élèves en route, par d'autres chemins que les habituels travaux en français, aussi bien pensés soient-ils ?

Ici, autre chose que les chapitres d'un cours de français intéresse et travaille les élèves : être femme et même être LA femme. Elles ne l'ont pas dit d'emblée comme tel mais elles ont montré quelque chose de leur recherche d'identification sexuelle en amenant toutes sortes d'attributs tripotés sous les bancs. Elles étaient occupées comme à feuilleter leur impasse : « C'est quoi, être une femme ? Quelle femme je peux être moi ? ». Occupées à feuilleter leur impasse, sans doute aussi dans l'espoir d'y trouver quelque partenaire. Elles se trouvaient dans l'embrouille avec leur sexualité d'autant plus que s'entrechoquent encore plus pour elles les modèles familiaux traditionnels et les modèles des publicités des sociétés modernes.

J'aurais dû, selon ce qui est habituellement admis, recommandé, simplement dire de ranger ces objets qui n'avaient rien à voir avec le cours ou confisquer ces objets interdits, pour pouvoir m'occuper, et elles aussi, du pluriel des adjectifs. C'est le singulier des sujets qui m'a interpellée ! Entendre, par exemple sous les actes répréhensibles à l'école, des sujets qui frappent à la porte et demandent. Être l'au moins une qui se fait partenaire, tenter d'entrer dans la grammaire de chacun de ces sujets et les soutenir dans leur recherche.

Je suis allée du côté de ce qui fait la différence de toutes les différences : le sujet dans son exception... et cela, avec une visée qui me vient des enseignements de Freud, de Lacan et de la pédagogie institutionnelle.

Elle a consisté dans une manœuvre de dépliage : d'abord dans les « dites-moi, montrez-moi, expliquez-moi » où elles se font un peu maîtres et moi « maître décomplété » et puis, progressivement, dans tout un travail de lectures, de rencontres, d'écriture, le tout via une organisation collective où ce n'est pas la discipline qui prime pour pouvoir travailler mais le travail qui construit la discipline... Dans toute cette orchestration se sont pointées des petites phrases parlantes qui exprimaient quelque chose du débrouillage occupé à se faire.

« Mais alors, ma mère, elle n'est pas spécialement une bête femme ! Mais alors il n'y a pas que les blondes minces ! Mais alors c'est pas seulement les vêtements ! Et si je me coiffe comme ça, les garçons vont me trouver belle ? Dites et comment on fait pour parler la première fois à un garçon ? »

Et comment je saurai s'il m'aime ? »

La révolution est là : partir des demandes, canal, sans doute, du désir latent de ces jeunes, en se mettant à leur écoute plutôt qu'à celle d'un programme de matières, tout en restant occupée avec les visées de ce programme aussi. Considérer leurs désobéissances comme une obéissance à autre chose, aller y voir et reconstruire des règles à partir de cet autre chose. Un autre chose qui n'est pas visible d'emblée et qui s'appelle le désir inconscient.

Discussion :

Résistance et subversion.

M-Christine Ségalen et Claire Zebrowski

La séquence de fin de matinée portait sur « L'effacement de la singularité au sein du travail et de l'éducation ». Les deux intervenantes, Noëlle de Smet et Anne Ganivet-Poumelec, ont mis clairement en évidence, la première dans le champ de l'éducation, la seconde, dans le monde du travail, les impacts et les ravages d'exigences exacerbées émanant d'instances administratives qui se règlent sur la norme pour tous. Elles ont aussi démontré la possibilité, grâce à l'appui du discours analytique, de se démarquer de ces discours standardisés et d'aborder les choses de manière particularisée.

Nous avons beaucoup appris du témoignage vivant de Noëlle de Smet nous immergeant dans l'ambiance sensible de certaines classes dont elle avait la charge : se décalant d'une approche de type normatif ou punitif, elle nous a montré comment elle a remobilisé le désir d'apprendre de certains élèves en échec scolaire, démotivés, sans intérêt pour le savoir. Noëlle de Smet ne s'est pas laissée glisser sur la pente de l'acquisition des compétences, il ne s'agit pas pour elle de transformer les jeunes en apprentis-sages. Au contraire, elle subvertit leur refus d'apprendre selon la norme en énonciation créative. Pour cela, elle implique son désir à elle, dans le souci d'une transmission sans standard. Avec tact et subtilité, elle remet le savoir du côté de ces jeunes en difficulté, en prenant appui sur des objets qu'ils apportent en classe clandestinement, manœuvre nécessaire pour réactiver leur désir. Son témoignage au plus près de ces réalités scolaires quotidiennes nous apprend aussi que derrière des comportements provocateurs, voire agressifs, une certaine forme de désespoir se profile chez ces jeunes qui, de par leur non-conformité à ce qui est attendu d'eux, se sentent exclus de la société. Noëlle de Smet décèle la honte chez ceux qui se sentent en marge du savoir et du coup, décrètent qu'il n'est pas fait pour eux. Elle répond à la honte en « faisant de la dignité », et par le biais du transfert et d'une écriture libidinalisée, elle redonne à ses élèves de l'estime de soi et leur permet de se réinscrire scolairement. « Ecrivez-moi sur votre main madame ! », lui disent les jeunes filles : le corps et l'invention mêlés leur permettent alors de se trouver une place inattendue dans l'Autre scolaire. Noëlle de Smet insiste aussi sur ce qui lui a permis d'adopter ainsi une position de « maître décompleté » : d'une part la pédagogie institutionnelle, et d'autre part un travail de supervision et de formation assuré par des psychanalystes de l'Ecole de la Cause Freudienne. C'est grâce à cette approche décalée que Noëlle de Smet a pu faire valoir sa créativité et celle de ses élèves.

Anne Ganivet-Poumelec nous a immergé dans le monde du travail et nous a confronté, au travers de l'exemple d'une patiente, à un « fonctionnement administrativo-médical sans clinique » qui s'applique aveuglément à tous sans prise en compte des contingences qui peuvent se présenter dans la vie d'un sujet. Et c'est ce qu'Anne Ganivet-Poumelec a fait apparaître très clairement à travers le cas de cette femme pleine de ressources qui est venue frapper à sa porte dans un moment de grand désarroi et qui, grâce à l'appui de divers partenaires, s'est battue contre cette machine administrative féroce qui l'isolait dangereusement. Ayant affaire à un Autre intraitable, elle aura, malgré tout, beaucoup de mal à faire reconnaître ses droits, mais ira jusqu'au bout de sa résistance, pour s'apercevoir au final, dans sa cure et de par son histoire, que sa position subjective y était engagée depuis le début. Le réseau « Souffrances au travail » vient en réponse à ce qui se présente d'injustice et de souffrances subies dans le cadre du travail par certains sujets : il a une fonction d'accueil et de soutien. Il propose aussi une rencontre avec un psychanalyste, ce qui ouvre, pour certains, de nouvelles perspectives. L'exposé d'Anne Ganivet-Poumelec nous montre en effet que travailler ne peut se réduire à un rapport temps/production, mais que cela concerne la place qu'un

sujet peut prendre dans le langage et dans le monde. Et plus encore, par delà l'importance d'une reconnaissance symbolique des individus au travail, Anne Gannivet-Poumelec dévoile de manière très fine qu'un sujet n'est pas seulement une victime, mais qu'il prend part inconsciemment à un certain mode de répétition : au-delà des « maltraitances » que chacun peut subir, il y a une position de jouissance qui peut s'entrevoir dans une cure, ce qui n'est pas sans changer la donne pour un sujet qui consent à l'interroger.

La justice mise au pas d'une logique sécuritaire



Wang Qingsong, *Come ! Come !*, 2007.

La vérité dans l'ordre judiciaire contemporain

Véronique Saadi

La pratique du clinicien exerçant dans une institution judiciaire vouée au discours du maître permet de cerner tout particulièrement les enjeux contemporains du lien social : entre vérité et responsabilité, quelle voie pour la justice ? Les discours politiques qui dénoncent l'augmentation du nombre de mineurs délinquants et les cohortes d'experts qui cherchent à prévenir ou à démontrer la délinquance ou le crime de façon mathématique évacuent en effet l'irrationnel que comportent certains actes.

Trois axes seront dépliés :

Le premier visera à montrer une extension du domaine de la délinquance dans les discours du monde contemporain,

le second illustrera l'impact de la science dans le domaine judiciaire,

le troisième point portera sur la question de la responsabilité du criminel, car, comme l'affirme Lacan, elle est essentielle à leur humanisation.

Extension du domaine de la délinquance

Le « phénomène délinquant », tout comme l'hyperactivité, illustrent tout particulièrement l'orientation de notre époque. Jacques-Alain Miller a lancé un débat contre la norme et l'évaluation. Son enseignement de ces dernières années s'est en effet attaché à déplier l'actualité du discours du maître et ses incidences sur le lien social contemporain.

Actuellement une scission entre l'enfant dangereux et l'enfant en danger apparaît clairement dans les discours. Des mesures judiciaires d'un nouveau genre, émanant de signalements de l'Éducation Nationale, se sont multipliées. Non plus pour signaler des enfants en danger, mais pour attendre de la justice des réponses aux comportements incommodes des enfants. La justice des mineurs fait alliance avec la norme sociale et scolaire afin de traiter les débordements des adolescents.

Ce début du XXI^e siècle montre la tentation d'une utilisation politique du phénomène délinquant. De nouveaux délits sont créés et la simple présence de quelques jeunes en bas d'une cité de banlieue devient une source d'insécurité. Par le biais d'une loi de 2010, le simple fait d'appartenir à une bande sans commettre de délit devient punissable pénalement. Un glissement sémantique s'opère et les jeunes issus de l'immigration et des communes défavorisées sont taxés de délinquants. À partir de fin 2006 se construisent un peu partout en France des prisons spécialisées pour les enfants : les EPM (établissements pénitentiaires pour mineurs). Certains magistrats sont jugés laxistes, car ils n'emprisonnent pas suffisamment. Les projets de loi visant à répondre à une demande sécuritaire insatiable se multiplient. Après les enfants, c'est au tour des parents. En 2010 par exemple, Edwige Antier, pédiatre et députée UMP, propose un projet de loi visant à interdire la fessée. Ce courant sécuritaire n'est pas seulement une politique de droite. Il a été amorcé sous le gouvernement de Lionel Jospin.

Depuis quelques années, la presse signale des cas aberrants d'enfants poursuivis en justice pour des affaires minimes. En 2008 des opérations d'envergure, très musclées, ont eu lieu dans deux

établissements scolaires du Gers, pour de soi-disant « *opérations de prévention antidrogue* ». Vingt-quatre gendarmes et trois maîtres-chiens ont pénétré dans les salles de classe, procédant à la fouille des élèves, à l'aide de chiens dressés à la détection de produits stupéfiants.

À une période de mutation de l'organisation symbolique du social, le monde de l'éducatif se tourne de plus en plus vers le judiciaire et la police pour traiter les dérives adolescentes.

Une vignette clinique :

J'ai reçu Grégory à la demande d'un éducateur qui le trouvait très déprimé. Grégory avait 16 ans. Accusé d'agression sexuelle, il est suivi à la Protection Judiciaire de la Jeunesse pour un contrôle judiciaire. Les faits lui sont reprochés par les parents de Clothilde, une camarade de classe. En l'absence d'un enseignant, elle a invité des camarades à venir chez elle. Elle a demandé à Grégory et à un autre garçon de venir la rejoindre dans sa chambre. Elle leur a proposé une fellation. Les garçons ont filmé la scène avec leur téléphone portable. Quelques temps plus tard, elle a été surprise par un surveillant dans les toilettes du collège avec un autre garçon.

Le CPE a alors convoqué ses parents pour les tenir informés de ce qui s'était passé. Il a eu « *le devoir* » - eu égard aux circulaires administratives - de dire aux parents qu'ils pouvaient porter plainte.

À cette occasion, Clothilde a évoqué les rapports sexuels qu'elle avait eu avec Grégory. Bien que Clothilde ait confirmé les dires des garçons, ses parents ont décidé de porter plainte contre les adolescents. Grégory a été arrêté, menotté et placé en garde à vue pour « *agression sexuelle* ». L'affaire a été poursuivie, car la jeune fille « *n'a pas eu un consentement éclairé* » pour accepter ces relations sexuelles. Cette option, mise en avant par l'accusation, évacue la position subjective de Clothilde, notamment sa responsabilité de sujet dans cette affaire.

Les signalements précipités et les réponses judiciaires systématiques entraînent des répercussions néfastes car elles peuvent épingler le sujet sous un signifiant légal.

Des circulaires administratives obligent les chefs d'établissements scolaires à faire des signalements dès qu'un élève se plaint d'avoir été victime de faits de nature sexuelle. Sinon, ils pourront être accusés de non-assistance à personne en danger. Il leur est bien précisé qu'ils ne doivent en aucun cas tenter d'éclaircir l'affaire. Les adultes doivent ainsi évacuer la fonction de la parole et du transfert. Au sein même de certains collèges, il existe des bureaux d'officiers de police judiciaire. En cas de problème avec un élève, le policier peut poser l'interdit et sa parole, sous couvert d'un uniforme, a plus de poids que celle d'un enseignant ou d'un CPE.

La société a donc changé sa façon d'accueillir les transgressions des adolescents ou l'éveil de leur sexualité, en ayant de plus en plus recours à l'instance judiciaire.

Lacan n'avait pas l'idée d'une société en tant qu'un tout, en tant qu'unité. En effet, il a formalisé quatre types de discours qui mettent en lumière différentes modalités de liens sociaux. Le droit est l'affaire du discours du maître. Jacques-Alain Miller explique que le discours du maître produit des épidémies « en tant qu'il se répand, en tant qu'il attire des êtres parlants. Il instaure un nouveau régime de la parole, un nouveau régime du rapport au corps, un nouveau rapport à la jouissance »²⁸. Dans un monde où les repères traditionnels, notamment paternels, ont été bouleversés, le légal a pris du terrain.

Les discours sécuritaires entraînent aussi un « *pousse-au-jour* » du côté des administrations, des citoyens et des professionnels du champ de l'éducatif. Les signifiants-maîtres comme victime, délinquant, pédophile, hyperactif orientent le monde éducatif contemporain et font discours.

²⁸ MILLER Jacques-Alain, « L'orientation lacanienne, Un effort de poésie », enseignement prononcé dans le cadre du département de psychanalyse de l'université de Paris-VIII, leçon du 13 novembre 2002, inédit.

Cette idéologie sécuritaire et comptable a des effets sur les professionnels. Dans les référentiels de compétences des éducateurs ou des psychologues, les professionnels sont désormais soumis à devoir respecter les « guides de bonnes pratiques » élaborés par l'administration. La standardisation des pratiques a resserré son chemin vers la contention comportementale. Le mythe de l'évaluation du monde contemporain remplace lentement à la PJJ la pratique clinique au cas par cas. L'institution judiciaire trouve dans le monde de l'entreprise ses nouvelles sources d'inspiration. L'évaluation, la quantification, le management, l'audit, la prévision sont désormais les maîtres-mots à la PJJ. Le travail éducatif auprès des enfants délinquants et de leur famille se voit résorbé dans une gestion des flux et des stocks, des questionnaires, des formations obligatoires, visant à redresser les adolescents, mais aussi les professionnels récalcitrants.

Les directeurs et les chefs de service participent aux Comités Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance qui réunissent des intervenants issus du champ de la police et de l'éducatif. Le maire, la PJJ, l'Éducation Nationale, les bailleurs sociaux, l'aide sociale à l'enfance, le parquet se retrouvent régulièrement pour converser sur les justiciables qui perturbent la bonne marche des institutions et des communes. Des « listes noires » s'échangent entre ces partenaires sur le mode du « donnant-donnant ». L'éthique et le secret judiciaire ont été mis au rabais au profit de la sécurité publique. Le « secret partagé » fait désormais partie de la novlangue.

Dans ce contexte normatif et étriqué, les modalités transférentielles, le désir du thérapeute ou de l'éducateur, sont remplacés par le chiffre et les procédures. Cela entraîne des effets de mortification du désir et une montée de l'injonction surmoïque des administrations et donc de la jouissance.

Comment résister à la machinerie administrative et comment préserver une pratique clinique sous-tendue par une éthique dans un tel contexte ?

J.-A. Miller, dans son cours « *Un effort de poésie* », interroge le malaise dans la civilisation. Il fait le rapport entre le maniement de signifiants par les politiques modernes et L'Art de la guerre de Sun Tzu²⁹. Il explique que Mao s'est inspiré de L'Art de la guerre, qui consiste à intimider son adversaire afin de l'atteindre moralement pour le dissuader de combattre. Cette « *technique théâtrale de la dissuasion par le discours, par l'art du discours* »³⁰ fait écho à l'intervention de Nicolas Sarkozy sur les bandes, prononcé à Nice en 2009 :

« Les magistrats n'auront plus à se poser la question de savoir qui dans la bande a fait ou pas, le simple fait d'appartenir à une bande sera en soi, de façon consciente, un délit passible jusqu'à trois années d'emprisonnement. »³¹

Il ajoute :

« Je le dis au procureur général, les magistrats n'auront plus à se poser la question de savoir qui dans la bande a fait ou pas. »

Le procureur général, qui applique les orientations gouvernementales, n'aura donc plus à se soucier de « *l'interprétation* » des faits par les magistrats. Cette vision du juge est bien éloignée de son origine étymologique. Le juge, qui est un « *diseur de droit* »³², semble avoir de moins en moins de légitimité.

²⁹ Sun Tzu a écrit, au V^e siècle av. J.-C., le premier traité de stratégie militaire. Il s'inspire des thèses de la philosophie chinoise.

³⁰ Miller J.-A., « L'orientation lacanienne. Un effort de poésie », enseignement prononcé dans le cadre du département de psychanalyse de l'université Paris VIII, leçon du 11 décembre 2002, inédit.

³¹ « Discours de Nicolas Sarkozy, Lutte contre l'insécurité », 21 avril 2009 à Nice.

³² Carbasse J.-M., *Manuel d'introduction historique au droit*, Paris, PUF, 2^{ème} édition corrigée, 2002, p. 15.

L'augmentation de la violence des adolescents trouve donc son origine dans des faits de langage, des discours qui épinglent la jeunesse sous des signifiants (bande, sauvageons, racaille, victime, multirécidiviste, etc). Si les affirmations politiques se posent comme des vérités, Lacan avait au contraire l'idée que les discours sont des semblants qui permettent de traiter le réel. Dans le cas de la délinquance des mineurs, le réel en jeu a à voir avec la pulsion pubertaire.

Les affirmations de politiques sur les faits relatifs à l'insécurité sont souvent peu convaincantes comme nous le montre le discours d'Élisabeth Guigou, ministre de la justice en 1997³³, à propos de l'augmentation de la délinquance. Elle nous dit :

« Même si la part de la délinquance des mineurs dans la délinquance générale est difficile à mesurer, son influence sur le sentiment d'insécurité est une réalité. L'aggravation des faits de violence commis par les mineurs est partout soulignée. »

Ces propos reposent sur des données statistiques, des ouï-dire qui ne sont que des semblants, bien éloignés des sciences exactes.

Marie-Hélène Brousse, psychanalyste, dans une conférence donnée à Nice en septembre 2008, précise que « l'invention de Lacan consiste à faire équivaloir discours et lien social »³⁴. Elle précise que le discours ne se définit pas comme le langage ou la parole, mais qu'il repose sur un « ensemble de productions de paroles à l'intérieur d'un langage donné. Ça se dépose. Ce n'est pas le discours de tel homme d'état mais le discours en tant qu'il est notre environnement naturel. »³⁵

J.-A. Miller souligne que le politique choisit ses signifiants à des fins d'identification. Cela consiste à faire disparaître le sujet sous le signifiant qu'il devient.

Inflation scientiste dans le domaine judiciaire : la tentation de la vérité absolue

Le courant des TCC, tout comme celui des neurosciences appliquées à la délinquance et au crime, semblent rechercher par le chiffre et le calcul une nouvelle garantie dans une civilisation marquée par le déclin du Nom-du-Père.

C'est avec la période des Lumières que s'est opéré un changement fondamental dans la perception des criminels et la façon de les traiter. Les explications religieuses ont été abandonnées et, avec elles, certaines pratiques telles que la torture. Depuis les Lumières, les méthodes médicales et scientifiques n'ont cessé de se développer dans le domaine de la criminologie. Actuellement, la criminologie se tourne vers les neurosciences et la génétique. Deux exemples :

une recherche américaine récente fait le lien entre l'activité cérébrale et la psychopathie. Les psychopathes auraient des amygdales cérébrales 20 % plus petites que la population contrôle (structures qui participent aux émotions). Et leur striatum, un ensemble de parties du cerveau qui joue un rôle dans la recherche de récompense, aurait un volume 10 % supérieur. Ces différences anatomiques chez les psychopathes expliqueraient en partie leur recherche de gain.

Neuro-loi désigne les travaux en neurosciences, comme la pharmacologie, la neuropsychologie, ou l'imagerie cérébrale, qui peuvent participer à l'éclairage des procédures judiciaires. De nouvelles méthodes de détection de mensonges, basées sur l'analyse de l'activité du cerveau sont explorées avec l'IRM. Elles recherchent les

³³ Colloque de Villepinte « Des villes sûres pour des citoyens libres ».

³⁴ Brousse M.-H., « Clinique du rapport et clinique du lien », *Rivages*, Bulletin de l'association de la Cause freudienne Estérel Côte d'Azur, n°16, octobre 2009, p. 45.

³⁵ *Ibid.*, p. 45.

modifications de l'activité cérébrale nécessaires dans le mensonge.

Notons que l'évolution des méthodes de détection du mensonge évince de plus en plus la parole. On passe de faits de langage à une introspection du cerveau.

Ces recherches, aussi passionnantes soient-elles, ne peuvent être utilisées seules. Le risque d'une utilisation exclusive d'expertises pour les criminels ou les délinquants serait de figer l'individu dans une catégorie. Car si un gène ou un câblage neuronal était mis en avant pour expliquer un crime, quel sens aurait la peine pour un condamné ? L'individu pourrait être considéré comme inamendable. Ce n'est plus seulement l'acte qui serait puni, mais avant tout le corps de l'infracteur, ce qui évincerait la question de la responsabilité du criminel. Or toute expertise comporte une part d'interprétation. Il est donc préconisé en France de ne pas les substituer à l'appréciation des juges.

La « justice scientifique », dans sa démarche de vérité absolue, opère une rupture avec la notion de responsabilité qui va au-delà de la qualification de l'acte ou de la personnalité de l'infracteur.

Vérité et responsabilité en criminologie

Freud rêvait d'une psychanalyse scientifique. Lacan nourrissait une autre vision, car il considérait que la psychanalyse ne pouvait évincer la dimension radicale de ce qui échappe, à savoir le réel.

Lacan, dès son doctorat de médecine sur la paranoïa, a montré un grand intérêt pour la criminologie. Il s'est aussi intéressé à la philosophie politique. Il avait l'idée que plus une société a des idéaux utilitaires³⁶, plus elle est axée sur la production, moins elle est susceptible de connaître « *la signification expiatoire du châtement* ». L'expiation suppose la dimension de conscience morale du sujet incriminé. Gabriel Tarde, juriste et philosophe, explique que le monde chrétien pensait l'expiation de la façon suivante :

« Il faut que le coupable veuille sa peine pour être lavé de sa faute, comme il a fallu qu'il voulût sa faute pour en être sali »³⁷.

Seule la punition de soi par soi permet au coupable de s'approprier son péché. La peine seule ne peut suffire. Il faut qu'il s'opère un changement de position chez le criminel ou le délinquant, un changement subjectif face à l'acte commis. Si la peine est une réponse de la société, l'expiation recouvre la culpabilité.

Dans le courant utilitariste, la morale n'est plus conçue en termes de valeur, mais en termes de quantité. Le plaisir comme les peines doivent pouvoir se mesurer. Dans cette perspective, l'individu perd de sa consistance personnelle au profit de l'intérêt du plus grand nombre.

Gabriel Tarde critique le droit qui agit uniquement pour le bien commun au détriment d'un traitement moral du criminel. De son côté, Lacan prend la boussole de la responsabilité du sujet. Celle-ci se démarque de l'expiation qui véhicule des aspects religieux et moraux.

En 1951, dans son article sur la criminologie, Lacan conseille de rester très prudent face à la tentation scientifique dans le domaine de la criminologie quand elle vise « *un traitement entièrement objectif du phénomène criminel* »³⁸. La clinique du crime ou de la délinquance nous éclaire sur les butées et les impasses face au réel auquel les sujets ont à faire. Certains crimes

³⁶ L'utilitarisme est un concept développé par Jeremy Bentham, juriste et philosophe du XVIII^e siècle. Dans son ouvrage *Traité de législation civile et pénale* de 1802, il définit le principe d'utilité comme l'outil du législateur.

³⁷ Tarde Gabriel, *La Philosophie pénale*, tome II, 1890, p. 152. Disponible en ligne sur : http://classiques.uqac.ca/classiques/tarde_gabriel/tarde_gabriel.html.

³⁸ Lacan J., « Prémisses à tout développement possible de la criminologie », *Autres Écrits*, Paris, Seuil, Champ Freudien, 2001, p. 123.

incompréhensibles montrent la face obscure de l'être humain.

Pour Lacan, la vérité ne peut jamais toute se dire. L'aveu peut être bien en deçà de la vérité. Le cas de Patrick Dils est, à cet égard, représentatif. En 1987, à 16 ans, inculpé d'homicides volontaires sur deux garçons, il s'accuse à tort et est condamné à la réclusion à perpétuité. Après quinze ans de prison, l'innocence de Patrick Dils est reconnue. Sur quelle vérité s'appuyer lors d'un procès judiciaire, sachant que quelqu'un peut s'accuser d'un meurtre qu'il n'a pas commis ?

Pour Lacan, la vérité recherchée dans le témoignage juridique est que la jouissance s'avoue :

« Mais, en fait, ce qui est recherché et plus qu'en tout autre dans le témoignage juridique, c'est de quoi pouvoir juger ce qu'il en est de sa jouissance. Le but, c'est que la jouissance s'avoue, et justement en ceci qu'elle peut être inavouable. »³⁹

Plus que la vérité des faits, nous dit Lacan, c'est le point de jouissance du sujet qui est appelé. Dans le Séminaire, *Le Moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse*, il relate un fait divers issu d'un article de journal à propos de l'expertise d'un criminel :

« Celui-ci a évidemment fait quelque chose qu'on n'a pas coutume de voir, encore que la possibilité en surgisse à chaque instant – écrabouiller tout simplement au bord de la route et larder de coups de couteau la personne à laquelle on est lié par les liens les plus tendres. [...] »⁴⁰ »⁴¹.

Est-ce que la vérité du crime réside simplement dans le fait de trouver le coupable ? Si la science permettra peut-être un jour de démontrer la culpabilité d'un prévenu, comment pourrait-elle cerner les motivations inconscientes en jeu dans le crime ?

L'introduction de la science dans le domaine judiciaire est, pour Lacan, une façon de déresponsabiliser la société. L'humanisation du criminel par la responsabilité est donc, pour lui, une voie à préserver :

« Les significations qu'elle révèle dans le sujet coupable ne l'excluent point de la communauté humaine. Elle rend possible une cure où le sujet n'est point à lui-même aliéné, et la responsabilité qu'elle restaure en lui répond à l'espoir, qui palpite en tout être honni, de s'intégrer dans un sens vécu. »⁴²

Le passage à l'acte ne reste donc pas hors discours et hors humanité. Quel que soit l'acte qu'il a commis, traiter de sa responsabilité permet au criminel de rester dans le monde des humains.

³⁹ Lacan J., *Le Séminaire*, Livre XX, *Encore*, Paris, Seuil, p. 85.

⁴⁰ Suite de la citation : « Le psychiatre, qui aurait ici à expliquer aux gens qu'il ne suffit pas de dire que le type est pleinement responsable pour trancher la chose, s'y dérobe. On entend alors un discours étonnant où le sujet se tord la bouche à mesure qu'il énonce ses paroles, pour dire à la fois que ledit criminel présente tous les troubles possibles de l'émotivité, qu'il est sans contact, abominable, mais que ce qu'il a fait n'en ressort pas moins, bien entendu, du discours commun, et qu'il doit tomber sous la rigueur des lois. »

⁴¹ Lacan J., *Le Séminaire*, Livre II, *Le Moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1978, p. 244.

⁴² Lacan J., « Prémisses à tout développement de la criminologie », *op. cit.*, p. 125.

De l'alliance du sécuritaire et du gestionnaire

Serge Portelli

Pour tenter de comprendre comment fonctionne aujourd'hui la justice et peut-être deviner ce vers quoi elle se dirige, il est utile d'analyser les institutions qui la composent et leurs évolutions mais il est tout autant nécessaire de repérer les différents courants idéologiques qui la traversent : courants multiples et parfois contradictoires aux origines et aux forces variées dont le jeu compliqué définit le présent autant que l'avenir.

Les ideologies a l'oeuvre

L'idéologie sécuritaire

Si la réalité judiciaire est brouillée par des discours multiples, des représentations puissantes, des fantasmes récurrents, un déluge de lois, il y a néanmoins une constante idéologique : la logique sécuritaire. On pourrait presque avancer qu'elle lui est consubstantielle. Le fait que la violence soit une des composantes inévitables de l'action de la justice peut largement expliquer cette situation, même tout le progrès consiste à canaliser cette force. « La justice sans la force est impuissante », disait Blaise Pascal dans « Pensées ». Et Paul Ricœur de préciser à l'adresse des magistrats : « Vous êtes dans cette position d'acteurs de la violence, et surtout d'héritiers de cette violence. Vous devez toujours travailler à la proportionner, la modérer, l'individualiser. Vous êtes les garants d'un État de droit démocratique où toute violence est tenue de se justifier. »

Il reste que cette logique a l'immense avantage de l'ancienneté. Elle en œuvre depuis les débuts de l'humanité et a la primauté de toute pensée sur le sujet. La loi du talion, la répression à outrance, l'omniprésence de la peine de mort, l'universalité de la torture, le recours à grande échelle à l'enfermement dans les camps ou les prisons, autant de manifestations dépourvues d'ambiguïté qui signent depuis la nuit des temps la primauté de l'usage de la violence la plus féroce et de la terreur pénale pour régler les problèmes de délinquance et de déviance de toutes sortes.

Si cette logique a connu son apogée dans les régimes totalitaires du XX^e siècle, elle reste aujourd'hui le droit commun de tous les régimes dictatoriaux, autocratiques ou autoritaires qui représentent aujourd'hui le tiers des pays de la planète.

Si le fondement sécuritaire de la justice est aussi vieux que la justice elle-même, et si nombre de philosophes l'ont depuis longtemps théorisé à leur façon, l'idéologie sécuritaire telle que nous pouvons la voir à l'œuvre aujourd'hui au XXI^e siècle repose sur des fondements renouvelés, mâtinés d'un populisme à l'œuvre dans nombre de pays occidentaux. Il est toujours possible de lui donner quelques repères.

L'école positiviste italienne et ses émules qui font de l'homme délinquant un être différent, appartenant à une autre catégorie d'humanité, une catégorie de « sous-hommes », bref une « race de délinquants » à qui il convient d'appliquer des méthodes particulières, différentes de celles réservées aux hommes « normaux ».

L'école du « droit de l'ennemi » dont le plus illustre représentant est Carl Schmitt, idéologue du régime nazi, pour qui l'État doit pouvoir, au-delà du droit, protéger la société contre tous ses ennemis potentiels.

La révolution conservatrice américaine à compter des années 1980, qui, si elle prônait le désengagement de l'État en matière économique, mettait en œuvre une politique répressive sans précédent qui fait aujourd'hui des États-Unis un État carcéral détenant tous les records mondiaux en la matière.

Le courant sécuritaire apparu au lendemain des attentats du 11 septembre 2001 dans la plupart des pays du monde et qui a conduit, parallèlement à une lutte contre le terrorisme, à une politique drastique d'abaissement des libertés et de répression renforcée.

Les principales caractéristiques de cette idéologie sécuritaire tiennent dans les propositions suivantes.

La volonté d'une répression sans faiblesse. Il s'agit de ne rien laisser passer au plus petit délinquant pour le plus petit acte de délinquance : politique se référant au concept de « tolérance zéro ». Les peines les plus sévères doivent être appliquées sans faiblesse, y compris les peines perpétuelles ou des mesures de sûreté définitives, sans rémission ni réduction.

L'adoption du principe de précaution dans les relations humaines allié à l'essor de la notion de dangerosité. Il convient de rechercher les hommes dangereux, dès le plus jeune âge, si possible, et de lutter sans pitié contre les récidivistes considérés comme le symbole d'une dangerosité dont les contours sont définis par des expertises d'apparence scientifique.

L'utilisation de la victime à des fins répressives. La victime devient l'alpha et l'oméga de toute politique pénale, ses intérêts devant primer ceux du délinquant. Le discours victimaire envahit le discours politique sécuritaire.

La politique pénale doit s'attaquer avec fermeté à l'immigration irrégulière considérée comme l'un des ferments les plus puissants de la délinquance en utilisant le refoulement, l'expulsion ou l'enfermement des étrangers en situation irrégulière.

La répression repose sur la rapidité et l'automatisme de la peine afin d'éviter la faiblesse des juges, tentés, sous prétexte de comprendre le délinquant, d'atténuer la sévérité des lois.

L'idéologie humaniste

L'humanisme n'est évidemment pas une invention récente, mais la justice est restée très longtemps rétive à ses idées. L'essor progressif des droits de l'homme lui a donné sa véritable place dans l'ordre de la justice. Mais il a fallu beaucoup de temps pour que le droit commence à prendre effectivement en compte ces exigences-là.

Faire de l'homme la mesure de toute chose, mettre l'individu au cœur de la société, le penser comme sujet de droit, respecter sa dignité, ne pas le réduire à ses actes, croire qu'il peut évoluer : autant d'idées qui sont entrées à pas comptés dans l'histoire de l'humanité. Il a fallu les Lumières pour qu'elles commencent à atteindre la justice. De la dénonciation des erreurs judiciaires et des méthodes barbares de la justice d'Ancien Régime sont nées des idées profondément humanistes telles que la présomption d'innocence ou le droit à la sûreté personnelle. Cesare Beccaria et d'autres ont réclamé un adoucissement des peines. Vont alors disparaître ou décliner l'usage de la torture ou l'application de la peine de mort. Les Déclarations de droits sont ensuite venues progressivement

décliner des catalogues de prérogatives. Elles ont complété et organisé une idéologie complète, fondée sur le respect des libertés et de la dignité de l'homme et qui s'est infiltrée peu à peu dans le concret de la justice. Même pour les plus rétifs à cette idée, un vrai progrès s'est accompli là. Cette évolution était inévitable. Si les hommes naissent libres et égaux en droit, s'ils ont des droits naturels qu'ils peuvent et doivent exercer, la justice ne peut qu'en tirer les conséquences.

Mais il faudra, au milieu du xx^e siècle, l'immense catastrophe des régimes totalitaires, l'abaissement ultime de l'humanité, et le sursaut des démocraties pour que soit donné l'élan définitif. C'est alors que s'impose l'exigence d'un procès équitable qui, au-delà de ses aspects procéduraux, jette les bases d'une justice humaniste.

A voir fonctionner aujourd'hui les justices du monde, on pourrait douter que cet esprit humaniste soit vraiment présent dans les institutions judiciaires. Certes il est loin d'avoir gagné toutes les institutions et inspiré toutes les lois et les pratiques. Mais il est bien présent et depuis maintenant longtemps dans la justice des mineurs, la justice familiale, l'aide apportée aux victimes, les services qui aident à la réinsertion, les nouvelles sanctions qui tentent - lentement - d'être une alternative à la prison. Il est aussi à l'origine d'idées désormais admises comme l'individualisation des peines ou nouvelles comme la justice restaurative. Il est aussi au cœur de tous les efforts déployés pour que les hommes jugés soient réellement écoutés, défendus, compris, aidés. Sa progression n'est pas achevée. L'humanisme reste encore un vivier d'idées et de pratiques et la source d'inspiration de nombreuses jurisprudences françaises et européennes.

L'idéologie gestionnaire

L'idéologie gestionnaire, au-delà du monde économique, semble avoir envahi tous les secteurs de la vie sociale. Des principes issus directement de l'économie libérale ont été progressivement appliqués à l'ensemble des services publics où pourtant la recherche du profit maximum n'avait pas de sens. Malgré tout la logique de marché, la primauté de l'économique, la recherche permanente de la rentabilité se sont répandues comme une traînée de poudre. Qu'il s'agisse de l'Éducation Nationale, de la santé, de la recherche, il n'a plus été question que de combat contre la crise économique, de restriction permanente de crédits, de réduction de déficit, de transparence budgétaire, de rationalisation des choix. Une armée de technocrates a entrepris de soumettre l'ensemble de la vie publique à ce qu'ils imaginaient être des règles de prétendue bonne gestion alors qu'ils ignoraient superbement quel était le fonctionnement réel et la dimension humaine des services publics.

La finalité de ces services publics est passée au second plan, chassée par des règles drastiques de gestion financière. La culture du résultat, la recherche de l'efficacité et de la performance sont devenues les maîtres mots de toute action publique. Il faut, dès lors, tout évaluer, tout chiffrer, tout programmer, tout standardiser.

La justice n'a pas échappé à ce mouvement général. La LOLF (Loi Organique relative aux Lois de Finances) et la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) ont installé des mécanismes et tout un vocabulaire à base de performance, de moindre coût, de rapidité, de modernisation. Le clou de cette politique est le fait d'un ministre de gauche qui tente de lancer en 2013 « la justice du XXI^e siècle » censée adapter la justice aux défis du siècle. Toutes les bonnes intentions y sont : rapprocher le juge du citoyen, rendre la justice accessible, compréhensible, cohérente, lisible, diligente et efficace, etc. Mais derrière ces mots, on retrouve la même idéologie gestionnaire qui poursuit inexorablement la politique entamée depuis un quart de siècle, sans distinction de couleur politique.

L'alliance des idéologies gestionnaire et sécuritaire

Il serait erroné de penser que chacune de ces trois idéologies actuellement à l'œuvre dans nos sociétés, tracent des chemins parallèles ou qu'elles n'interagissent pas entre elles. Le constat alarmant est que deux d'entre elles se conjuguent parfaitement : les idéologies gestionnaire et sécuritaire qui se renforcent l'une l'autre au détriment de l'humanisme.

On pourrait imaginer qu'une bonne gestion administrative, une politique budgétaire stricte, le souci de la performance sont des principes neutres et qu'ils s'adaptent à tout type de société, se glissent dans n'importe quel régime politique, sans l'influencer. On pourrait soutenir que les termes de « modernité », « performance », « efficacité » sont tellement vides de sens qu'ils ne constituent qu'un épiderme idéologique pouvant recouvrir n'importe quel autre corpus idéologique. Un équilibre budgétaire, toujours louable, peut correspondre à une politique d'accroissement des inégalités ou de restriction de celles-ci. On a connu les fonctionnaires extrêmement performants, respectant mieux que quiconque les priorités de l'État et au moindre coût dans les régimes les plus démocratiques ou les plus totalitaires. Eichmann était un fonctionnaire modèle, dont les actions ont toujours été évaluées et lui ont permis un brillant avancement. En réalité l'idéologie gestionnaire, en matière de justice - comme en tout autre domaine - est un allié permanent de l'idéologie sécuritaire.

Rapidité, réactivité

Toutes deux ont d'abord pour effet de réduire la place de l'humain. Leur alliance est même spectaculaire dans l'optique d'une réduction des coûts de fonctionnement et d'une rationalisation des méthodes. S'agissant de réduire le temps passé pour une même tâche, il est évident que, du fait de cette contrainte économique, la part consacrée à l'humain va s'en trouver restreinte d'autant. La valeur d'humanité étant impossible à chiffrer en termes de performance, les entretiens trop longs, les auditions ne portant pas strictement sur ce qui est considéré comme l'essentiel vont être rabotés. Les investigations sur la personne, le souci de son passé, la recherche du contexte de ses actes apparaissent comme un luxe inutile et coûteux.

La justice civile en paye le prix : une étude récente sur le temps consacré par les juges aux affaires familiales aux audiences de divorce montrait qu'en moyenne il était de dix-huit minutes. Mais dans le domaine pénal, le rétrécissement du temps passé dans le contact humain ne peut que favoriser des décisions répressives. Toutes les études récentes menées en France par des observatoires des comparutions immédiates (à Lyon et Toulouse notamment) montrent que le temps consacré à chaque affaire est en moyenne de trente minutes. Il est évident qu'en si peu de temps, alors que les peines encourues et prononcées peuvent être très lourdes, l'acte commis occupe la presque totalité des débats et que l'individualisation de la sanction, la prise en compte des facteurs humains, sont réduites à la portion congrue, renvoyées à un éventuel réexamen par le juge de l'application des peines dans le cadre d'un possible aménagement de peine.

Aller plus vite, accélérer la sanction judiciaire suppose aussi qu'on sacrifie des procédures jugées trop compliquées, trop longues, trop coûteuses. D'où, ces dernières années, une diminution impressionnante des ouvertures d'information au profit de procédures dites accélérées. L'essor de ces procédures rapides de jugement va de pair avec la création et le développement de ce que l'on a baptisé la politique de *traitement en temps réel* (TTR) généralisée progressivement dans les parquets. Toujours guidé par le souci de l'efficacité et de la rapidité, il s'agit d'apporter une réponse immédiate, en tout cas la plus rapide possible, et assurant une répression certaine à un type de délinquance, la plus visible.

Le développement des procédures expéditives de comparution est le fleuron de cette politique. Il en

est d'autres tout aussi consternantes. La procédure des ordonnances pénales dont il est rarement question dans les débats sur la justice. Et pourtant 140 000 décisions de ce type sont prononcées chaque année en France : plus du quart de l'activité des tribunaux correctionnels. Une procédure sans audience où le juge statue simplement sur dossier, sans motivation, sans jamais avoir vu celui qu'il condamne, pour une infraction quelconque au code de la route, un vol, un recel, une dégradation, un usage de stupéfiant. Il n'y a pas plus déshumanisé certes, mais rien n'est plus rapide, plus économique.

Dans le même ordre d'idée ont été créées des procédures réduisant le temps d'audience et supprimant des débats jugés inutiles. Les procédures de plaider coupable, qui ont représenté l'immense majorité des condamnations prononcées aux États-Unis, ont essaimé en France. L'audience ne porte plus que sur l'acceptation ou non de la peine qui a été négociée préalablement avec le procureur de la République. Les droits de la défense en pâtissent nécessairement mais qui s'en soucie puisque le gain de temps est évident. Le contact réel du juge et du prévenu passe au second plan comme si le dialogue judiciaire était, là encore, un luxe onéreux.

C'est le même souci d'économie qui pousse au développement de la visioconférence. Peu importe, là encore, que la relation soit réduite à un dialogue par écran interposé. Le souci premier est de gagner en sécurité et en économie. Oser dire que ce simili-dialogue appauvrit la relation humaine devient une indécence budgétaire. Se multiplient ainsi ce qu'on appelle les « audiences virtuelles ». Elles sont de plus en plus utilisées aux États-Unis et notre Garde des Sceaux en fait l'une de ses propositions pour sa « Justice du XXI^{ème} siècle ». On nous dit que tout le monde y gagne : les États qui économisent des millions et même les prévenus qui n'ont pas à se lever à quatre heures du matin et à attendre des heures dans les couloirs de palais de justice.

Évaluation, chiffrage

L'un des crédos de la politique gestionnaire est la définition d'objectifs qu'ils soient personnalisés ou collectifs. Il faut chaque année mobiliser les énergies pour atteindre, dans une tension permanente, un résultat qui corresponde à la politique du service, de l'entreprise, du ministère, etc. D'année en année, toujours plus, toujours mieux et évidemment, mieux que les autres. Une technique de management connu sous le sigle MBO, Management By Objectif, inventée par Peter Drucker, un américain qui avait fui l'Allemagne et le nazisme en 1933 et s'était investi aux États-Unis comme consultant des grandes entreprises et dans l'étude et la théorisation de leur gestion. Ses deux dogmes, fixer des objectifs et mesurer la performance (contrôle de gestion), allaient devenir la base de la politique du chiffre.

En matière policière s'est ainsi développée ce que l'on a appelé la politique du chiffre. Elle a conduit pendant des années les services de police et de gendarmerie à privilégier les "bons" chiffres, selon les directives d'arrestation, de garde à vue, de reconduite à la frontière ou d'élucidation des affaires qui étaient fixées en début d'année par le ministre et relayées tout au long de la hiérarchie. On voyait ainsi chaque fin janvier le ministre de l'Intérieur se démener devant une foule de journalistes pour évoquer les évolutions statistiques, graphiques à l'appui, évolutions qui traduisaient évidemment toujours plus de gardes à vue, d'expulsions et des taux d'élucidation en progression. La dernière grande loi sécuritaire votée en 2011 sous l'impulsion du ministre de l'Intérieur s'intitulait d'ailleurs, sans souci du ridicule, « Loi d'Orientation et de Programmation pour la Performance de la Sécurité Intérieure » (LOPPSI 2). Une loi du même type avait été votée en 2002 (LOPSI 1) mais le mot « performance » n'y figurait pas encore. Tout l'essor de l'esprit gestionnaire est dans ce petit mot-là.

En matière judiciaire, la nécessité d'une réponse pénale est devenue le dogme de tous les parquets de France. Il s'agit d'éviter le reproche de laxisme, ne surtout pas laisser croire que l'on reste inactif

devant la délinquance, comme si le fait de sanctionner la moindre brouille allait faire reculer le « sentiment d'insécurité ». Sous couvert d'améliorer sans cesse la statistique, on retrouve la même politique de la « tolérance zéro », de chasse à l'impunité.

On a vu ainsi, dans les comptes annuels du ministère de la justice, le « taux de réponse pénale » passer de 64,9% en 1998 à 88,4% en 2010 sans que jamais ce chiffre ne recule d'une année à l'autre.

Un autre métier

Ces transformations, dont nous ne citons que quelques exemples, ne concernent pas que des procédures. Elles s'attaquent au cœur des métiers qui ont pour vocation de traiter l'humain. Peu à peu ces professions changent de visage. De même que l'ouvrier avait vu son métier muter sous l'influence des nouvelles méthodes liées à l'essor du taylorisme et de ses avatars, l'apparition d'une idéologie gestionnaire change l'essence même des métiers.

En matière judiciaire, a été inventée dans cet esprit l'expression de « chaîne pénale ». Dans un premier temps, le terme était purement informatique, s'inscrivant dans la définition et l'économie de divers logiciels. En 2009, le président de la République assure : « Police, gendarmerie, Justice : nous sommes la même *chaîne pénale*. » En décembre 2010, le garde des Sceaux affirme : « Il existe dans ce pays une *chaîne pénale*, cette chaîne pénale, c'est la justice et la police. On a besoin de ces deux forces [...] et si on tape sur un maillon de la chaîne pénale, c'est toute la chaîne qu'on affaiblit. » Le premier ministre, à la même époque, ne dit rien d'autre : « La justice a elle-même le devoir d'assurer la cohérence de la *chaîne pénale* toute entière. » En août 2013, Manuel Valls, alors ministre de l'intérieur, rappelle : « Le ministre de l'intérieur et le ministre de la justice doivent travailler ensemble parce que nous avons besoin d'une chaîne pénale qui soit la plus efficace possible. » L'idée de fond est que le juge ne doit pas contrarier le travail de la police ou des parquets et qu'il existe une solidarité entre les différents intervenants en matière pénale. Le juge, sous prétexte d'indépendance, ne doit pas contrarier une répression engagée par la police. « Trop souvent, [se plaignait Nicolas Sarkozy], la *chaîne de sécurité* s'interrompt brusquement après l'interpellation. »

Le métier de juge perd ainsi de sa spécificité. Un des principes les plus fondamentaux d'une démocratie, l'indépendance absolue du juge face à la police ou au parquet, se délite face à la nécessité d'apporter une réponse uniforme et surtout conforme aux exigences répressives. Une continuité statistique se transforme ainsi en une continuité répressive sans qu'aucune personnalité politique de quelque bord que ce soit vienne rappeler des règles juridiques élémentaires.

Apparaît aussi l'idée que les juges ont une responsabilité collective. S'ils interviennent à l'occasion d'une affaire déterminée pour juger des cas individuels, il faudrait aussi qu'ils gèrent les flux dans lesquels s'inscrivent les infractions dont ils sont saisis et les sanctions qu'ils prennent. La délinquance devient ainsi une sorte d'objet économique. L'Europe libérale est à la pointe de cette vision gestionnaire : la Commission Européenne Pour l'Efficacité de la Justice (CEPEJ), institution dépendant du Conseil de l'Europe et à laquelle on doit d'intéressantes études comparatives, véhicule en permanence ces notions : comment chaque pays gère-t-il ses flux d'affaires ? Quels indicateurs de performance peut-on inventer ? Comment traiter le stock d'affaires entrantes sans augmenter le stock d'affaires pendantes ? Comment calculer le temps nécessaire pour clore une affaire ?

*

Peut-on échapper à cette évolution qui semble inéluctable ? L'humanisme semble a priori n'avoir que peu d'atouts face à l'évidence de la peur, du besoin d'ordre et de sécurité. Il ne revendique pas une vérité scientifique, ne prétend pas à l'excellence d'une méthode, ni à la rapidité d'une solution. Il n'y a pas de théorème, pas de statistique, pas de *guidelines*, pas de performances humanistes. Mais toute la force de l'humanisme est précisément dans cette faiblesse-là : il n'a pas besoin de chiffre pour exister, il ne lui en a jamais fallu, il n'en aura jamais besoin. Il est de l'ordre d'une autre évidence, celle de la dignité et de la liberté.

Discussion :

Élisabeth Brunet

Éric Laurent rappelait, à l'orée de la séquence « la justice mise au pas d'une logique sécuritaire », que le judiciaire versus sécurisation était un signifiant maître de notre époque.

Ces nouvelles gouvernances, très construites et élaborées, ont un impact humain qui n'est pas aperçu par ceux qui les préconisent.

Ce que Véronique Saadi, psychologue en service de Protection Judiciaire de la Jeunesse, a remarquablement démontré en dépliant son travail de thèse de doctorat.

Le discours sur la délinquance s'est modifié, provoquant de graves incidences sur le lien social. Nous sommes passés d'un discours sur la protection de l'enfant à un discours sur la protection contre les débordements des adolescents, considérés comme délinquants, ayant des conséquences réelles : création de nouveaux délits et de nouvelles peines, tentations d'objectivations scientifiques et statistiques de ces phénomènes, ségrégation de certaines couches de la population. Ceci n'est pas sans conséquences non plus sur les professionnels sommés de standardiser leur pratique.

V. Saadi se demande alors comment préserver une pratique clinique et une éthique professionnelle. Elle soutient avec Lacan et Jacques-Alain Miller que la vérité ne peut pas toute se dire alors que le tribunal veut faire avouer une jouissance ignorée du sujet lui-même, et qu'il s'agit de laisser chance au criminel de traiter sa responsabilité pour rester inscrit dans l'humanité.

E. Laurent ajoutait que pour Lacan, l'inhumain étant au cœur de l'humain, la sanction faisait partie de l'humanisation, ce qui s'oppose au rêve d'objectivation actuel.

Serge Portelli a ensuite montré en quoi pour le juge, le mariage de la logique sécuritaire et de la logique gestionnaire et managériale produit des effets spécifiques. De nouveaux signifiants émergent : dangerosité, tolérance 0, principe de précaution, discours victimaire, rêve d'une sanction automatique, rapide et certaine. Ainsi, la façon dont la justice s'exerce dorénavant en modifie les fondements même. La place laissée à la parole ne cesse de rétrécir, ce qui réduit à rien la complexité humaine et modifie l'espace et le temps. « Il n'y a plus de respiration dans la justice. »

À cette double idéologie il oppose l'humanisme et les droits de l'Homme, non comme idéologie portée par des mots dont on se gargarise, mais comme nécessité effective et urgente. Pour ce faire S. Portelli soutient qu'il s'agit « de dire et laisser parler, au risque de comprendre. »

E. Laurent rappelle alors que nous nous taisons parce que nous aimons la science qui est un fantasme et qui comporte en elle un désir de savoir qui est passion mortelle. La psychanalyse peut, elle, jouer son rôle comme contrepoint à l'extension universelle de ce discours qui, par l'objectivation, est haine du vivant engendrant la haine de l'autre.

Reste que le psychanalyste doit faire d'autres usages des *machines langage* – le virtuel – pour provoquer des transferts, afin de faire valoir la variété infinie des particularités de la lettre.

Insu et issues se conjuguent au futur



Wang Qingsong, *Follow me*, 2003.

Quelques lignes d'avenir des impasses de notre civilisation

Éric Laurent

Lacan aimait laisser pour nous dans son enseignement des énoncés portant sur « notre avenir » et la place qu'y tiendront le désir et la jouissance. Un certain nombre de ses *Écrits* et de ses Séminaires, comporte des prédictions d'avenir ou bien des lectures à contrepied du discours courant sur les symptômes qui font notre civilisation. Lacan aimait terminer ses Séminaires en annonçant non pas nécessairement comment il reprendrait l'année suivante, mais en opérant une véritable coupure en s'adressant à un horizon lointain. Vous mettez d'ailleurs en exergue du programme de ces journées l'un d'entre eux. « [...] le désir de l'homme, longuement tâté, anesthésié, endormi par les moralistes, domestiqué par des éducateurs, trahi par les académies, s'est tout simplement réfugié, refoulé, dans la passion la plus subtile, et aussi la plus aveugle, comme nous le montre l'histoire d'Œdipe, la passion du savoir. C'est celle-là qui est en train de mener un train qui n'a pas dit son dernier mot »⁴³. Déclaration elle-même très subtile. Cette phrase vient de la dernière séance du Séminaire VII, *L'Éthique de la psychanalyse*, le 6 juillet 1960, annoncé par « Un mot de conclusion ». C'est une façon de nouer ce que Lacan a pu appeler ailleurs le « déchaînement » de la science et le désir, à l'envers de la corrélation entre la science et la « forclusion du sujet ». C'est une des lignes d'avenir des impasses de notre civilisation que je voudrais explorer avec vous.

La science comme passion aveugle à la singularité

Reprenons le raisonnement de Lacan à la fin du Séminaire VII qui articule très précisément psychanalyse et modernité. C'est une des réponses parmi les nombreuses que Lacan a apportée à la question cruciale sur l'articulation de la psychanalyse et de notre civilisation de l'âge de la science. La psychanalyse est-elle une science ou son envers ? Qu'est-ce qu'une science qui inclurait la psychanalyse ? À la fin du Séminaire sur l'Éthique donc, il propose une réponse très particulière. « Le champ qui est le nôtre pour autant que nous l'explorons se trouve faire de quelque façon l'objet d'une science. La science du désir, allez-vous me dire, va-t-elle entrer dans le cadre des sciences humaines ? » Cet ensemble des sciences humaines, Lacan prend une position radicale, est « méconnaissance systématique et principielle ». Elles n'ont « [...] pas d'autre fonction que d'être une branche, [...] du service de pouvoirs plus ou moins branlants dans le manche. »⁴⁴ Par cette déclaration, Lacan généralise à l'ensemble des sciences humaines ce que Canguilhem énonçait de la psychologie : le danger de « glissade [...] du Panthéon à la Préfecture de police »⁴⁵. On trouve dans la distinction faite par Lacan entre les moralistes et les académies, une amorce de ce qui sera l'opposition entre discours du maître et discours universitaire. Il distingue les sciences humaines d'une part et le champ de la science d'autre part. Et il pose une question. Quelle est la science qui serait « à cette place que je désigne comme celle du désir ? ». Après avoir écarté toute prétention de « science humaine », il répond : c'est la science elle-même, cette sublimation parfaite qui accomplit « toutes sortes de conquêtes ». Cette proposition surprenante est assortie d'une conséquence. Le désir trahi par le maître, par les éducateurs et les académies, est devenu passion du savoir, « la plus subtile et la plus aveugle, comme nous le montre l'histoire d'Œdipe ». C'est une passion mortelle. Comme Jacques-Alain Miller a pu le montrer ailleurs, Lacan fait du savoir comme tel, le vecteur de la pulsion de mort. Le maître s'est laissé séduire par la science et donc « [...] nous avons actuellement cette vengeance sur le dos »⁴⁶. Le mot de vengeance est fort, et désigne la vengeance du désir sous son aspect mortel.

⁴³ Lacan J., *Le Séminaire*, livre VII, *L'éthique de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1986, p. 374.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 373.

⁴⁵ Lacan J., « La science et la vérité », *Écrits II*, Paris, Seuil, 1999, p.339-340.

⁴⁶ Lacan J., *Le Séminaire*, livre VII, *L'éthique de la psychanalyse*, *op. cit.*, p. 374.

À l'opposé de la volonté d'objectivation, Lacan s'intéresse aux effets de subjectivation nouveaux que produit la science. Il se manifeste chez le scientifique des années soixante, vivant dans la perspective d'une guerre totale et destructrice pour l'humanité, seulement protégé par le discours de la *deterrence*, de la « dissuasion », par l'angoisse et la culpabilité. L'aventure intellectuelle de Robert Oppenheimer en était l'éponyme. Il faut saluer la récente biographie par Ray Monk⁴⁷, qui vient comme un point d'orgue, après d'autres déjà importantes⁴⁸. Robert Oppenheimer est celui qui a participé de façon décisive à l'invention de la bombe atomique, et une fois qu'elle a été utilisée à Hiroshima et Nagasaki, en a été très angoissé. Il s'est demandé ce qu'il avait fait. Comme sujet divisé, il était pris entre des feux extrêmement divers, c'était une personnalité déchirée. « À 38 ans, il conservait les marques d'un garçon riche, gâté et capricieux dont la conduite dépressive basculait quelquefois dans l'imprévisible. Parfois il avait l'air fou. »⁴⁹ Marié à une militante communiste américaine en 1940, il avait comme maîtresse une universitaire charmante, elle aussi membre du parti communiste, qui lui soutirait les vers du nez et fréquentait des agents du KGB. Convoqué devant la Commission des activités anti-américaines, Oppenheimer a dénoncé un certain nombre de ses collègues, ce qui lui a été ensuite reproché. Néanmoins, il finit par récupérer toutes ses autorisations d'accès aux dossiers les plus pointus de la recherche nucléaire. Animé d'un orgueil de savant remarquable, il est méchant camarade, comme le sont parfois quelques savants. Au laboratoire à Los Alamos, les luttes de pouvoir se jouent autour d'Oppenheimer, physicien directeur du *Manhattan project*. De même, lorsqu'il prit la direction de l'*Institute for Advanced Study* à Princeton, les mathématiciens le soupçonneront de multiples manœuvres favorisant les physiciens et il ne cessera d'avoir des relations conflictuelles avec eux⁵⁰. Ces savants, comme Oppenheimer, qui se trouvent au « point le plus avancé de la science » se retrouvent, dit Lacan, « au pied du mur de la haine »⁵¹.

C'est ce point de connexion avec la haine qui permet à Lacan d'ajouter une réflexion qui porte aussi sur le statut de la violence dans notre modernité. D'un côté, on peut dire que la violence dans la vie quotidienne diminue par le processus de la civilisation qui permet un « processus d'intériorisation » de la pulsion de mort⁵². De l'autre, la pulsion de mort ne disparaît pas pour autant. Ces « processus d'intériorisation » de la pulsion de mort et de la violence sont aussi constatés par les psychologues qui se réjouissent de constater un constant progrès dans la baisse de la violence dans la civilisation, par le transfert de la violence légitime aux États. L'un des exposants de cette thèse les plus célèbres est Steven Pinker, qui s'est éloigné de la linguistique pour se consacrer à une psychologie du développement plus large. Il faut être à la fois professeur de psychologie à Harvard, auteur de best-sellers scientifique, psychologue évolutionniste, neuro-expert toutes cognitions, « juif culturel sérieux », comme le dit un commentateur, et marié en troisièmes noces à l'excellente philosophe écrivaine Rebecca Goldstein, pour pouvoir soutenir la thèse que Steven Pinker soutient dans son livre : « Les Anges du meilleur de notre nature ». En version originale : *The better angels of our nature*⁵³. Sa thèse est simple : la violence dans l'histoire humaine diminue. Il traduit donc sous forme expérimentale et en faisant recours aux neurosciences l'hypothèse de Freud, et celle de

⁴⁷ Monk R., *Robert Oppenheimer, A Life Inside the Center*, Doubleday, 2013.

⁴⁸ Pais A., *J. Robert Oppenheimer, A Life*, [Oxford University Press](#), 2006. Bird K., Sherwin M.J., *American Prometheus : The Triumph and Tragedy of J. Robert Oppenheimer*, Vintage Books, 2006. McMillan P.J., *The Ruin of J. Robert Oppenheimer, and the Birth of the Modern Arms Race*. Bernstein J., *Oppenheimer, Portrait of an Enigma*, Ivan R. Dee, 2005.

⁴⁹ Johnson G., « What made him tick ? », *New York Times*, 28 juin 2013. (http://www.nytimes.com/2013/06/30/books/review/robert-oppenheimer-a-biography-by-ray-monk.html?_r=0)

⁵⁰ Goldstein R., *Incompleteness, The Proof and Paradox of Kurt Gödel*, Atlas Books, 2005, p.239.

⁵¹ Lacan J., *Le Séminaire*, livre VII, *L'éthique de la psychanalyse*, op. cit., p. 374.

⁵² Freud S., « Pourquoi la Guerre ? », *Résultats, idées problèmes*, tome II, PUF, 1998, p.211.

⁵³ Pinker S., *The better angels of our Nature, Why violence has declined*, Viking Books, 2012.

Norbert Elias qui écrivait en 1939, *La Civilisation des mœurs*⁵⁴. La raison en est aussi simplement énoncée : notre cerveau évolué peut dominer notre cerveau reptilien. Cela sonne comme du Freud 1932, et fait partie des bonnes nouvelles que peut annoncer la psychologie évolutionniste. Nous ne sommes pas déterminés par l'évolution pour rester fixés aux conditions du passé, nous pouvons évoluer vers le mieux. La thèse est simple mais elle est soutenue par des raisonnements et des preuves compliqués. Ils incluent le calcul statistique à partir de traces archéologiques pour calculer les taux d'homicides aux époques les plus reculées. S'y ajoutent des calculs sur documents historiques, extrapolés dans les règles, qui montrent que le taux d'homicides en Angleterre est maintenant le centième de ce qu'il était aux alentours de 1400. Il n'est pas le seul à raisonner ainsi. Ces chiffres sont d'ailleurs repris par le criminologue britannique Manuel Eisner qui « souligne qu'on comptait chaque année 40 homicides pour 100 000 habitants au xv^e siècle dans les grandes villes européennes. Un taux qui s'élève désormais à 1,1 pour 100 000 dans notre pays »⁵⁵. Steven Pinker entretient aussi des réflexions anthropologiques sur la nature des violences dans les sociétés sans État, comparée aux effets du monopole de la violence légitime une fois faite l'invention « cognitive » de l'État. Nous n'échappons pas d'avantage aux vastes réflexions sur les bienfaits de l'éducation pour lutter contre les préjugés de toutes sortes et les comportements violents dans leur ensemble. L'égalité croissante des sexes et leur attitude distincte à l'égard de la violence directe est bien entendu prise en compte. Comment résister à de si nombreuses et si belles évidences ? Enfin quelque chose dont on peut se réjouir dans un monde si méchant et cruel. Dans toutes ces belles preuves statistiques, un petit problème semble difficilement éliminable : le xx^e siècle, ses guerres entre états, ses guerres civiles, ses guerres oubliées, ses guerres justes et son ignominie centrale : la Shoah. Pinker hésite, il n'est pas obtus, mais il tranche cependant. Il s'agit d'un phénomène aberrant, exceptionnel, imprévisible, non significatif finalement. Pas de chance pour le xx^e siècle et ceux qui l'ont habité, mais il ne faut pas perdre de vue le point de vue le plus large, le panorama global.

Lacan n'a pas la même confiance que Freud ou Pinker dans la civilisation. Il part plutôt du réel des passions et de leur destin. « [...] la haine, comme l'amour, est une carrière sans limite. Cela est peut-être plus difficile à vous faire entendre, parce que, pour des raisons qui ne sont pas si réjouissantes que nous pourrions le croire, nous connaissons moins de nos jours le sentiment de la haine que dans des époques où l'homme était plus ouvert à sa destinée. Certes, nous avons vu, il n'y a pas très longtemps, des manifestations qui, dans ce genre, n'étaient pas mal. Néanmoins, les sujets n'ont pas, de nos jours, à assumer le vécu de la haine dans ce qu'elle peut avoir de plus brûlant. Et pourquoi ? Parce que nous sommes déjà très suffisamment une civilisation de la haine. [...] La haine s'habille dans notre discours commun de bien des prétextes, elle rencontre des rationalisations extraordinairement faciles. Peut-être est-ce cet état de floculation diffuse de la haine qui sature en nous l'appel à la destruction de l'être. »⁵⁶

Nous voyons l'originalité de la thèse de Lacan. Au lieu de considérer que le facteur déterminant de la baisse de la violence dans la vie quotidienne serait l'acceptation du monopole du transfert de la violence légitime à l'État, il avance que ce serait le fait de vivre dans une civilisation « de la haine ». Que veut-il dire ? Il dénonce sûrement par là un usage de la science objectivant tout des rapports humains et qui nous soulage de prendre en charge la haine individuelle. Lacan précise cette perspective et l'allusion aux « phénomènes récents » dans *Le Séminaire X* sur L'angoisse : « [...] il n'est pas hors de saison de rappeler à ce propos ce qu'un certain progrès des relations interhumaines, ces *human relations* si à la mode depuis la dernière guerre, a pu accomplir, pendant ladite dernière guerre, quant à la réduction de masses humaines entières à la fonction

⁵⁴ Elias N., *La civilisation des mœurs*, Pocket, 2003.

⁵⁵ Vincent C., « Cette violence qui nous taraude », *Le Monde*, 19 septembre 2013. (http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/09/19/cette-violence-qui-nous-taraude_3481135_3224.html)

⁵⁶ Lacan J., *Le Séminaire*, livre I, *Les écrits techniques de Freud*, Paris, Seuil, Points, 1998, p. 421-422.

d'excréments. »⁵⁷

Ainsi mise dans son contexte, Lacan considère comme central pour l'avenir, le destin des rapports entre la civilisation globalisée et cette science qui est devenue la sublimation essentielle du désir. « La sublimation, comme je l'ai écrit quelque part, est ce par quoi peuvent s'équivaloir le désir et la lettre. »⁵⁸ « L'organisation universelle a à faire avec le problème de savoir ce qu'elle va faire de cette science où se poursuit manifestement quelque chose dont la nature lui échappe. La science, qui occupe la place du désir, ne peut guère être une science du désir que sous la forme d'un formidable point d'interrogation [...]. Autrement dit, la science est animée par quelque mystérieux désir, mais elle ne sait pas, pas plus que rien dans l'inconscient, ce que veut dire ce désir. »⁵⁹

J'ai entendu en ce point beaucoup de mes amis prendre peur devant ce qui pourrait apparaître comme une position anti-science, qui nous jetterait dans une position nostalgique d'un monde d'avant la science ou d'une sorte de *luddisme*, de *rage against the machine*, rejetant le monde que la science engendre. Lacan prend ses précautions pour nous éviter une telle crispation archaïsante. C'est parce qu'il prend la mesure du phénomène paradoxal de ce lien du savoir et de la pulsion de mort qu'il peut nous proposer aussi une solution. « L'avenir nous le révélera, et peut-être du côté de ceux qui, par la grâce de Dieu, ont mangé le plus récemment le livre, je veux dire ceux qui n'ont pas hésité à écrire avec leurs efforts, voire avec leur sang, le livre de la science occidentale – ce n'en est pas moins un livre comestible. »⁶⁰

Nous avons à apprendre des savants eux-mêmes comment manger le livre de la science. Les savants, ceux qui font la science, témoignent de ce que l'on ne peut pas vivre impunément dans le bain du discours de la science. On en paye un certain prix que la manifestation subjective du savant liée à son activité même, met en évidence. Lacan souligne que cela suppose d'aller au-delà de la position de Freud à l'égard de la science. « Il y a une chose dont Freud n'avait pas parlé, parce qu'elle était taboue pour lui, à savoir la position du savant. C'est également une position impossible, seulement la science n'en a pas encore la moindre espèce d'idée, et c'est sa chance. C'est seulement maintenant que les savants commencent à faire des crises d'angoisse. [...] « Toutes ces petites bactéries avec lesquelles nous faisons des choses si merveilleuses, supposez qu'un jour, après que nous en aurions vraiment fait un instrument sublime de destruction de la vie, un type les sorte du laboratoire. ». »⁶¹

On sait que cette angoisse des biologistes, devant les *Weapons of Mass Destruction*, fera retour de façon paranoïde lorsqu'il faudra justifier la seconde guerre d'Irak. Ce n'est pas sans rapport avec la structure du discours de la science et de l'angoisse qu'il véhicule, que Tony Blair a pensé que ce serait un prétexte acceptable par tous. L'angoisse des biologistes des années soixante-dix avait préparé le terrain. Mais il n'y a pas seulement l'angoisse qui doit être considérée dans les vacillements de la position de neutralité du savant à l'égard de la science. On peut aussi prendre en compte les déclenchements de psychose qui sont, dit Lacan, moins en rapport avec une forclusion œdipienne, qu'avec le vacillement de la certitude du savant comme telle. En épistémologie des sciences, Thomas Kuhn opposait le régime « normal » de la science à ces moments de crise, aux ruptures des « révolutions » scientifiques. Il ne faut pas oublier, rappelle Lacan dans « La science et la vérité » : « [...] le drame subjectif que coûte chacune de ces crises. Ce drame est le drame du savant. Il a ses victimes dont rien ne dit que leur destin s'inscrit dans le mythe de l'Œdipe. Disons que la question n'est pas très étudiée. J. R. Mayer, Cantor, je ne vais pas dresser un palmarès de ces

⁵⁷ Lacan J., *Le Séminaire*, livre x, *L'angoisse*, Paris, Seuil, 2004, p. 348.

⁵⁸ Lacan J., *Le Séminaire*, livre vi, *Le désir et son interprétation*, Paris, La Martinière, 2013, p. 571.

⁵⁹ Lacan J., *Le Séminaire*, livre vii, *L'éthique de la psychanalyse*, op. cit., p. 374.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 374-375.

⁶¹ Lacan J., *Le triomphe de la religion*, Paris, Seuil, p.73-74.

dramas allant parfois à la folie où des noms de vivants viendraient bientôt [...] »⁶².

Sur Cantor, nous bénéficions maintenant des travaux de Nathalie Charraud, et de la biographie de Joseph W. Dauben⁶³. On pourrait ajouter aussi le nom de Gödel sur lequel des travaux récents ont permis de mieux saisir l'articulation de sa paranoïa aux développements de son œuvre⁶⁴. Le nom d'Alexandre Grothendieck, parmi les mathématiciens les plus brillants de la brillante École française, serait aussi à prendre en considération. Le témoignage de première main de Pierre Cartier, a donné des indications précieuses qui éclairent le drame subjectif payé pour sortir des impasses laissées par André Weil et Bourbaki, pour aller au-delà⁶⁵. Il faudrait aussi évoquer le silence de Paul Dirac pris dans la querelle d'interprétation de la mécanique quantique⁶⁶.

C'est donc du côté du un par un des savants, de la façon dont ils assument leur désir, au-delà de leur culpabilité, mais avec elle, que nous trouverons une façon de vivre avec la science qui soit possible pour d'autres, pour ceux qui ne sont pas à la pointe de la science, pour nous qui ne produisons pas la science mais qui sommes pris dans ses effets.

Lacan ajoute aussi que la psychanalyse peut jouer son rôle précisément dans le contrepoint qu'elle propose à l'extension de l'universel. En un premier aspect donc, le psychanalyste s'inscrit dans la modernité, en se fixant sur la dimension du singulier, du un par un. « [...] l'analyse n'est pas une science, c'est un discours sans lequel le discours dit de la science n'est pas tenable par l'être qui y a accédé depuis plus de trois siècles ; d'ailleurs le discours de la science a des conséquences irrespirables pour ce qu'on appelle l'humanité. L'analyse c'est le poumon artificiel grâce à quoi on essaie d'assurer ce qu'il faut trouver de jouissance dans le parler pour que l'histoire continue »⁶⁷. La science, pour y vivre, ne peut pas être sans « poumon artificiel », mais c'est un artifice qui n'a rien à voir avec le supplément d'âme que d'autres proposent, ni avec ce que la Renaissance pensait encore possible, de lier la science à la morale : « Mais, parce que selon, le sage Salomon, Sapience n'entre point en âme malivole, et science sans conscience n'est que ruine de l'âme, il te convient servir, aimer et craindre Dieu et en Lui mettre toutes tes pensées et tout ton espoir [...] »⁶⁸.

Le psychanalyste médium entre la civilisation et le Tout sociétal

L'année précédant Le Séminaire sur l'Éthique, lors de la dernière leçon du *Séminaire* VI, en juillet 1959, Lacan laissait ses auditeurs sur une déclaration présentant une énigme d'un autre ordre. Elle portait cependant sur la même question : la solution du désir face à un universel conformisant. Il mettait du même côté, aussi bien la particularité du fantasme pervers que celle des femmes au pluriel comme venant faire objection aux figures du Tout que pouvait aussi bien incarner le Tout sociétal et la Mère universelle. Il conclut ainsi une dernière partie du Séminaire consacrée à ce que J.-A. Miller a appelé un « éloge de la perversion »⁶⁹. Le discours de la perversion est une forme de maintien de la satisfaction pulsionnelle qui accepte le détour par l'Autre, sans céder sur la satisfaction, accomplissant le paradoxe freudien de la pleine satisfaction sublimatoire. « Ici – en un point aussi paradoxal que l'est la perversion, entendue sous sa forme la plus générale comme ce qui, dans l'être humain, résiste à toute normalisation – nous pouvons voir se produire ce discours, cette

⁶² Lacan J., « La science et la vérité », *Écrits II*, op. cit., p. 350.

⁶³ Dauben J. W., *Georg Cantor, His Mathematics and Philosophy of the Infinite*, Princeton University Press, 1979.

⁶⁴ Cassou-Noguès P., *Les démons de Gödel, Logique et folie*, Paris, Seuil, 2007.

⁶⁵ Aczel A. D., *Nicolas Bourbaki*, Lattès, 2009.

⁶⁶ Farmelo G., *The Strangest Man : The Hidden Life of Paul Dirac, Quantum Genius*, Faber and Faber, 2009.

⁶⁷ « Interview de Jacques Lacan sur France Culture », juillet 1973, *Le Coq-Héron*, n° 46-47, Paris, 1974, p. 3-8. (<http://www.valas.fr/Jacques-Lacan-Declaration-a-France-Culture-en-1973,083>)

⁶⁸ Rabelais F., *Pantagruel*, l'Imprimerie nationale, 1989, p. 122.

⁶⁹ Miller J.-A., « L'Autre sans Autre », texte établi par A. Lysy et M. Kusnierek, non revu par l'auteur, p. 16.

apparente élaboration à vide que nous appelons sublimation, et qui, dans sa nature comme dans ses produits, est distinct de la valorisation sociale qu'on lui donnera ultérieurement. »⁷⁰

Comme l'élaboration de la position du fantasme pervers tel qu'il l'a développée dans la dernière partie du Séminaire, où il met en valeur de façon très complexe la façon dont la jouissance vient s'inscrire dans l'Autre comme une coupure, comme quelque chose dont le sujet reste séparé et qu'il ne peut rejoindre que par un circuit, un dispositif particulier : le fantasme. Il oppose ainsi l'histoire du *logos*, entendue comme une sorte de recueil de l'histoire des façons dont une époque vit la pulsion dans le fantasme, et celle de la société normatrice. « Ce que je désigne par le mot de culture – mot auquel je tiens fort peu, et même pas du tout – c'est une certaine histoire du sujet dans son rapport au *logos*. Assurément, cette instance, le rapport au *logos*, a pu rester masquée au cours du temps, et, à l'époque où nous vivons, il est difficile de ne pas voir quelle béance il représente, à quelle distance il se situe, par rapport à une certaine inertie sociale. »⁷¹ La permissivité de l'époque commençait à ouvrir la société à une expression de la jouissance, à une certaine reconnaissance de la nécessité de la perversion, combinée à l'intérêt pour le rapport au *logos*. Elle fait apparaître la tension entre le singulier de la position de jouissance et le Tout qui ne peut se concevoir comme fusion informe ou originaire de ces jouissances, comme la perspective jungienne de l'archétype pourrait le faire croire. « C'est ce qui fait que nous puissions à l'occasion nous méprendre sur le rapport du sujet au Tout, en croyant qu'il nous serait livré par les archétypes analytiques, alors qu'il s'agit de bien autre chose, à savoir de la béance qui ouvre sur ce quelque chose de radicalement nouveau qu'introduit toute coupure de la parole. »⁷²

Le phénomène d'articulation de la société et de la jouissance est tout autre, la jouissance ne se fond pas en un Tout. Elle ne s'agrège pas. D'où la tension. La jouissance opère une fragmentation, qu'il qualifie comme un certain effet d'entropie, de désordre dans l'ordre sociétal. « Quelque chose de ce que nous appelons culture passe dans la société. Le rapport entre les deux, nous pouvons provisoirement le définir comme un rapport d'entropie, pour autant que ce qui passe de la culture dans la société inclut toujours quelque fonction de désagrégation. »⁷³ C'est ce qui va définir la position du psychanalyste comme médium entre la culture et la société. « C'est pour cette raison que le freudisme existe à notre époque. » Je prends le terme de *médium* au sens où Philippe Sollers l'utilise dans son dernier livre. C'est un moyen pour faire tenir ensemble *logos* et critique de la société, loin des fantasmagories ou de la fascination par le Tout. Dans le même style que l'année suivante, Lacan termine son Séminaire avec une énigme : « Pour terminer cette leçon, [...] j'aimerais conclure par une phrase que je vous proposerai en énigme. » Il propose une contrepèterie centrée sur *le grain de fantaisie* d'une femme. Ce grain de fantaisie, une par une, vient faire obstacle au Tout normativant. « Et sans doute n'est-il pas pour rien dans le fait que ce soit sous la forme de la Mère universelle que nous ayons trouvé à l'horizon le sujet qui contient tout. [...] Ici, ce n'est pas seulement de la femme que nous avons à souhaiter ce grain de fantaisie – ou ce grain de poésie –, c'est de l'analyse elle-même. »⁷⁴ Voilà une forme imprévue de « féminisation » de la position de l'analyste comme médium.

Le psychanalyste et le racisme 2.0.

Les débats récents qui ont eu lieu autour de l'interdiction du spectacle de Dieudonné font résonner de façon très actuelle une des anticipations lacaniennes⁷⁵ sur la fonction qu'il propose à la

⁷⁰ Lacan J., *Le Séminaire*, livre VI, *Le désir et son interprétation*, op. cit., p. 571.

⁷¹ *Ibid.*, p. 569.

⁷² *Ibid.*, p. 573.

⁷³ *Ibid.*, p. 569.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 573.

⁷⁵ Miller J.-A., « Les prophéties de Lacan », *Le Point*, 18 août 2011 : <http://www.lepoint.fr/grands-entretiens/jacques->

psychanalyse dans la civilisation. Les derniers mots du *Séminaire* XIX, en juin 1972, visent précisément notre avenir. La sortie de la civilisation patriarcale lui paraissait alors acquise. L'époque post-68 bruissait encore de propos sur la fin du pouvoir des pères et l'avènement d'une société des frères, accompagnée de l'hédonisme heureux d'une nouvelle religion du corps. Lacan gâche un peu la fête en ajoutant une conséquence qui passait alors inaperçue. « [...] quand nous revenons à la racine du corps, si nous revalorisons le mot de frère [...] sachez que ce qui monte, qu'on n'a pas encore vu jusqu'à ses dernières conséquences, et qui, lui, s'enracine dans le corps, dans la fraternité du corps, c'est le racisme »⁷⁶. L'idolâtrie du corps a des conséquences toutes autres que l'hédonisme narcissique auxquels certains pouvaient croire limiter cette « religion du corps ». Elle annonce dans la modernité d'autres figures de la religion que celles des religions séculaires – comme s'exprimait Raymond Aron – qui hantaient l'époque et fournissaient selon lui *l'Opium des intellectuels*⁷⁷.

Au moment même où Lacan prévoyait la montée du racisme, soulignée avec insistance de 1967 aux années 70, l'atmosphère était plutôt à la réjouissance devant les perspectives d'intégration des nations dans les ensembles plus vastes qu'autorisaient les « marchés communs »⁷⁸. On était alors, plus qu'aujourd'hui, pour l'Europe. Lacan accentue cette conséquence inattendue avec une précision qui, à l'époque, a surpris. Interrogeant Lacan dans « Télévision » en 1973, J.-A. Miller se faisait l'écho de la surprise de l'époque et mettait en valeur l'importance de cette thèse. « *D'où vous vient par ailleurs l'assurance de prophétiser la montée du racisme ? Et pourquoi diable le dire ?* » Lacan répondait : « Parce que ce ne me paraît pas drôle et que pourtant, c'est vrai. Dans l'égarément de notre jouissance, il n'y a que l'Autre qui la situe, mais c'est en tant que nous en sommes séparés. D'où des fantasmes, inédits quand on ne se mêlait pas. » La logique développée par Lacan est la suivante : nous ne savons pas ce qu'est la jouissance dont nous pourrions nous orienter. Nous ne savons que rejeter la jouissance de l'Autre. Par le fait de « se mêler », Lacan dénonce un double mouvement : le colonialisme et la volonté de normaliser la jouissance de celui qui est déplacé, immigré, au nom de son soi-disant « bien ». « Laisser cet Autre à son mode de jouissance, c'est ce qui ne se pourrait qu'à ne pas lui imposer le nôtre, à ne pas le tenir pour un sous-développé. [...] comment espérer que se poursuive l'humanitarisme de commande dont s'habillaient nos exactions ? » Ce n'est pas le choc des civilisations, mais le choc des jouissances. Ces jouissances multiples fragmentent le lien social, d'où la tentation de l'appel à un Dieu unifiant. Lacan annonce là aussi quelque chose : le retour des fondamentalismes religieux. « Dieu, à en reprendre de la force, finirait-il par ex-sister, ça ne présage rien de meilleur qu'un retour de son passé funeste. »⁷⁹ Dans ses propos sur la logique du racisme, Lacan prend en compte la variation des formes de l'objet rejeté, ses formes distinctes qui vont de l'antisémitisme d'avant-guerre qui conduit au racialisme nazi, et le racisme post-colonial envers les immigrés. Le racisme en effet change ses objets à mesure que les formes sociales se modifient, mais selon la perspective de Lacan, toujours gît, dans une communauté humaine, le rejet d'une jouissance inassimilable, ressort d'une barbarie possible.

Avant « Télévision », Lacan évoque cette question du racisme dans sa « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École » et dans son « Allocution sur les psychoses de l'enfant », lors de cette même année. Dans la « Proposition... », Lacan évoque ce que le racialisme nazi avait, dans sa barbarie, de « précurseur ». « Abrégeons à dire que ce que nous en avons vu émerger, pour notre horreur, représente la réaction de précurseurs par rapport à ce qui ira en se développant comme conséquence du remaniement des groupements sociaux par la science, et nommément de l'universalisation qu'elle y introduit. Notre avenir de marchés communs trouvera sa balance d'une

alain-miller-les-prophéties-de-lacan-18-08-2011-1366568_326.php

⁷⁶ Lacan J., *Le Séminaire*, livre XIX, ...ou pire, Paris, Seuil, 2011, p. 236.

⁷⁷ Aron R., *L'Opium des intellectuels*, Paris, Pluriel, 2002.

⁷⁸ Lacan J., « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École, Autres Écrits, Paris, Seuil, 2001, p. 257.

⁷⁹ Lacan J., « Télévision », *Autres Écrits*, op. cit., p. 534.

extension de plus en plus dure des procès de ségrégation. »⁸⁰ Et, dans l'« Allocution sur les psychoses de l'enfant », il précise le nœud entre position du psychanalyste et mouvement de la civilisation : « [...] comment nous autres, je veux dire les psychanalystes, allons y répondre : la ségrégation mise à l'ordre du jour par une subversion sans précédent »⁸¹.

En fait, la logique par laquelle Lacan construit quelque ensemble humain que ce soit, opère une torsion sur la *Massenpsychologie* freudienne. En 1921, après avoir formulé la deuxième topique qui organise la réalité psychique, Freud reprend la question du destin pulsionnel à partir du sort de l'identification qui régit de façon déterminante la vie psychique : « [...] à l'opposé de la pratique habituelle, notre investigation ne choisira pas, comme point de départ une formation en masse relativement simple, mais au contraire elle commencera par des masses hautement organisées, durables, artificielles. Les exemples les plus intéressants de telles formations sont l'Église, la communauté des croyants, et la force armée, l'Armée. [...] Les masses avec meneur ne seraient-elles pas les plus originelles et les plus complètes ; le meneur ne pourrait-il pas, dans les autres, se trouver remplacé par une idée, une abstraction, ce avec quoi font bel et bien déjà transition les masses religieuses, avec leur chef suprême impossible à montrer ; une tendance commune, un souhait auquel une multitude peut prendre part, ne fourniraient-ils pas le même substitut ? [...] la haine envers une personne ou une institution déterminées pourrait avoir un effet tout aussi unifiant »⁸². Pour Freud, la haine et le rejet raciste font lien mais ils restent connectés au leader qui prend la place du père ou, plus exactement, du meurtre du père. L'illimité de l'exigence subsiste dans la foule, et l'établissement du lien social reste fondé sur l'assise pulsionnelle de l'identification. La foule stable comporte en elle le même principe d'illimitation, dégagé pour la foule primaire. Freud peut ainsi rendre compte de l'Armée comme foule organisée, et du pouvoir de tuerie sauvage qui l'accompagne. La haine commune peut unifier une foule, elle reste liée à une identification ségrégative au leader.

Pour construire la logique du lien social, Lacan ne part pas de l'identification au leader mais d'un premier rejet pulsionnel. Son « temps logique » aboutit à proposer pour toute formation humaine, trois temps selon lesquels s'articulent le sujet et l'Autre social :

1. Un homme sait ce qui n'est pas un homme,
2. les hommes se reconnaissent entre eux pour être des hommes ;
3. Je m'affirme être un homme, de peur d'être convaincu par les hommes de n'être pas un homme⁸³.

Ces temps d'identification ne partent pas d'un savoir sur ce que serait « être homme », puis d'un processus d'identification. Mais cette logique part de ce que n'est pas un homme : – Un homme sait ce qui n'est pas un homme. Cela ne dit rien sur ce qu'est un homme. Ensuite, les hommes se reconnaissent entre eux pour être des hommes. Ils ne savent pas ce qu'ils font, mais se reconnaissent entre eux. Enfin, – Je m'affirme être un homme. Là est toute la question de l'affirmation ou de la décision jointe à la fonction de la hâte, la fonction de l'angoisse : – de peur d'être convaincu par les hommes de n'être pas un homme.

Cette logique collective est fondée sur la menace d'un rejet primordial, d'une forme de racisme : un homme sait ce qui n'est pas un homme. Et c'est une question de jouissance. N'est pas un homme, celui que je rejette comme ayant une jouissance distincte de la mienne. « Mouvement qui donne la

⁸⁰ Lacan J., « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *Autres écrits*, op. cit., p.257.

⁸¹ Lacan J., « Allocution sur les psychoses de l'enfant », *Autres écrits*, op. cit., p.363.

⁸² Freud S., « Psychologie des masses et analyse du Moi », *Œuvres complètes*, tome XVI, Paris, PUF, 2003, p. 31-38 & 39.

⁸³ Lacan J., « Le temps logique et l'assertion de certitude anticipée », *Écrits I*, Seuil, 1999, p. 211.

forme logique de toute assimilation « humaine », en tant précisément qu'elle se pose comme assimilatrice d'une barbarie, et qui pourtant réserve la détermination essentielle du « je »⁸⁴. »

Quand Lacan écrit ce texte, la barbarie nazie était proche. Elle a commencé par épingle le Juif comme celui qui ne jouit pas comme l'Aryen : un homme n'est pas un homme parce qu'il ne jouit pas comme moi. A l'envers, on peut souligner, dans cette logique, que si les hommes ne savent pas quelle elle la nature de leur jouissance, les hommes savent ce qu'est la barbarie. A partir de là, les hommes se reconnaissent entre eux, ils ne savent pas trop comment. Et ensuite, subjectivement, un par un, je me hâte. Je m'affirme comme homme, de peur d'être dénoncé comme n'étant pas un homme. Cette logique collective va nouer ensemble, à partir d'une absence de définition de l'être-un-homme, le Je qui s'affirme et l'ensemble des hommes en court-circuitant le leader.

Cette forme logique, va être poursuivie au long de l'œuvre de Lacan. Elle sera compliquée par la théorie du désir et la théorie de la jouissance mais elle va fonctionner, y compris, dans la logique de la passe. La logique de constitution de la collectivité psychanalytique sera abordée selon la même logique anti-identificatoire ou plus exactement d'identifications non-ségrégatives comme les a appelées Jacques-Alain Miller dans sa « Théorie de Turin »⁸⁵.

1. Un psychanalyste sait ce qui n'est pas un psychanalyste – cela ne dit pas du tout que le psychanalyste sache ce qu'est un psychanalyste.
2. Les psychanalystes se reconnaissent entre eux pour être des psychanalystes – c'est ce qu'on demande dans l'expérience de la Passe, qu'un cartel reconnaisse : – celui-là il est des nôtres.
3. Pour se présenter à la Passe, le sujet, lui, doit s'affirmer, décider d'être psychanalyste et risquer de ne pas convaincre les autres qu'il est un psychanalyste⁸⁶.

Si Lacan a insisté sur cette dimension du racisme dans la « Proposition... », c'est pour souligner que tout ensemble humain comporte en son fonds une jouissance égarée, un non savoir fondamental sur la jouissance qui correspondrait à une identification. Le psychanalyste est simplement celui qui doit le savoir pour constituer la communauté de ceux qui se reconnaissent comme psychanalystes.

La jouissance mauvaise en jeu dans le discours raciste est méconnaissance de cette logique. Elle est au fondement de tout lien social. Le crime fondateur n'est pas le meurtre du père, mais la volonté de meurtre de celui qui incarne la jouissance que je rejette. Donc, toujours l'anti-racisme est à réinventer pour suivre les nouvelles formes de l'objet du racisme, se déformant à mesure des remaniements des formations sociales. Cependant, notre histoire met spécialement en valeur dans les guises du racisme la place centrale de l'antisémitisme, à la fois précurseur et horizon. Je reprendrai l'analyse de la nouvelle forme de ce qui vient à nous faite par Bernard-Henri Lévy. « L'antisémitisme a une histoire. Il a pris, au cours des âges, des formes différentes mais correspondant, chaque fois, à ce que l'esprit du temps pouvait ou voulait entendre. Et je crois que, pour des raisons dans le détail desquelles il est impossible d'entrer ici, le seul antisémitisme susceptible de “marcher” aujourd'hui, le seul capable d'abuser et de mobiliser, comme il le fit à d'autres époques, un grand nombre de femmes et d'hommes, est celui qui saurait nouer le triple fil de l'antisionisme (les Juifs soutiens d'un “Israël assassin”), du négationnisme (un peuple sans scrupules capable, pour arriver à ses fins, d'inventer ou d'instrumentaliser le martyr des siens) et de la concurrence des victimes (la mémoire de la Shoah fonctionnant comme un écran cachant les autres massacres de la planète). Eh bien, Dieudonné était en train d'opérer la jonction de ces trois

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ Miller J-A, « Théorie de Turin sur le sujet de l'École », *La Cause freudienne*, Paris, Navarin, n° 74, avril 2010, p. 132.

⁸⁶ Laurent E., « Les Paradoxes de l'Identification », enseignement prononcé dans le cadre de la Section Clinique de Paris, leçon du 1^{er} décembre 1993, inédit.

fil.»⁸⁷ L'étonnante réponse que lui adresse Nicolas Bedos⁸⁸ ouvre une autre question sur le statut du comique à l'estomac dans notre civilisation de l'individualisme de masse démocratique. Il ne suffit pas d'y mettre l'estomac d'ailleurs, il y faut toutes les viscères pour se faire entendre. Conséquence inattendue : la télévision devient un média de moins en moins soft, et tous se rapprochent de la violence d'Internet.

Le transfert à l'âge numérique

Nous avons jusqu'ici examiné l'inscription du psychanalyste à l'envers du mouvement vers l'universel, l'objection qu'il incarne devant les religions du tout. Nous allons maintenant prendre les choses par un autre bout, celui de la nouvelle religion du Un.

Je prends pour guide l'étonnant entretien qu'a donné Jacques-Alain Miller au Point, le 18 Août de cette année, sous le titre « Les prophéties de Lacan »⁸⁹, et le livre publié en 2013 sous le titre ambitieux de « *The New Digital Age* », avec un sous-titre qui ne l'est pas moins « *Reshaping the future of People, Nations and Business* »⁹⁰, par deux hauts responsables de Google, d'ailleurs aussi membres de Hauts Conseils sur la sécurité et la *High-tech* auprès de l'administration Obama. J.-A. Miller souligne que l'on se trompe sur le fondement de l'individualisme de masse contemporain. On croit que l'individualisme a comme fondement le corps, alors que « l'époque est marquée par l'emprise croissante du chiffre, du comptage [...]. Or, le principe du tout chiffrage, c'est le "Un" »⁹¹. Si l'on part de ce bout de réel là, les questions sensibles dans le champ social, qui intéressent la psychanalyse et s'en déduisent, sont de deux ordres distincts.

Le premier concerne l'essentiel multiple des modes de jouir une fois que les signifiants maîtres qui tenaient en place de larges ensembles de l'humanité sont déplacés par le fétichisme du chiffre. « Lacan avait déduit que le modèle ancien ne tiendrait pas la route, que la sexualité allait passer du "Un" fusionnel qui nous hante depuis le *Banquet* de Platon au "Un-tout-seul" [...]. Chacun sa façon de jouir ! »⁹². Jouissances égalitaires, addictions, c'est un charroi de conséquences qui ne cesse de remanier les modèles anciens. Nous l'avons vu à l'occasion des débats autour du mariage des personnes de même sexe, le « mariage pour tous ». A cette occasion, l'utilisation de la psychanalyse par les conservateurs au nom du « socle anthropologique Œdipien », nous a permis de préciser que l'inscription de la psychanalyse dans la modernité consistait précisément à rompre avec ce point de vue, pour montrer au contraire l'effort de Lacan pour penser le multiple des régimes de jouissance « au-delà de l'Œdipe ». La « Déclaration » du 13 janvier « contre l'instrumentalisation de la psychanalyse »⁹³, que nous avons signée à la suite de manifestations hostiles au projet de loi sur « le mariage pour tous » et à la modification à venir des standards de filiation, mentionne qu'il « revient à chaque être parlant de trouver les voies de son désir, qui sont singulières, tordues, marquées de contingence et de malencontres ». Elle admet la torsion générale de tout ce qui fait communication chez l'animal parlant. Aller chercher dans l'expérience psychanalytique, et dans l'enseignement de Jacques Lacan, la garantie d'un « invariant anthropologique » est particulièrement mal venu. C'est tout bonnement une lecture à l'envers, un asservissement de la

⁸⁷ Lévy B.H., « Le bloc-notes », *Le Point*, n° 2157, 16 janvier 2014, p.120.

⁸⁸ Voir la chronique de Nicolas Bedos dans l'émission de Laurent Ruquier « On n'est pas couchés », diffusée le 11 janvier 2014 sur France 2, une satire des prédications de Dieudonné, où il oppose à la « quenelle » de celui-ci, une « merguez » de son invention. Cette chronique valut à son auteur des menaces de mort.

⁸⁹ Miller J.-A., « Les prophéties de Lacan », *Le Point*, n°2031, 18 août 2011, p.70. Disponible sur www.lepoint.fr.

⁹⁰ Schmidt E., Cohen J., *The New Digital Age*, New-York, Knopf, 2013.

⁹¹ Miller J.-A., « Les prophéties de Lacan », *op. cit.*, p. 70.

⁹² *Ibid.*, p.70.

⁹³ Disponible sur www.lacanquotidien.fr. On peut aussi lire: « Du mariage et des psychanalystes », Préface de Bernard-Henri Lévy et Jacques-Alain Miller, Navarin / Le Champ freudien / La Règle du jeu, Paris, février 2013 : cette brochure rassemble une série de contributions sur la question.

psychanalyse à des fins conservatrices, gommant toute la mise en cause par Lacan des « Noms-du-Père », au pluriel. Dès le départ, Lacan visait une extension du domaine du Nom-du-Père dans le contexte des familles divorcées à la fin des années 1930. Comme lui l'était ! Lacan voulait fonder en raison freudienne le sort des parents divorcés qui rompaient, en pionniers dans ces années-là, avec l'ordre moral. Le divorce avait en effet restauré dans l'institution juridique le primat du couple sur l'ordre familial et celui de la filiation. C'est ce qui en anglais apparaît clairement dans l'opposition entre mariage et *kinship*.

Il est aberrant de constater que celui qui, dès 1938, avant la restauration de Pétain, dans ses « Complexes familiaux... »⁹⁴, au pluriel, appréciait de façon critique l'apport freudien du complexe d'Œdipe, se retrouve embringué comme garant d'un ordre immuable. Celui qui plaidait pour la complexité des familles, divorcées et recomposées, en notant qu'elles étaient « [formatrices] pour la raison »⁹⁵, se retrouve enrôlé comme garant d'une forme unique de présentation de la différence sexuelle.

Lacan n'était « pas de ceux qui s'affligent d'un prétendu relâchement du lien familial »⁹⁶. Il soulignait plutôt que ledit « relâchement » est en fait une complexification du lien par intégration des « plus hauts progrès culturels »⁹⁷, y compris l'égalité des droits entre homme et femme. Le développement de son œuvre allait faire de la femme, un autre « Nom-du-Père », affirmant une égalité au-delà de la différence sexuelle. Il rapportait enfin la naissance de la psychanalyse au contexte du « déclin social de l'imgo paternelle »⁹⁸. Cela ne légitimait nulle perspective de « restauration », mais au contraire la prise en compte de la véritable place du père. Dans le dispositif freudien, relu à l'endroit, le « père » n'est pas un garant anthropologique, il vient incarner le caractère transgressif du désir singulier contre les impératifs moraux communément admis, qui prétendent définir la façon de vivre la pulsion. Le père sépare, par son désir, s'il est accepté, la mère de sa relation exclusive à l'enfant. Il incarne la pluralité de jouissances.

Trente ans plus tard, après 1968, dans sa « Note sur l'enfant », Lacan précisait dans la même ligne que le père donne nom à une « incarnation de la Loi dans le désir »⁹⁹. Ceux qui nous bassinent avec « l'invariant anthropologique » lisent à l'envers cette expression. Ils en font une « sublimation du désir dans la Loi », supposée naturelle pour faire bonne mesure. Autrement dit, ils lisent la fonction du père comme une normalisation du désir. La mère serait la pulsion, le père, la Loi. Cette lecture est absurde. L'écart, la différence dont il s'agit repose sur ceci que le Nom-du-Père, fonction dont une femme peut être porteur, invente une façon de s'occuper des enfants de la mère, ses objets *a*, pour les inscrire dans la loi commune, immanente. Ceci peut d'ailleurs maintenant parfaitement s'actualiser avec les couples LGBT. Le père n'est pas le garant d'un invariant monotone, ou le nom d'une invention de la façon dont une époque vit la contingence du rapport des sexes.

Il y a donc les conséquences du Un du chiffre sur les jouissances, et puis, il y a les conséquences du Un du numérique sur les nouveaux modes de traitement de la douleur de vivre qu'il propose. Le chiffrage sans limite de ce que nous faisons, de toutes les activités de nos corps franchit chaque jour des niveaux avec les nouvelles « Apps » qui développent les capacités de nos smartphones au point de faire consister le projet d'un « *Quantified Self* », au-delà de ce que déjà recueillent les bases de données. La nouvelle génération de machines portables seront directement portées sur la peau, sur le corps, elles seront « *wearable* ». Déjà des applications nous encouragent à mesurer quotidiennement certains paramètres physiologiques pour contrôler notre santé. Les appareils ménagers dits intelligents, dotés de capteurs et connectés à Internet s'apprêtent à entrer dans nos

⁹⁴ Lacan J., « Les complexes familiaux dans la formation de l'individu », 1938, *Autres Écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 23.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 60 : « Plus diverses et plus riches seront les réalités inconsciemment intégrées dans l'expérience familiale, plus formateur sera pour la raison le travail de leur réduction ».

⁹⁶ *Ibid.*, p. 60.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 60.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 60.

⁹⁹ Lacan J., « Note sur l'enfant », *Autres Écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 373.

vies de la même manière. Le rachat récent par Google de la société *Nest Labs* confirme l'avancée qui va suivre. Une brosse à dent connectée va bientôt mesurer nos habitudes d'hygiène dentaire comme les applications surveillent nos habitudes de sommeil, d'exercice physique, pour donner naissance au rêve d'un « coach personnel » mécanique. Ce qu'il ne faut pas oublier est que ces données recueillies, transmises sur le net, peuvent être revendues par les opérateurs auprès de qui ils veulent. Comme un critique averti des « illusions du Net » le formule : « Ce modèle est déjà employé par le service de messagerie de Google : Gmail est gratuit, mais en échange de vos données. Cependant, une fois ce modèle généralisé, sera-t-il possible d'y échapper ? Nos institutions vont-elles accepter que l'on puisse se refuser à ces contrôles incessants ? Aux États-Unis, où l'assurance santé est privée, quelqu'un qui ne souhaite pas mener un contrôle constant de sa santé avec son smartphone va-t-il devoir payer des primes plus élevées » ?¹⁰⁰

Le grand paradoxe de ce qui sur le Net s'annonce comme Liberté, se retrouve inexplicablement se retourner en son inverse. On le voit dans l'Internet Freedom Agenda lancé par la diplomatie américaine pour « renforcer la liberté d'expression dans le monde » sur le conseil éclairé des conseillers de Google aboutissant à de multiples contradictions. D'un côté on défend la liberté des blogueurs dissidents en Iran tout en neutralisant les réseaux pour empêcher la diffusion des dissidents chiites au Yémen ou des radicaux salafistes ailleurs. En dernière instance, on surveille tout par la NSA et son programme *Prism*. La soi-disante liberté du Net est surtout une illusion. Internet a simplement engendré son propre système de surveillance, aussi monstrueux que les gigantesques entreprises monopolistiques qu'il a engendrées. Evgeny Morozov fait remarquer, dans une perspective très proche de ce que Jean-Claude Milner désignait comme la critique du modèle « problème-solution »¹⁰¹, que la conséquence inattendue de l'emprise du Net est de renforcer radicalement le rêve bureaucratique d'une « politique des choses »¹⁰² : « Nos démocraties sont devenues des systèmes technocratiques dont la première ambition est de régler des problèmes. Une tendance au « solutionnisme », la recherche de solutions comme seul horizon, traverse la plus grande partie des interventions politiques sur le numérique. Nos dirigeants en viennent à réfléchir comme le feraient des consultants. Ils ne pensent plus aux effets à long terme, car leur vision ne dépasse pas la durée de leur mandat. Prenons l'exemple de la collecte de données numériques lancée aux États-Unis, justifiée par la guerre contre le terrorisme. Le profil d'une personne est facile à établir grâce aux nouveaux instruments disponibles. Estimer le risque qu'elle représente pour la sécurité se fait aussi rapidement, de même que la désigner comme cible d'une opération. Des résultats peuvent ainsi être affichés dans la guerre à la terreur. Mais les causes du terrorisme ne sont pas abordées. Aux États-Unis, très peu de gens remarquent que l'usage de drones au Yémen contre les terroristes alimente le cycle de la terreur en créant des apprentis terroristes. Et donc, plutôt que de s'en prendre aux causes structurelles, on s'en tient uniquement aux symptômes. On se contente d'employer les *Big Data* pour neutraliser les personnes qui ne nous aiment pas. »¹⁰³

La quantification généralisée ne fait que révéler toujours plus le non-quantifiable de la jouissance, ce qui échappe au réseau et à son essai de calcul du *plus-de-jouir*. C'est ce reste, ce réel de l'Un-tout-seul de la jouissance qui introduit le « trouble dans le genre »¹⁰⁴ comme s'exprimait Judith Butler. C'est ce qui ébranle les semblants plus que les revendications communautaristes et les nouvelles fictions juridiques qui accompagnent la description du « trouble dans la jouissance » à l'heure de l'individualisme contemporain. L'idole du « *Quantified Self* » qu'érige le sujet n'est

¹⁰⁰ «Evgeny Morozov : « Internet est soumis à la loi du marché », *Le Monde*, propos recueillis par Bherer M.-O., 10 décembre 2013. Voir également : Morozov E., *The Net Delusion, The Dark Side of Internet Freedom*, New York, PublicAffairs, 2011.

¹⁰¹ Milner C., *Les penchants criminels de l'Europe démocratique*, Paris, Verdier, 2003.

¹⁰² Milner C., *La politique des choses*, Paris, Verdier, 2011.

¹⁰³ «Evgeny Morozov : « Internet est soumis à la loi du marché », *Le Monde*, propos recueillis par Bherer M.-O., 10 décembre 2013.

¹⁰⁴ Butler J., *Le trouble dans le genre*, Paris, La Découverte, 2005.

qu'une forme de l'oubli de soi qui fait alors retour dans une autre dimension : celle du passage à l'acte imprévisible.

L'âge numérique dans lequel nous entrons est aussi décrit par d'autres auteurs comme le « Deuxième Âge de la machine »¹⁰⁵. Le premier âge de la machine selon les auteurs, tous deux du MIT, est inauguré par le moteur à vapeur introduit à la fin du XVIII^e siècle. Ce sont des systèmes de pouvoir qui augmentent les muscles de l'homme mais qui ont toujours besoin des décisions de l'homme pour pouvoir opérer. Dans le deuxième âge de la machine, « nous commençons à automatiser beaucoup plus de tâches cognitives et beaucoup plus de systèmes de contrôle qui déterminent quel usage faire de cette puissance. Dans bien des cas aujourd'hui les machines d'intelligence artificielle prennent de meilleures décisions que les humains »¹⁰⁶. Ainsi, les humains n'ont plus avec les machines des rapports de complémentarité, mais plutôt de substitution. Ces avancées technologiques ont atteint leur point de non-retour dans cette voie car elles sont maintenant fondées sur des technologies « exponentielles, numériques et combinatoires »¹⁰⁷.

Pourtant, on peut voir la limite du rêve technologique sur trois points : les réseaux sociaux et la limite de leurs usages dans les mouvements politiques tels que les « printemps arabes », l'expérience de la diffusion du savoir dans les MOOC¹⁰⁸, et la crise des classifications dans la psychiatrie contemporaine.

Les réseaux sociaux ont joué un rôle incontestable dans la facilité à convoquer des rassemblements à l'origine dérivés des *flashmobs*. « Ce qui était à l'origine une pratique de divertissement a donné lieu à des utilisations politiques et/ou délictueuses (émeutes de Londres 2011, ou Téhéran, Tunis, Le Caire), consuméristes (dans le but d'obtenir des rabais auprès de distributeurs) et commerciales (convoquer à des événements publicitaires). Faut-il voir dans le phénomène le témoignage d'une « intelligence collective » (Pierre Lévy) ? L'émergence d'un « monde mobile » (John Urry) ? L'amorce d'une « nouvelle socialité » (Antonio A. Casilli) ? Quoi qu'il en soit, ce sont là des groupes d'un type nouveau, qui invitent, pour ainsi dire à ajouter un chapitre à la *Massenpsychologie* de Freud. »¹⁰⁹

Pour les printemps arabes, on a pu parler de groupes « sans leaders », et s'en réjouir. Mais si ces mouvements peuvent rester décentralisés et ainsi mettre au défi la répression toujours centrée sur les leaders possibles, au bout d'un certain temps la nécessité d'un centre s'est faite sentir. Elle a pu donner des leaders cosmétiques, et éphémères, comme en Libye le fut le Conseil National de la Révolution, mais au moins leur présence a été nécessaire. En Égypte, la cristallisation n'a pas eu lieu malgré les prestations de diverses célébrités sur la place Tahrir. A Téhéran l'omniprésente répression a très vite fait tourner à vide les réseaux sociaux. Lorsqu'un régime a la capacité de mettre un milicien derrière chaque citoyen, la technologie n'y fait rien. En Turquie, malgré la présence encore plus grande des jeunes urbains diplômés, les leaders du nouveau style tyrannique ottoman s'inspirent de la solution iranienne. En fait la technologie des réseaux sociaux n'a jamais pu donner lieu à un leader qui puisse suffisamment concentrer de transfert pour ensuite orienter la situation. Kissinger, interrogé par Jared et Cohen, soulignait l'opposition entre réseau et leader. « Il est difficile d'imaginer des De Gaulle et des Churchill avoir du succès sur Facebook. » Un leader doit être seul pour résister au « consensus fou ». « Le leadership d'Un seul est une chose humaine, et il ne sera pas produit par la masse d'une communauté sociale »¹¹⁰.

De même, la révolution annoncée des MOOC qui pensait pouvoir se passer du professeur par l'accès direct par Internet avec les cours s'est révélée décevante. « Deux ans après qu'un professeur de Standford ait réuni 160 000 étudiants à travers le monde pour un cours gratuit *online* sur

¹⁰⁵ Brynjolfsson E., & McAfee A., *The Second Machine Age*, New-York, W.W. Norton & Company, 2014.

¹⁰⁶ Friedman T., « If I had a Hammer », *New York Times*, 13 janvier 2014.

¹⁰⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸ *Massive Open Online Courses*.

¹⁰⁹ Miller J-A, réponse à une question, à paraître, inédit.

¹¹⁰ The New Digital Age, op. cit. p.131

l'Intelligence Artificielle, donnant le départ à ce qui était vu comme une révolution dans l'enseignement supérieur, les premiers résultats de ces cours à large échelle sont décevants. [...] Une étude sur un million d'utilisateurs des Massive Open Online Courses, publiée [en novembre 2013] par la *Pensylvania Graduate School of Education* a trouvé que, en moyenne, la moitié des inscrits n'a jamais vu un cours et que seulement 4% des inscrits terminent les cours. Et alors que l'on voulait s'adresser aux non diplômés, 80% des inscrits avaient déjà un diplôme. L'expérience la plus médiatisée, celle de l'université de San Jose s'est révélée un flop. [...] Les classes pilotes de 100 personnes chacune ont échoué. Malgré un accès ménagé à des mentors, les étudiants en ligne le printemps dernier [...] ont fait moins bien que ceux qui ont suivi les classes sur le campus. Dans le cours d'algèbre, moins qu'un quart des étudiants et seulement 12% des étudiants de *High School* ont obtenu la moyenne. [...] Quoiqu'il se passe à San Jose, même les plus féroces critiques des MOOC n'ont pas l'idée qu'ils vont disparaître. Ils vont plutôt se transformer selon différentes formules et être réintroduits. Déjà, l'université a de bons résultats en utilisant des vidéos de edX, une association sans but lucratif de MOOC, en supplément de certaines classes... Et *Coursera*, la plus grande compagnie de MOOC, fait des expériences en utilisant un facilitateur dans de petites classes hébergées par des consulats des États-Unis »¹¹¹. Il faut donc réintroduire des professeurs en chair et en os, ainsi que la dynamique identificatoire des groupes-classes pour soutenir le rapport au texte *online*. En somme la fonction de supposé savoir reste cruciale pour diffuser le savoir. Le savoir brut ne suffit pas.

A côté des MOOC, qui relèvent des universités une par une, l'administration Obama a choisi d'appuyer un autre système présenté lors du récent colloque « Un nouvel état d'esprit dans les apprentissages » organisé par Michel Wieviorka et son Collège d'études mondiales. Obama a fait confiance à Hal Plotkin, Président du conseil d'administration du *Community College*¹¹² de Foothill dans la Silicon Valley pour construire des *Open Education Ressources*, ou OER. Il ne s'agit plus de cours mais « de démocratiser les savoirs, de produire la bibliothèque mondiale la plus large et la plus efficace, où n'importe qui peut piocher ce qu'il veut, traduire, améliorer...seul ou au sein de communautés d'apprenants qui se constituent. M. Plotkin part du principe que plus un matériau est utilisé, plus il devient performant. [...] M. Plotkin cherche des ressources en espagnol pour les populations latinos, mais aussi dans d'autres langues ¹¹³». Nous verrons comment le besoin de facilitateurs va se faire sentir dans ce système aussi.

Une forme du malaise des programmes de calculs, et leur impossibilité de se passer des corps, du corps à corps, nous concerne au plus près : la crise de la psychiatrie contemporaine. Les prises de position qui ont entouré la publication du *DSM-V* au printemps dernier permettent de conclure à une crise radicale du logiciel organisateur de la psychiatrie globalisée depuis le dernier quart du XX^e siècle, qu'est le *DSM*. La rupture entre la recherche américaine et ce programme a de multiples conséquences qui peuvent se décliner autour d'un réel : l'abandon des populations. Cet abandon est accompagné de son envers : le rêve de surveillance constante par les bureaucraties en guise de lien social. Ce rêve est autorisé par les formidables puissances de calcul qu'autorisent les machines et les *Big Data Sciences*. Dans la nouvelle perspective post-*DSM*, le caractère trop descriptif des catégories cliniques héritées de la clinique du regard, invalidées par la science, sont renvoyées à un continuum de processus organiques supposés un jour objectivables, sur le modèle des processus de démence, qui peuvent évoluer durant plus de 15 ans avant de trouver une traduction clinique observable. Au lieu de catégories conduisant à croire à de fausses distinctions, les chercheurs préfèrent un modèle privilégiant le continu. Les remaniements classificatoires désorientés provoquent des effets contradictoires. La sortie des classifications pathologiques de la plupart des conduites considérées comme sexuellement déviantes au siècle précédent s'accompagne d'une pathologisation de multiples aspects de la vie quotidienne, jusqu'aux émotions les plus courantes. A

¹¹¹ Tamar Lewin, « Setbacks force new look at mass web courses », *International New York Times*, 12 novembre 2013.

¹¹² Les *Community Colleges* sont des universités publiques.

¹¹³ Maryline Baumard, « L'Amérique rêve du savoir en un clic », *Le Monde*, 19 décembre 2013.

vouloir prendre en compte des processus au niveau infra-clinique, le risque est de provoquer une « médicalisation de la vie quotidienne ». Le *DSM-V*, dans sa difficulté à fixer les limites entre le normal et le pathologique, confirme à sa façon que « tout le monde [...] est fou, c'est-à-dire délirant »¹¹⁴, comme le disait Lacan, reformulant du côté de la folie le « tous névrosés » de Freud. Les limites entre le normal et le pathologique partout s'affaissent, mais la mise en cause du « normal » se fait dans une clinique qui forclôt sans retour le sujet.

Si l'instrument *DSM* n'a permis aucune découverte, il s'est révélé un instrument puissant de gestion des populations, assignant les sujets à des cases toujours mieux calculables par la langue administrative. Cet instrument de gestion trouve ses limites, voire son échec, dans la création de bulles inflationnistes où les sujets se trouvent rangés, ou dans lesquelles ils souhaitent être rangés. Lorsqu'ensuite les responsables veulent réduire les « épidémies » statistiquement constatables en modifiant les critères de définition, ils se heurtent aux souhaits des sujets eux-mêmes. La conséquence imprévue est que, si l'assignation aux catégories est calculable par la bureaucratie sanitaire, les usages et les souhaits de ceux qui s'y trouvent assignés restent imprévisibles. Des glissements se produisent donc sans cesse, donnant lieu à un « effet savonnette »¹¹⁵ d'un type particulier. Ce que la bureaucratie *DSM* ne peut contrôler est un mouvement démocratique qui fait que les sujets s'emparent des catégories qui leur sont proposées par les spécialistes pour en faire un usage « *off label* ». Et pas seulement pour les médicaments. Il est certain que « psychotique » par exemple, la folie du *XX^e* siècle, est une catégorie dont personne ne veut plus. Personne ne l'a revendiquée quand elle a disparu des catégories du *DSM*. Ce qui n'est pas le cas des trois catégories, bipolaires, autistes et hyperactifs. Les gens se réclament bipolaires, étiquette moins stigmatisante que d'autres. Le cinéma indépendant, mais Hollywoodien, nous a déjà donné une version de l'être bipolaire avec le film *Happiness therapy*¹¹⁶ dont le titre original en anglais est *Silver linings playbook* dont la scénariste, un acteur, et le fils du réalisateur, ont témoigné avoir été qualifiés de bipolaires. Par ailleurs, les hyperactifs sont une catégorie dans laquelle les gens se reconnaissent volontiers. On se dit hyperactif entre trente-cinq et quarante-cinq ans pour pouvoir consommer des amphétamines. En témoignent le succès étonnant de la prescription de la Ritaline et de l'Adderall qui sont les médicaments les plus vendus *off label* de toute la pharmacopée. Quant à l'autisme, les associations de parents souhaitent voir toujours plus précocement leur enfant reconnu autiste parce que cela donne des droits particuliers, spécialement aux États-Unis, où c'est probablement la pathologie qui donne accès aux plus de services distribués par les états. Mais de plus, les sujets qui sont autistes le revendiquent, et font connaître leur expérience dans une littérature nombreuse. Le récent succès en Angleterre du livre « *The reason I jump* », de Naoki Higashida, traduit par David Mitchell, en est le dernier exemple.

Contrairement à ce que croient les responsables du *DSM-V*, ou du *DSM-IV* dans leur lutte avec le *DSM-V*, ce n'est pas simplement en changeant un point minimal sur le critère d'inclusion, par pure mécanique statistique, qu'on fera baisser les bulles inflationnistes de sur-diagnostics. Les seuls remèdes statistiques aux artefacts statistiques ne suffiront pas. Il faudra en passer par des choix politiques. Ce processus relève de ce que Ian Hacking a nommé le *looping effect*¹¹⁷, l'effet de boucle, c'est à dire le fait que dès qu'on nomme une catégorie, le sujet s'en empare et la revendique. Pierre Bourdieu en sociologie avait aussi dégagé ce mécanisme. Un des enjeux de la démocratie au *XXI^e* siècle sera le fait que les étiquettes sont revendiquées comme telles, par un effet ironique, un peu comme les populations ségréguées revendiquent leur ségrégation, comme Kayne

¹¹⁴ Lacan J., « Pour Vincennes », *Ornicar ?*, n° 17-18, 1979, p. 278.

¹¹⁵ Kirk S., Kutchins H., *Aimez-vous le DSM ? Le triomphe de la psychiatrie américaine*, Le Plessis Robinson, Institut Synthélabo, 1998.

¹¹⁶ *Silver Linings Playbook*, réalisé par David O. Russell, avec Bradley Cooper, Jennifer Lawrence, Robert De Niro, 2012.

¹¹⁷ Hacking I., « The looping effect of human kind », *Casual Cognition, A multidisciplinary debate*, s./dir. Sperber D., Premack D., Premack J., octobre 1995, New York, Oxford University Press.

West et Jay Z font usage du terme de *Nigger* dans leur *Niggas in Paris*¹¹⁸. Les usages multiples que font les sujets des catégories qui leur sont proposées font obstacle à la séparation nette entre ce qui serait la langue dans laquelle se disent le symptôme et les méta-catégories utilisées pour le saisir. « Il est de plus en plus difficile de singulariser la manière dont les idiomes de souffrance psychique sont exprimés par les patients, les associations de patients, ou de familles de patients, car, dans une sorte d'auto-médicalisation où la popularité des catégories du *DSM* joue un rôle patent, leurs propos « spontanés » ressemblent à s'y méprendre aux discours des médecins...le *DSM* a inventé un régime de revendication clinique et d'identification pathologique d'un nouveau genre, qui rompt avec la confidentialité traditionnelle du diagnostic psychiatrique, dont la nature exacte pouvait rester cachée jusqu'au patient lui-même ».¹¹⁹ Il faut ajouter à ces remarques que ce n'est pas le *DSM* qui a inventé la volonté de transparence propre à l'individualisme de masse démocratique, ni les lois successives qui ont abouti au droit du patient à tout savoir de son dossier médical. L'exigence dite du « consentement éclairé » est une façon dont le discours médical et sa pratique s'est adaptée aux fictions juridiques du sujet contemporain. Plus que d'espérer une classification parfaite qui pourrait décrire exhaustivement le sujet à partir d'une psychopathologie inspirée de nouveau par la psychanalyse, il nous faut d'abord être attentif aux effets de subversion des catégories par tous les usages « *off label* », hors étiquettes, des médicaments et de tous les instruments du champ clinique. La crise des classifications est une excellente chose parce qu'elle laisse de plus en plus d'opportunités à chacun d'y trouver sa place et son chemin. La puissance propre au discours psychanalytique s'appuie sur ces contradictions pour rappeler les sujets à la singularité de leur désir, de leur fantasme, de leur symptôme. Il s'agit, pour chaque sujet, de loger la faille fondamentale de sa « mentalité » au sens de Lacan : « On parle de maladie, on dit en même temps qu'il n'y en a pas, qu'il n'y a pas de maladie mentale par exemple. On le dit à juste titre, au sens où ce serait une entité nosologique, comme on disait autrefois. Ce n'est pas du tout *entitaire*, la maladie mentale. C'est plutôt la mentalité qui a des failles [...] »¹²⁰.

Les symptômes ne sont pas d'abord à classer, ils sont à lire. Ils sont le principe du lien du sujet avec l'Autre. Ce sont ces symptômes qui sont le principe organisateur du lien social, celui que nous nommons transfert. Une fois installé le transfert, alors nous aussi nous pouvons faire appel aux nouvelles technologies pour soutenir un Forum permanent sur les usages que fait le sujet des classifications à l'âge du numérique. De même, nous aussi nous pouvons utiliser les machines pour installer le transfert à l'Autre. La diversité des témoignages et de la clinique des sujets autistes nous enseigne sur la façon dont chacun, au cas par cas, utilise les divers registres de la lettre. Une même instance traverse ce que nous appelons parler, écrire, compter, ou se représenter une image – autant de phénomènes qui ont l'air de relever de domaines différents. Ces facultés que sont chanter, parler, écrire, compter, dessiner, écouter de la musique, chacun se les approprie à sa façon, et de façon hétérogène, en tant qu'écriture, en tant que chiffre, en tant que fixation de la parole, en tant qu'image discontinue, en tant que musique. Chacun présente un registre à distinguer dans sa dimension propre. Des enfants totalement mutiques peuvent écrire énormément, des tas de choses parfois parfaitement illisibles, et d'autres qui sont lisibles. D'autres enfants ne se situent ni du côté du *parlé*, ni du côté de l'*écrit*, mais chantent. D'autres encore comptent uniquement. Un sujet peut ainsi affirmer : « J'ai tout oublié, je sais juste que je sais compter. » D. Tammet peut apaiser son angoisse en donnant à chaque chiffre une couleur particulière¹²¹ ; le système discontinu des couleurs vient alors donner une couleur de vie au pur chiffrage. Quant à la petite Garance, elle photographie « presque exclusivement de[s] gros plans, assez bien cadrés, mais jamais de mise en scène de personnages. Elle a systématiquement photographié, de très près, parfois flous, parfois déformés, rendus informes [...] des objets qui comptent pour elle [...] ». Puis, elle a multiplié les photographies

¹¹⁸ « *Niggas in Paris* », Kayne West et Jay Z, sur l'album *Watch the Throne*, 2011, Good Music.

¹¹⁹ Demazeux Steeves, *Qu'est-ce que le DSM?*, Ithaque, 2013, p.244.

¹²⁰ Lacan J., *Le Séminaire*, livre XIX, ... *Ou Pire*, Paris, Seuil, 2011, p. 224.

¹²¹ Cf. *supra* p. 43.

de son corps, de ses doigts, de sa main saisissant un morceau de pain, une perle ; de ses jambes ; de son ventre pris de haut ; de ses pieds, étendus, recroquevillés. De son visage enfin, grimaçant sous le flash, pris en très gros plan, n'en fixant qu'une partie, ou encore d'elle-même se photographiant devant le miroir, série d'autoportraits inattendus¹²² ». Dans cette sélection, faite selon un ordre singulier, la dimension de répétition du Un est soulignée par ses parents dans le titre du chapitre « Pareille photo ».

Les divers instruments technologiques permettent de mettre en valeur l'articulation des divers registres de la lettre. Les claviers que nous utilisons de plus en plus nous révèlent l'étrangeté de la traversée du corps par les instruments et la cursive longuement élaborée au cours des siècles. Celle-ci suppose une motricité fine, c'est à dire un rapport au corps et son image particulièrement efficace, dont tous les sujets ne bénéficient pas. C'est d'autre chose qu'il s'agit avec les claviers. Dans la reconnexion du sujet autiste à l'Autre, on sait le rôle des ordinateurs aussi bien dans la procédure utilisée par Birger Sellin¹²³ que dans le dispositif de communication facilitée inventée par Rosemary Crossley¹²⁴, ou dans la communication assistée utilisée par nos collègues argentins, ces inventions dont le livre « l'autiste, son double et ses objets »¹²⁵ a pu rendre compte. Les conditions cliniques qui permettent de nouer un lien avec l'enfant, avec le sujet, sont celles qui favorisent les dispositifs de traitement de l'instance de la lettre les plus larges possibles. Nous pouvons aussi utiliser les caméras des ordinateurs, les logiciels de reconnaissance de voix, l'omniprésence des portables pour toutes sortes d'articulations des dimensions de la lettre avec le corps du sujet.

La place de l'analyste, c'est de se trouver à l'envers. Face au déchaînement de l'Un, c'est le pari de l'Autre que la psychanalyse laisse ouvert. L'analyste doit encore faire un « effort de poésie », comme disait Jacques-Alain Miller¹²⁶. Il passe aussi par cette réinvention constante de sa place dans ce qui est faille et limites des instruments technologiques du Un. « [...] ce n'est pas seulement de la femme que nous avons à souhaiter [...] [un] grain de poésie, c'est de l'analyse elle-même »¹²⁷, disait Lacan à la fin du Séminaire VI.

¹²² Reliquet S., Reliquet Ph., *Écouter Haendel*, Paris, Gallimard, 2011, p.76-77.

¹²³ Sellin B., *Une âme prisonnière*, Paris, Robert Laffont, 1994. Et Sellin B., *La solitude du déserteur*, Paris, Robert Laffont, 1998.

¹²⁴ Crossley R., « Remediation of communication problems through facilitated communication training », *European Journal of Communication Disorders*, 1997.

¹²⁵ *L'autiste, son double et ses objets*, s./dir. Maleval J.-C., Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009.

¹²⁶ Miller J.-A., « L'orientation lacanienne. Un effort de poésie », enseignement prononcé dans le cadre du département de psychanalyse de l'université Paris VIII, 2002-2003, inédit.

¹²⁷ Lacan J., *Le Séminaire*, livre VI, *Le désir et son interprétation*, Paris, Éditions de la Martinière et Le Champ freudien éditeur, 2013, p.573.

Œuvres accompagnant cet ouvrage :



Wang Qingsong est né en Chine, à Daqing, en 1966. Diplômé en 1991 de la Sichuan Academy of Fine Arts, province de Sichuan, en Chine, il vit et travaille à Beijing.

En couverture : *Competition*, 2004, 170x300 cm, Edition : 6.

Temporary ward, 2008, 170x300, Edition : 8.

Follow you, 2013, 180x300, Edition : 8.

Come ! Come !, 2007, 170x200, Edition : 6.

Follow me, 2003, 120x300, Edition : 10

Les œuvres ont été reproduites avec l'aimable permission de la galerie Paris-Beijing.
www.galerieparisbeijing.com